

*COMPTE—
—RENDU*

administratif et financier
Ville de Vernier

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS – AUTORITÉS	3
Avant-propos du Conseil administratif.....	3
Conseil municipal	5
Composition du bureau du Conseil municipal	6
Séances plénières du Conseil municipal	7
Conseil administratif	11
Organisation générale	12
DICASTÈRES DE MARTIN STAUB	13
Cohésion sociale.....	14
Petite enfance.....	20
Police municipale.....	26
Sécurité civile	30
Informatique et télécommunications	36
DICASTÈRES D'YVAN ROCHAT.....	38
Aménagement du territoire	39
Génie civil.....	41
Projets	43
Bâtiments	47
Urbanisme et développement durable	49
Energie	52
Sports.....	56
Ecoles et locations.....	60
DICASTÈRES DE PIERRE RONGET.....	64
Finances.....	65
Relations économiques.....	69
Communication, culture et bibliothèques	71
Ressources humaines.....	80
Etat civil.....	86
Espaces verts	91
Récupération	93
Voirie et cimetières	95
Equipements.....	97
Comptes annuels.....	99
COMPTES ANNUELS.....	99
Bilan 2018.....	100
Compte de résultats 2018 par fonction (1/8)	102
Compte de résultats 2018 par fonction (2/8)	103
Compte de résultats 2018 par fonction (3/8)	104
Compte de résultats 2018 par fonction (4/8)	105
Compte de résultats 2018 par fonction (5/8)	106
Compte de résultats 2018 par fonction (6/8)	107
Compte de résultats 2018 par fonction (7/8)	108
Compte de résultats 2018 par fonction (8/8)	109
Situation des crédits d'investissements en cours au 31.12.2018 (1/3)	110
Situation des crédits d'investissements en cours au 31.12.2018 (2/3)	111
Situation des crédits d'investissements en cours au 31.12.2018 (3/3)	112
Situation des crédits d'investissements terminés au cours de l'exercice 2018	113

Avant-propos du Conseil administratif

Les Autorités exécutives ont le plaisir de présenter le compte rendu administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Ce document de synthèse permet de porter un regard d'ensemble sur le développement de la Ville de Vernier et les réalisations majeures de l'année.

Ce quatrième exercice sous la législature 2015-2020 relève la volonté du Conseil administratif de tout mettre en œuvre pour que ses actions et celles de l'administration soient conformes au programme qu'il a défini. A l'instar des années précédentes, chaque activité s'inscrit dans la volonté de répondre au défi de la cohésion sociale, d'un développement urbanistique de qualité ainsi qu'au défi financier et économique.

Sur le plan financier, le bouclage de cet exercice 2018 est le premier pratiqué sous le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2. Le résultat des comptes de l'année 2018 se termine avec un excédent de CHF 4.3 millions qui s'explique par une baisse des charges. Par ailleurs, malgré les craintes et les incertitudes que faisaient planer les prévisions fiscales au moment de l'élaboration du budget, nos revenus fiscaux ont été plus importants que prévu, et ceci pour un montant de plus de CHF 1.4 millions.

Un résultat qui met en lumière une gestion des deniers communaux respectueuse et prudente tout en garantissant la réalisation de plusieurs projets d'envergure qui dessineront le futur de la commune.

Les autorités, pour assurer les investissements indispensables au développement durable de la commune, continueront à œuvrer de manière soutenue à la diminution de la dette tout en fournissant des prestations diversifiées et de qualité à la population.

Le Conseil administratif vous remercie pour la confiance que vous lui accordez et s'engage à poursuivre sa politique pour le bien-être commun.

Pierre RONGET, Maire (juin 2018 – mai 2019)

Yvan ROCHAT, Conseiller administratif

Martin STAUB, Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

Situation au 31.12.2018

Parti	Nom, prénom
INDEPENDANTS	AHMARI Vida
LES SOCIALISTES	AMBERT Fabrice
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	AMBROSIO François
INDEPENDANTS	ANGELOZ Claude
INDEPENDANTS	ARDUINI Brice
LES SOCIALISTES	BRANDRUP Gladys Acosta
PLR	BRON Gilles-Olivier
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	BRUNIER Serge
LES SOCIALISTES	CARNINO Martin
LES SOCIALISTES	CHIARADONNA Denis
LES VERTS	CHILLIER Xavier
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	COVER Sylviane
LES SOCIALISTES	D'AMICO Nicola
LES SOCIALISTES	DEBBAH Hacene
PDC-PBD-VL	DULEX Christophe
LES SOCIALISTES	GAULIN Maria
LES SOCIALISTES	JAQUET Jean-Claude
PLR	JUD Philippe
PDC-PBD-VL	MAGNIN Yves
LES SOCIALISTES	MARIN Pablo
LES SOCIALISTES	MARTENS Johan
PLR	MATTENBERGER Monique
LES SOCIALISTES	MAZOLO-MIKUNZI Junior
LES VERTS	METUSHI Granit
PDC-PBD-VL	MONNIER Josette
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	NOËL Daniel
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	OLIVEIRA Rui
LES SOCIALISTES	PEREZ-MILANO Marie-Rose
LES VERTS	PERROUX Olivier
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	RENAUD Michel
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	REY Charles
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	ROCH Ana
LES VERTS	SCHAUFELBERGER Esther
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	SOTOMAYOR André
LES SOCIALISTES	TOMBOLA Jean-Pierre
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	VALENTE Stéphane
LES SOCIALISTES	XHELADINI Rexhai

COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mai 2018 – Mai 2019



PRÉSIDENT

Christophe DULEX
PDC-PBD-VL



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

François AMBROSIO
MCG – INDÉPENDANTS - L'ENTENTE POUR VERNIER



2^E VICE-PRÉSIDENT

Gilles-Olivier BRON
PLR



SECRÉTAIRE

Junior MAZOLO-MIKUNZI
LES SOCIALISTES



VICE-SECRÉTAIRE

Esther SCHAUFELBERGER
LES VERTS

SÉANCES PLÉNIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2018

Acceptation par 23 OUI et 8 abstentions de la motion M 253 A – 18.02 « Pour une police de proximité performante » qui invite le Conseil administratif à rendre un rapport sur un concept de police de proximité au moyen d'un véhicule, afin d'offrir à la population un service de proximité pour les différentes prestations offertes par la Police municipale et d'autres services et de chiffrer les coûts de l'opération.

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit complémentaire brut de CHF 151'960.30 destiné à l'éclairage public et à la cadastration du parc des Libellules.

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit brut de CHF 500'000.– pour la réalisation des travaux de génie civil pour le plan localisé de quartier n° 29'270-540 situé le long de l'avenue Edmond-Vaucher et du chemin du Coin-de-Terre.

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit d'étude de CHF 34'560.– pour des investigations complémentaires relatives au projet de surélévation de la passerelle du Nant des Grebattes.

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit brut de CHF 370'000.– destiné à la sécurisation et au renouvellement du patrimoine arboré.

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit brut de CHF 800'000.– destiné à la fourniture et à l'installation du mobilier, de l'équipement et du matériel de sport de l'école Emilie-de-Morsier.

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit complémentaire d'étude de

CHF 3'377'000.– à la DA 415 - 13.12 destiné à couvrir le coût sur le quartier de l'Étang du concours ainsi que les honoraires des divers mandataires concernant les phases d'avant-projet, projet, y compris devis général et dépose de l'autorisation de construire en vue de la réalisation des équipements publics.

Décision par 30 OUI et 1 NON d'envoyer la pétition PE 287 – 17.12 « Les médecins genevois en faveur de la pratique quotidienne du vélo » au Conseil administratif.

Approbation par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 299 – 18.02 qui préavise défavorablement le projet de plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) pour l'Aéroport de Genève et demande expressément à la Confédération, au canton de Genève et à l'aéroport de reprendre leurs travaux pour mieux prendre en compte les demandes émanant des collectivités et de la société civile, en vue d'un développement plus équilibré de l'Aéroport de Genève.

Approbation par 17 OUI et 3 abstentions de la résolution R 303 – 18.02 relative à l'objet Non à l'initiative « NO BILLAG » et demande au Conseil administratif d'informer la population verniole.

Approbation par 28 OUI et 1 abstention de la résolution R 304 A – 18.02 relative à l'objet « Non, c'est non – non au harcèlement ».

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2018

Ouverture par 28 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit brut de CHF 493'500.– pour le remplacement de la panoplie de chauffage dans les écoles d'Avanchet-Salève et des Libellules.

Ouverture par 28 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 14'000.– destiné à l'aménagement du giratoire de la route du Bois-des-Frères.

Acceptation par 28 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 309 A – 18.03 qui invite le Conseil administratif à étudier les mesures adéquates, en collaboration avec le Canton et les TPG, pour prévenir les traversées intempestives sur la route de Meyrin, à la hauteur de l'arrêt « Balexert ».

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2018

Décision par 33 OUI, soit à l'unanimité, d'envoyer la pétition PE 300 – 18.02 relative à la « sécurité sur la mail du Lignon » au Conseil administratif avec les recommandations suivantes: demander aux services communaux d'effectuer des contrôles plus fréquents du fonctionnement de la borne permettant aux ayants droit d'accéder au mail du Lignon; demander au service de la Police municipale de contrôler les non ayants droit; adresser un courrier aux pétitionnaires stipulant que leur demande est bien traitée et que des mesures seront prises en attendant le réaménagement de la place en 2019.

Ouverture par 33 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit brut de CHF 1'810'000.– pour l'aménagement d'un Espace de vie enfantine dans l'immeuble FMCV/PITTET situé à la rue Jean-Simonet.

Approbation, par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 317 – 18.04 relative à la réalisation du dossier de mutation n° 52/2017 et constitution de servitude entre la Ville de Vernier et la société Solufonds SA – DP 4025 et DDP 5667 de Vernier – chemin Grenet 10.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2018

Approbation par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 313 – 18.04 relative aux comptes 2017 de la Fondation des Maisons communales de Vernier (FMCV) qui présentent un bénéfice d'exercice de CHF 79'859.06.

Approbation par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 314 – 18.04 relative aux comptes 2017 de la Fondation communale Vernier-Signal qui présentent une perte de CHF 7'287.–.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 315 – 18.04 relative aux crédits budgétaires supplémentaires 2017 pour un montant total de CHF 3'197'594.90.

Approbation par 30 OUI et 2 abstentions des comptes de fonctionnement, d'investissement, du financement des investissements, de variation de la fortune et du bilan 2017.

Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit brut de CHF 45'000.– pour la pose d'une palissade antibruit au stade d'Aïre.

Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit brut de CHF 200'000.– destiné au renouvellement et à la sécurisation des places de jeux des écoles de Châtelaine, Poussy et de l'EVE du Lignon.

Acceptation par 17 OUI et 16 NON de la motion 311 A – 18.05 qui donne la possibilité à chaque parti d'avoir, deux fois par années, deux colonnes de texte dans l'*ActuVernier*.

Approbation par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 320 – 18.05 relative à l'acquisition de la parcelle 814 d'une surface de 14'350 m², sise au lieu-dit «Le Moulin», propriété indivise (communauté héréditaire) des Consorts CLOETTA, moyennant la réalisation de travaux d'aménagement sur la parcelle 4766 pour un montant de CHF 80'000.–.

Acceptation par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 322 -18.05 relative à la constitution d'une servitude de distance et vue droite grevant la parcelle 2930, propriété de la Commune de Vernier, au profit de la parcelle 4246, propriété de Promotions de l'Etang SA.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2018

Décision par 33 OUI, soit à l'unanimité, d'envoyer la pétition PE 520 – 14.09 «TiSA menace la démocratie et les services publics» au Conseil administratif avec la recommandation de suivre le dossier et de la réactiver si nécessaire.

Acceptation par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 329 – 18.06 relative à la sécurité sur les chemins menant à l'école invitant le Conseil administratif à développer des plans de mobilité scolaire.

Adoption par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 331 – 18.06 «On glisse au Lignon?» qui demande au Conseil administratif de contacter le di-castère en charge du Service des monuments et des sites pour qu'il puisse être une nouvelle fois informé du problème et qu'il puisse se prononcer pour une amélioration et une prise en compte de la dangerosité de ces passages..

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2018

Acceptation par 33 OUI et 1 abstention de la DA 328 A – 18.09 relative au crédit brut de CHF 3'050'000.– pour des cessions immobilières de diverses sous-parcelles sises au chemin Jacques-Philibert-De-sauvage en faveur de la Ville de Vernier – réalisation des dossiers de mutation n° 11 à 14/2018.

Acceptation par 22 OUI et 11 NON de la motion M 339 – 18.09 relative à l'objet «Une maison du droit pour les Verniolan-e-s!» qui invite le Conseil administratif à étudier sa faisabilité.

Adoption par 31 OUI et 2 abstentions de la motion M 341 A – 18.09 «Coup de frais pour Vernier» qui invite le Conseil administratif à étudier un plan climat pour la Ville de Vernier, en vue de sa mise en œuvre, plan dont l'objectif est la mise en place de mesures luttant contre le dérèglement climatique, au plus tard en 2019.

Approbation par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 336 – 18.09 qui désigne M^{me} Dominique Perruchoud au sein du Conseil de fondation de la Fondation pour le développement des arts et de la culture (fodac).

Ouverture par 33 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit d'étude de CHF 75'000.– pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux sous la route de Peney.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2018

Acceptation par 21 OUI, 3 NON et 9 abstentions de la DA 327 – 18.06 relative

à l'octroi d'un droit de superficie, par la Ville de Vernier en faveur de la CODHA, sur la parcelle 2315 de Vernier, et cession de droits à bâtir – Jean-Simonet/ Croissant.

Adoption par 20 OUI, 10 NON et 1 abstention de la délibération DM 332 A – 18.10 relative à l'objet « Favorisons la proximité des citoyen-ne-s avec les élu-e-s: pour un Conseil municipal extra-muros une fois par année ».

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 101'500.– pour la révision du Plan directeur communal.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2018

Ouverture par 29 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 1'157'600.– pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Acceptation par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 346 – 18.10 qui fixe le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019 à CHF 30.–.

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 347 – 18.10 qui fixe, pour l'année 2019, les jetons de présence des Conseillers municipaux pour les séances du Conseil municipal, du Bureau et de commissions comme suit: les Conseillers municipaux reçoivent, en fonction de la durée effective des séances du Conseil municipal, du Bureau ou de commissions auxquelles ils assistent, une indemnité horaire de CHF 58.–. Celle-ci s'élève à CHF 78.– pour le Président et le Secrétaire du Bureau, les Présidents et les rapporteurs de commissions. Pour la commission des naturalisations, les commissaires touchent une indemnité supplémentaire de CHF 120.– par dossier étudié.

Approbation par 19 OUI, 9 NON et 2 abstentions de la DA 348 A – 18.11 relative au budget de fonctionnement 2019, au

taux des centimes additionnels et à l'autorisation d'emprunter.

Adoption par 27 OUI et 3 NON de la résolution R 338 A – 18.11 « A vos bran-cards? » relative à la mise en place de CPRR (Concept de prévention et de réduction des risques) et de CMS (Concept médico sanitaire) lors de manifestations, avec la nécessité pour le personnel sanitaire encadrant d'avoir le niveau minimum IAS 2, selon une décision de l'Inter Association de Sauvetage suisse.

Ouverture par 27 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit d'étude de CHF 5000'000.– pour la reconstruction de la Maison de quartier des Libellules sise sur le site Actaris.

Acceptation par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 358 – 18.11 relative à l'octroi d'un droit de superficie à la Fondation des Maisons communales de Vernier (FMCV) sur la parcelle 5653 sise à la rue Jean-Simonet 3.

Approbation par 24 OUI et 3 NON de la motion M 360 – 18.11 « On s'amuse à la



Salle du Conseil municipal © Serge Honthaaas

piscine du Lignon!» qui invite le Conseil administratif à étudier un budget pour l'achat d'installation de jeux aquatiques dans le bassin de la piscine couverte.

Adoption par 27 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 365 – 18.11 qui invite le Conseil administratif à assurer une présence accrue de tous les services cantonaux ou communaux dans la cité du Lignon, soit de police, des correspondants de nuit et sociaux ; à prendre toutes mesures utiles afin de rassurer la population du Lignon et lui rappeler les comportements à adopter pour la sécurité de tous ; à tenir le Conseil municipal informé de l'évolution de l'enquête ; à accélérer le traitement des motions déposées par le PDC tendant à la création d'un itinéraire prioritaire uniquement pour la circulation des moyens d'intervention au sud de la cité du Lignon.

Adoption par 27 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 368 – 18.11 «Pour une transparence des frais de fonction».

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2018

Ouverture par 30 OUI et 1 abstention d'un crédit de CHF 54'500'000.– destiné à réaliser le bâtiment destiné à recevoir les équipements publics du quartier de l'Etang.

Ouverture par 30 OUI et 1 abstention d'un crédit de CHF 224'000.– destiné à l'équipement initial de la future EVE Jean-Simonet.

Adoption par 31 OUI et 1 abstention de la DA 353 – 18.11 relative au crédit de CHF 87'750.– concernant l'aménagement de la zone délimitée par les par-

celles 2581 et 3288 et constitution de servitudes y relatives entre Fim Management SA, K5 Immobilien AG, M^{me} Béatrice Staub, Milinvest SA et la Ville de Vernier – Chemin de-Maisonnette.

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit brut de CHF 368'500.– destiné à la réfection de la berme centrale de l'avenue du Lignon.

Acceptation par 30 OUI et 1 abstention de la DA 375 – 18.12 relative au transfert d'actifs du patrimoine administratif au patrimoine financier – valeur comptable de CHF 6'744'352.90.

Acceptation par 30 OUI et 1 abstention de la DA 376 – 18.12 relative au transfert d'actifs du patrimoine financier au patrimoine administratif – valeur comptable de CHF 6'067'253.20.

Adoption par 18 OUI, 5 NON et 7 abstentions de la motion M 378 – 18.12 «*Ben, just one word: no more plastics!*» qui invite le Conseil administratif à sensibiliser la population face à l'augmentation des déchets d'emballage et donc à encourager l'utilisation des emballages réutilisables ou compostables, mais aussi à se passer des produits plastiques à usage unique (par exemple pailles ou touillettes); à poser comme condition à l'utilisation du domaine public communal que toutes les manifestations utilisent des gobelets et de la vaisselle réutilisables, quitte à les consigner; à limiter, voire proscrire, l'utilisation de vaisselle ou gobelets plastiques jetables au sein de l'administration communale; à soutenir les commerçant-e-s qui ont décidé de se passer de pailles et autres

objets en plastique à usage unique, via une campagne de visibilité.

Adoption par 26 OUI et 3 abstentions de la motion M 379 – 18.12 «Un étudiant chez moi pour rompre l'isolement social» qui invite le Conseil administratif à prendre langue avec «l'Antenne 1h par m2» de l'Université de Genève pour préciser les modalités de participation et de suivi des personnes intéressées par le programme.

Adoption par 17 OUI, 12 NON et 1 abstention de la motion M 380 – 18.12 «Référent culturel dans mon quartier pour une intégration inclusive à Vernier».

Adoption par 21 OUI, 1 NON et 8 abstentions de la motion M 381 A – 18.12 qui invite le Conseil administratif à présenter un plan d'action sur l'accueil des futurs résidents du quartier de l'Etang.

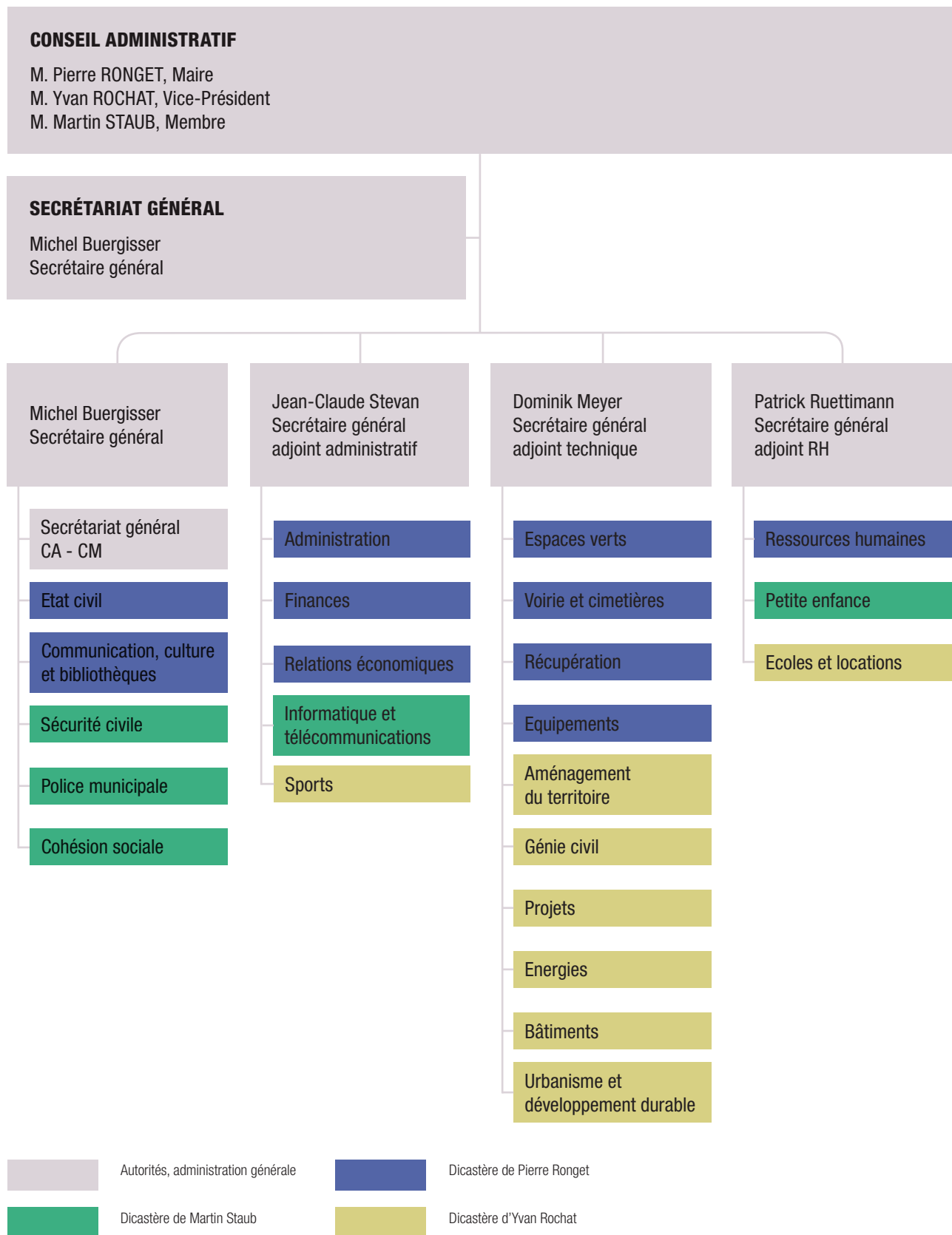
CONSEIL ADMINISTRATIF

Législature 2015-2020



Dans sa séance du 15 mai, le Conseil administratif a nommé son Président en la personne de **Pierre RONGET**, qui a pris le titre de Maire ; conformément à la loi, **Yvan ROCHAT** a été nommé Vice-Président et Thierry APOTHÉLOZ, Membre. Suite à l'élection de ce dernier au Conseil d'Etat, il a été remplacé par **Martin STAUB** lors de l'élection complémentaire du 14 octobre 2018.

ORGANISATION GÉNÉRALE



Cohésion sociale

Petite enfance

Police municipale

Sécurité civile

Informatique et télécommunications



Conseiller administratif délégué
Martin Staub

Cohésion sociale

Florian Kettenacker
Responsable de service
022 306 06 70
cohesion-sociale@vernier.ch



PRESTATIONS COURANTES ET ACTIONS RÉCURRENTES

ACTION SOCIALE

En 2018, ce sont 720 dossiers/situations qui ont été traités par la Délégation à l'action sociale (DAS). Ceux-ci se répartissent en trois catégories : 384 dossiers concernent les rendez-vous d'accompagnement social individuel, 229 sont des rendez-vous d'orientation traités en permanence sans rendez-vous (372 rendez-vous au total, qui ont donné lieu à 143 ouvertures de nouveaux dossiers) et 107 représentent les dossiers traités par le biais du « fonds communal » (contre 131 l'année précédente).

Il est à noter que seuls 20 % des dossiers traités sont des cas nouveaux. Cet indicateur est en baisse constante depuis deux ans (29% des suivis en 2017, 53% en 2016). Ces chiffres s'expliquent évidemment par la mise en œuvre du protocole de collaboration qui nous lie aujourd'hui à l'Hospice général (HG), lequel déploie son plein effet et fait que la DAS joue son rôle de totale subsidiarité par rapport au dispositif d'aide sociale cantonale.

Parallèlement à ces prestations individuelles, la DAS continue à proposer de nombreuses actions tant individuelles que collectives, notamment : l'Épicerie solidaire, qui en 2018 a distribué 39'686 kg de denrées et produits de première nécessité à 90 familles dans le besoin ; l'action impôts, menée en partenariat avec l'Hospice général, qui

a été sollicitée par plus de 1411 contribuables, dont 229 jeunes ; les permanences juridiques, qui ont permis à 144 personnes de recevoir un conseil ou une orientation juridique ; les cours de français intégration, offerts grâce à un partenariat avec l'UOG et CAMARADA, ou encore le soutien des différents groupes de bénévoles, qui assurent, de manière complémentaire au professionnels, divers services et projets à destination des habitants. Parmi eux, la possibilité pour les personnes à mobilité réduite de bénéficier d'une aide au transport. L'équipe constituée de 11 chauffeurs a pu, durant l'année, assurer un total de 418 transports, soit en moyenne 35 courses par mois.

EMPLOI

En 2018, ce sont plus de 788 personnes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement par une conseillère en insertion professionnelle (CIP), dont un peu plus de 48% représentent des nouvelles situations. En comparaison à l'année précédente, le nombre total de dossier à augmenté (685 en 2017). Le nombre total d'entretiens individuels prévus sur l'année, pour tous ces dossiers, s'élève à 1750 (environ 1600 en 2017). Ce qui représente à peu près 36 rendez-vous mensuels par CIP. A cela s'ajoutent les rencontres avec les différents intervenants du réseau et entreprises partenaires, notamment dans le cadre de la mise en place de stages. Concernant le temps d'attente pour un premier rendez-vous, celui-ci fluctue en fonction de la période de l'année, mais a en moyenne il a légèrement augmenté pour atteindre 19 jours (15 en 2017).

Outil incontournable des processus d'insertion professionnelle, les stages

sont probablement l'outil le plus polyvalent et efficace dont dispose une conseillère pour faire avancer une situation. En 2018, 80 stages ont été organisés par la DAE dans près de 35 lieux différents. Autre mesure de soutien indispensable dans l'accompagnement vers l'emploi : nos permanences d'aide à la rédaction, au nombre de 336 en 2018 (481 en 2017). En 2018, 10 ateliers collectifs ont été mis sur pied, dédiés aux techniques de recherche d'emploi et au CV et à la lettre de motivation ils peuvent accueillir une dizaine de personnes à chaque session. Le Fonds FISEE, qui permet notamment de financer les projets de formation de certains chercheurs d'emploi suivis, à quant à lui été utilisé à hauteur de CHF 33'300.—.

Le lien avec le tissu économique local est un autre axe fort de notre politique de promotion de l'emploi. En 2018, 128 rencontres ont eu lieu avec les entreprises verniolanes. Cette collaboration a permis de créer des opportunités pour les usagers de la délégation à l'emploi dont 78 places de stages, 46 CDI/CDD annoncées et 86 places d'apprentissage proposées notamment grâce au recrutement en direct organisé chaque année.

SENIORS

L'implication de la délégation aux seniors (DSEN) auprès de la population des Verniolans dès 55 ans se décline sur plusieurs niveaux : soutien aux clubs d'aînés (4 clubs sur la commune, pour près de 300 membres) et autres groupes ; organisation, pour et avec certains habitants et collectifs, d'activités et animations diverses (7 « cafés-croissants » ont été organisés en 2018 sur des thématiques diverses,

ainsi qu'un « café-mignardises », des cours de gymnastique, des ateliers, une projection, la célébration des jubilaires, les Promotions seniors, un groupe de parole pour Proches aidants, etc.); opérations plus ciblées de prévention et de gestion d'une alerte canicule.

En parallèle de ces actions collectives, la DSEN propose également, et de manière pérenne depuis 2016, une prestation d'ordre individuel: le dispositif Réseau Seniors Vernier (RSV). Celui-ci a pour objectif de répondre de manière personnalisée aux besoins de personnes âgées potentiellement inscrites dans un parcours de fragilisation, voire d'isolement, tout en valorisant leurs ressources et celles du réseau verniolan.

Depuis le début de la démarche, 345 dossiers individuels ont été ouverts; une quarantaine ont pris directement contact avec le RSV en 2018, avec des besoins précis, via lecture de l'ActuVernier, signalement par imad ou encore sur conseil d'amis et de voisins. En 2018, les bénévoles engagés dans le dispositif RSV sont au nombre de 30. Au total, ils ont assuré environ 1200 visites à domicile.

Seniors Plus est un projet pilote financé par des fonds privés dont la Loterie Romande. Ce dispositif de proximité inédit propose aux seniors de la commune un suivi administratif régulier et à domicile, assuré par des travailleuses sociales. Seniors Plus a aujourd'hui permis d'apporter un soutien à plus de 300 aînés verniolans: 179 orientations ou informations ont été données par téléphone; 128 visites d'évaluation à domicile ont été réalisées, aboutissant à la mise en place de plus de 70 suivis.

JEUNESSE

La délégation à la jeunesse (DEJ) a pour public cible les jeunes verniolans de 4 à 25 ans. Dans le cadre de la mission qui est la sienne, elle travaille en étroite collaboration avec différents partenaires du milieu de l'éducation et de la prévention, mais également avec les 11 centres et équipes de la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASc) qui se trouvent sur le territoire ainsi que les 4 ludothèques.

La DEJ accompagne et développe des projets et dispositifs privilégiant l'échange avec les jeunes et autour des questions qui les préoccupent ou les concernent (exemples: journée internationale des droits de l'enfant, semaine du genre et de la diversité), avec notamment l'ambition de permettre à cette population de développer un sens de l'engagement citoyen. Appuyée sur un fort réseau de professionnels local et régional, la DEJ travaille également avec diverses associations de jeunes dans une optique d'encouragement à l'autonomie et à la responsabilisation.

Suite au diagnostic réalisé en 2015, la DEJ a élaboré « l'Amusebus », une action qui s'est déroulée du 4 juin au 5 septembre 2018. Grâce au soutien d'une fondation de droit privé genevoise, deux animateurs et un véhicule équipé de près de 200 jeux ont sillonné les places et parcs de la commune, tous les après-midi du mardi au dimanche. Avec une moyenne de 47 personnes présentes par lieu, avec des pics de 60 à 80 personnes par après-midi, cette prestation a su trouver son public.

Le dispositif Unité Préaux Vernier (UPV) est entré dans sa 4^e année de fonctionnement en 2018. Issu d'une construction et d'un portage communs entre le service de la voirie et celui de la cohésion sociale, ce dispositif de nettoyage des préaux d'écoles par de jeunes verniolans en quête d'insertion professionnelle vient en renfort des équipes de voirie les dimanches et les lundis matins. Les emplois créés jouent un rôle de tremplin pour ces jeunes et l'investissement dans ce dispositif constitue souvent une étape décisive pour décrocher une formation, une



place de stage ou un apprentissage. Les équipes de l'UPV connaissent ainsi une rotation importante : chaque année, entre 5 et 10 jeunes sont recrutés pour pourvoir ces postes. Cette année, 6 jeunes (animateurs/chefs d'équipe compris) ont quitté l'UPV pour débiter une autre activité, professionnelle ou de formation.

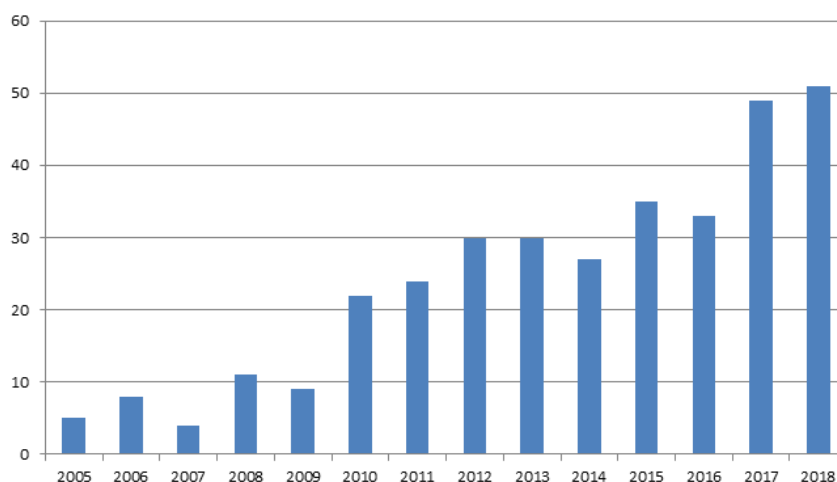
Depuis la révision de Loi cantonale sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) réalisée en 2016, les communes délivrent les autorisations de manifestations se déroulant sur leur territoire. Dans ce cadre, la DEJ apporte son expertise en matière de prévention, en recommandant des mesures de réduction des risques adéquates à mettre en œuvre lors de ces événements. En 2018, la DEJ a traité 120 demandes de manifestations, contacté 59 organisateurs pour une évaluation conjointe des risques et rencontré 11 d'entre eux pour les sensibiliser aux normes de prévention et définir ensemble l'aménagement de mesures de réduction spécifiques.

CONTRATS DE QUARTIER

En 2018, la progression du nombre de projets observée en 2017 s'est confirmée, avec 51 projets validés par les comités de pilotage des Contrats de Quartier, en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Depuis le premier Contrat de Quartier en 2005, ce sont ainsi 338 projets qui ont pu être réalisés au fil des ans.

Le service de la cohésion sociale a apporté un soutien aux différentes instances des Contrats de Quartier, en particulier dans l'accompagnement des groupes de projets et dans la conception

Nombre de projets des Contrats de Quartiers validés : 338



et la mise en œuvre des projets mais aussi dans le suivi logistique et méthodologique des activités déployées dans le cadre des Contrats de Quartier, notamment en interface avec l'administration municipale. Le service a aussi poursuivi son travail d'accompagnement dans leur démarche d'autonomisation de plusieurs groupements issus des Contrats de Quartier, en les aidant par exemple à se constituer en association ou en les guidant auprès de divers financeurs.

CORRESPONDANTS DE NUIT

Les Correspondants de Nuit (CN) sont actifs 7 jours sur 7, 365 jours par an, de 18h à 02h du matin sur l'ensemble du territoire de Vernier.

Durant l'année écoulée, les CN ont poursuivi les missions fixées par le Conseil administratif, à savoir :

- ▶ faire baisser le sentiment d'insécurité
- ▶ faire diminuer les nuisances sonores, les incivilités et les déprédations

- ▶ favoriser le lien social dans les quartiers concernés
- ▶ assurer une veille sociale

Les CN amènent une présence sécurisante à des heures où la plupart des autres services sont fermés. Actifs sur le terrain, les CN apportent une attention aussi bien aux personnes qu'aux biens. Tout au long de l'année, ils sont allés à la rencontre de la population, dans la rue ou sur demande, à leur domicile. Les populations vulnérables ou fragilisées ont bénéficié d'une vigilance particulière. Cette présence à l'échelle locale a permis aux CN d'être à l'écoute des besoins, de rassurer, mais également d'informer et d'orienter. Véritables courroies de transmission, les CN ont de par leur quadrillage du territoire relevé différents éléments de préoccupation dans l'espace public et les ont signalés aux services concernés pour vérification et/ou traitement. Cette attention permet d'agir efficacement et de manière préventive, notamment en évitant que les situations (problématiques sociales, conflits, déprédations, violence,

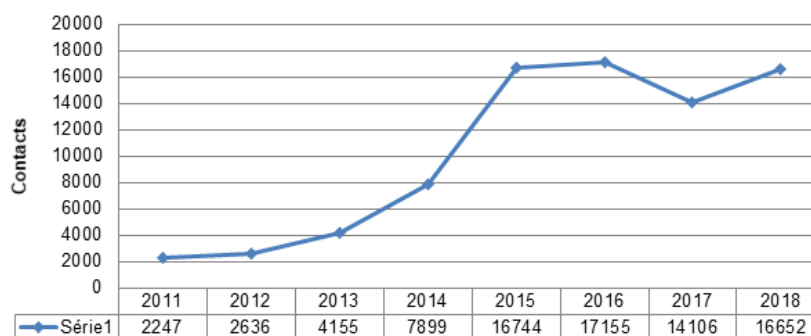
etc.) non-détectées ou adéquatement prises en charge se détériorent ou s'amplifient.

Cette année encore les Correspondants de Nuit ont maintenu un niveau élevé de contacts auprès de la population. En qualité de dispositif de proximité, l'écoute des besoins, la création de lien ainsi que le maintien de ce dernier représente environ 45% des contacts établis en 2018, soit 7951 échanges en une année.

Les préventions déchets et nuisances sonores représentent une autre part importante du travail des Correspondants de nuit. En une année les démarches de préventions ont plus que triplé passant de 280 en 2017 à 853 en 2018. Ainsi, 4550 personnes ont été approchées afin d'être sensibilisées sur la nécessité de laisser l'espace public propre. 2203 contact ont également été établis pour prévenir des nuisances sonores suite à un appel ou de façon proactive lors des tournées.

Une attention particulière est portée au travail en réseau, au lien avec les acteurs de proximité et les intervenants spécialisés; c'est une composante essentielle du travail des CN. Dès 2017, des efforts ont été investis pour actualiser et renforcer les modes de collaboration avec certains partenaires, issus notamment du champ socio-sanitaire ou de la sécurité. L'impact de ces efforts: une intensification des échanges, qui passent d'une moyenne annuelle d'une centaine d'entrées à 671 prises de contacts en 2018. Ce fut notamment le cas avec le service de la Police municipale, avec lequel de nouveaux outils ont été développés pour assurer, dans le respect

Total des contacts par années



des prérogatives et règles de chacun, une meilleure transmission de l'information et davantage de continuité dans les actions respectives. La collaboration est passée d'une

INTÉGRATION

Dans le cadre du second programme d'intégration cantonal (PIC II 2018-2021) et de l'intensification des partenariats entre le canton et les communes, acteurs de premier plan dans les domaines de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, une délégation à l'intégration a été créée au sein du service de la cohésion sociale, en étroite collaboration et grâce au soutien du Bureau de l'intégration des étrangers.

La notion d'intégration est conçue de manière large par les politiques publiques verniolanes qui visent à éviter certains mécanismes de stigmatisation et à favoriser une valorisation de la diversité existante au sein de la population. Aussi, l'objectif de cette délégation est de coordonner, valoriser et visibiliser les actions en matière d'intégration existant déjà au sein de la commune, ainsi que de répondre aux besoins émergents en la matière,

notamment à travers un (futur) programme communal d'intégration.

Une enquête de terrain recensant les mesures et acteurs existant localement, ainsi que les principaux besoins communiqués par ces acteurs a été réalisée en 2018.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

La Ville de Vernier destine une partie de son budget annuel à l'aide au développement et à la coopération internationale. Dans ce cadre, elle collabore étroitement avec la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), partenaire de référence pour de multiples entités publiques et associations actives à Genève dans la solidarité internationale. Forte de son expérience de plus de 50 ans, de son réseau d'acteurs ancrés localement, de ses commissions d'experts permettant l'étude approfondie de projets, la FGC offre à la notre administration les garanties nécessaires à un investissement en phase avec les objectifs de développement durable, ciblé dans les problématiques d'aide au développement, porteur pour les régions visées et « ressemblant » à Vernier.

Ainsi, en 2018, ce sont CHF 255'000.– qui ont été attribués à quatre projets (Guatemala, Burkina Faso, Haïti et Burundi) présentés par la FCG et CHF 20'000.– qui ont été destinés à des projets présentés à la Commission sociale du Conseil municipal par des associations domiciliées sur le territoire verniolan (Madagascar, Cameroun et République Démocratique du Congo).

AUTRES ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2018

Le partenariat avec l'office cantonal de l'emploi, via son service employeur qui permet aux usagers de la DAE d'accéder aux postes ouverts à l'OCE (pour la plupart non-encore publiés) et aux grands recrutements (TPG, aéroport, sécurité, santé).

La collaboration avec l'ORTRA santé-social et son centre le 28 pour l'organisation de l'évènement «Village santé-social» qui a eu lieu les 21 et 22 mars 2018 dans le hall central de Balexert.

L'organisation, en partenariat avec la Fondation Emile-Dupont, d'une exposition photographique revenant sur les travaux de rénovation réalisés dans le cadre du projet des Nouvelles Libellules.

La tenue d'«Equilibre Seniors», une conférence (animée par M^{me} Mulhauser-Wallin, physiothérapeute, PhysioGenève) suivie d'ateliers sur le thème de la prévention des chutes, activités financées par la République et canton de Genève.

La création du Conseil des Jeunes. Cette nouvelle structure participative s'adresse à tous les verniolans âgés de 15 et 25 ans et offre l'opportunité aux jeunes verniolans de mener des actions et de s'investir dans l'apprentissage de la vie citoyenne. Une

large campagne de communication a été lancée à l'automne 2018, sur les réseaux sociaux et via un affichage public, sous le sigle #communeenvie.

Aboutissement des démarches de soutien à l'association du Jardin Robinson du Lignon dans le cadre de la construction de nouveaux locaux, inaugurés en octobre 2018.

Mise en place d'une formation destinée aux partenaires jeunesse sur un nouvel outil pour la prise en charge des consommations problématiques, en collaboration avec la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (FEGPA).

Célébration des 10 ans d'activités de deux projets-phare du service, assurés par de bénévoles: le P'tilibus (transports de personnes) et l'Epicierie solidaire.



« Equilibre Seniors »

Petite enfance

Ruth Oberson
Responsable de service
022 306 06 80
petite-enfance@vernier.ch



STATISTIQUES

- ▶ Nombre de place de garde : 490, dont 368 à plein temps, 88 à temps partiel et 33 en accueil familial.
- ▶ Nombre d'enfants accueillis en EVE et JE du 1er janvier au 31 décembre (plein temps, temps partiel) : 923, dont 10% sont des fratries
 - ▶ 650 poursuivent leur accueil en janvier (502 en EVE et 148 en JE)
 - ▶ en août, 238 rentrent à l'école
 - ▶ et 273 nouveaux enfants sont accueillis (166 en EVE et 107 en JE)
- ▶ 45 enfants sont accueillis chez une accueillante familiale
- ▶ Nombre de familles en liste d'attente au 31 décembre : 407
- ▶ Nombre de demande pour l'année en cours : 242
- ▶ Nombre d'enfants ayant fréquenté la halte-garderie : 105

PERSONNEL

GÉNÉRALITÉS

Le service emploie 173 collaborateurs éducatifs (certains postes n'ont pas pu être repourvus l'an dernier en raison du manque d'éducateurs diplômés sur le marché du travail et actuellement remplacés par du personnel temporaire non diplômé), 49 remplaçantes temporaires. Il y a eu 7 congés maternités.

Le service a également accueilli 72 stagiaires non rémunérés (d'une semaine à 2 mois maximum), 16 apprentis et stagiaires rémunérés (convention avec les écoles allant de 6 mois à 1 an).

PROJETS SPÉCIFIQUES

La stabilisation des groupes de l'EVE du Lignon ainsi que l'organisation d'un accueil en petits groupes (répondant mieux aux besoins des enfants) ont nécessité l'augmentation de personnel planifié sur plusieurs années.

Dans le cadre de la prévention et la promotion de la santé, le service a effectué une étude sur l'ergonomie des places de travail dans le secteur en collaboration avec la SUVA.

Le service a participé à la mise sur pied d'une nouvelle formation de formateur à la pratique professionnelle sur Genève en collaboration avec le CEFOC, l'ESEDE et les divers partenaires du canton.

SERVICE PETITE ENFANCE (SPE)

Dans les mois et années à venir, le service petite enfance (SPE) va se développer de façon à répondre au mieux aux besoins des familles et des enfants vivant en Ville de Vernier. Ce développement vise notamment à s'adapter aux futures ouvertures d'institutions de la petite enfance en Ville de Vernier. De plus, il s'agit de diversifier les prestations pour offrir à toutes les familles et leurs enfants d'âge préscolaire des possibilités d'activités, de contacts et de liens autour de la petite enfance, d'en maintenir la qualité dans l'attention au développement de chaque en-

fant et de mettre en valeur le travail des professionnels de la petite enfance.

- ▶ Avec l'arrivée de nouvelles institutions petite enfance prévues, des groupes de travail préparent activement l'ouverture de l'EVE Jean-Simonet dans le quartier de Châtelaine et, à plus long terme, celle de l'EVE Etang
- ▶ Ouverture d'espaces adultes-enfants dans chaque quartier de la Ville de Vernier : En bas de chez toi aux Avanchets et au Lignon, Accueil Adultes-Enfants à Vernier-Village, Libellules et Châtelaine-Bourquin.
- ▶ Réflexion sur l'accueil inclusif pour l'accueil de tous les enfants, quels que soient leurs besoins.
- ▶ Du 23 mars au 6 mai, le service et ses partenaires ont organisé de nombreuses activités à Vernier pour les familles et leurs enfants dans le cadre de l'exposition « Découvrir le monde ». Le festival a recueilli un beau succès ! Les familles ont aimé partager un moment de jeu et découvrir de nouveaux loisirs adaptés aux tout-petits.

INSTITUTIONS PETITE ENFANCE (IPE)

ÉVÉNEMENTS OU PROJETS MARQUANTS DANS LES IPE

- ▶ EVE Avanchets. Bienvenue au Mexique à la fête de fin d'année

des familles! Réaménagement de la salle polyvalente

- ▶ EVE Bourquin. L'Accueil Adultes-Enfants a fait son retour le lundi dans les locaux de Bourquin. A la halte-garderie, les demi-journées sont très fréquentées
- ▶ EVE Lignon. L'IPE a mis en place une supervision pour les équipes dans le cadre du soutien à l'inclusion
- ▶ Jardin d'enfants EVE Vernier-Village. L'Accueil Adultes-Enfants est devenu itinérant et profite des locaux de ce jardin d'enfants, vacants le mercredi matin
- ▶ Ouverture AAE en juillet pour la seconde année. De nombreuses

familles en ont profité (144 personnes, dont 9 nouvelles familles) et des retours très positifs de ces utilisateurs.

ACTIVITÉS

En IPE, les équipes ont entrepris des activités qui répondent aux finalités de l'accueil collectif. Ces actions favorisent le développement des enfants.

Accompagnement au développement et socialisation

Pour répondre aux envies de découvertes des enfants, les institutions ont organisé des activités variées au fil des saisons :

- ▶ Des ateliers science à la crèche des Avanchets ou des visites à la Maison de la créativité, des sorties

dans de nombreux lieux à Vernier ou hors les frontières communales pour bouger ou visiter. La crèche a également participé au projet Youpla bouge. Le mouvement et la découverte ont également été au programme du jardin d'enfants (jardin alpin, travail sur les cinq sens, gymnastique...).

- ▶ Aux Libellules, la crèche organise de nombreuses activités ayant permis aux enfants de se familiariser avec l'environnement alpin, musical, ludique, ou le monde des transports, et peut-être les enfants ont-ils croisé des copains vernio-lans à la Maison de la créativité.
- ▶ Cette année, la crèche de Vernier-Village a mis sur l'organisation de deux semaines à thème,



Cours de yoga

la première autour des sens et la deuxième autour d'activités créatrices, et pour lesquelles les parents pouvaient participer activement, sans oublier le projet « Récupération ».

- ▶ Le thème du « partage » est porté par l'équipe du jardin d'enfants de Bourquin. Il est amené par diverses activités à faire ensemble, s'entraider, cuisiner avec chacun son ustensile et son rôle...

DIVERSITÉ

A travers leurs projets pédagogiques, les IPE ont mis en œuvre des activités qui permettent de reconnaître et faire vivre la diversité dans les institutions :

- ▶ Par exemple, la crèche de Vernier-Village et des Avanchets organisent des rencontres intergénérationnelles avec des personnes âgées résidant dans des EMS voisins.

Le Jeu

Les IPE de la Ville de Vernier bénéficient de la proximité avec les ludothèques parce que le plaisir et le jeu sont les fondements du développement de l'enfant. Elles ont organisé des sorties ou des collaborations.

- ▶ Par exemple, les enfants des groupes du jardin d'enfants de Vernier-Village se rendent une fois par mois à la ludothèque de Châtelaine et à la bibliothèque de Vernier-Village.

Le partenariat avec les familles et la co-éducation

Les IPE portent une attention particulière à la création d'un lien de confiance avec les familles et à l'échange autour de l'accueil de leur enfant, de ses besoins particuliers, pour y apporter les meilleures réponses :

- ▶ En cohérence avec le thème du partage amené au jardin d'enfants de Bourquin, une rencontre avec les parents a également été organisée et une fresque commune avec peintures et photos est restée dans les locaux afin de témoigner de ce moment de partage.
- ▶ La crèche des Avanchets a organisé plusieurs moments conviviaux, lors de l'escalade, par exemple, ou a invité les parents à parta-



Sortie en famille au Jardin d'enfants de Vernier-Village

ger un petit-déjeuner. L'équipe a également organisé une rencontre entre les futurs intervenants et les associations à destination des parents ayant des enfants rentrant à l'école.

- ▶ Au jardin d'enfants de Vernier-Village, quatre samedis ont été organisés avec parents et enfants pour visiter des lieux gratuits à Genève où les enfants d'âge préscolaire sont les bienvenus. Les groupes ont ainsi visité l'Accueil Adultes-Enfants, la ludothèque des Avanchets, le musée d'histoire naturelle et la Maison de la créativité. Un grand succès avec une participation en moyenne de 30 familles, un chiffre qui a grimpé à 60 !

Travail de direction et accompagnement des équipes

Le travail des directions et l'accompagnement des équipes contribuent pour une grande partie à la qualité de l'accueil de la petite enfance.

Les directions consacrent beaucoup de leur temps à observer et porter la réflexion sur les pratiques professionnelles de leurs collaborateurs ainsi qu'à les écouter, les guider et les soutenir pour le meilleur accomplissement de leurs tâches. Ils reçoivent les parents, participent aux séances de réseau avec les différents partenaires extérieurs et à la réflexion tant organisationnelle que pédagogique.

La qualité de l'accueil est également assurée par une attention particulière à l'encadrement et aux formations du personnel éducatif, des aides et des stagiaires. En 2018, de nombreuses formations initiales et continues ont été dis-

pensées dans les IPE (multi-âge, Brain Gym, « Parle Avec Moi », récupération, aux apprenties, etc.).

ÉQUIPE SOCIALE

L'action « En bas de chez toi » s'est poursuivie dans le quartier des Avanchets et a débuté au Lignon. Les ludothèques des quartiers les accueillent pour l'hiver. La participation est fluctuante mais l'intérêt des familles pour ce moment se confirme.

La collaboration et la réflexion entre les équipes de EBCT et AAE se renforce (temps de travail commun). Par exemple, ces échanges visent une meilleure coordination des activités pour couvrir 5 grands quartiers et tous les jours de la semaine.

La prise en charge de situations particulières en liste d'attente est toujours une grande part de l'activité de l'équipe sociale. Elle intervient également dans certaines IPE pour un regard extérieur, un soutien des équipes et une collaboration appréciée.

L'équipe sociale a accueilli 2 stagiaires de la HETS pour deux périodes de 6 mois. Ces étudiantes en plus de leur activité avec l'équipe sociale offrent un soutien sur le terrain lié aux besoins spécifiques d'un groupe d'enfants dans une institution.

Les interventions de l'année 2018 :

- ▶ 82 enfants ont bénéficié d'une intervention spécifique au cours de l'année 2018. (329 interventions).
- ▶ 86% des ces enfants sont connus dès leur inscription en liste d'attente.

- ▶ Pour 96 % de ces enfants, les éducateurs sociaux sont intervenus entre 1 et 10 fois.

- ▶ Les motifs d'intervention se répartissent ainsi : 41 % concerne la situation familiale uniquement, 33% le motif est strictement lié à l'enfant, 25 % concerne à la fois l'enfant et sa famille.

PROJETS COMMUNS AUX IPE

FOND INCLUSION

Après le vote du conseil municipal, une ligne budgétaire a été créée pour pérenniser le financement du dispositif en place depuis plusieurs années et permettant l'accompagnement de chaque enfant selon ses besoins. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, ce fond est donc financé à l'interne et pour une partie, avec la contribution des familles (relèvement de 2% du prix des pensions). Certains groupes d'enfants ont pu bénéficier de renfort en personnel permettant des interventions et des accompagnements spécifiques adaptés à leurs besoins. Les interventions de l'année ont concerné 8 enfants en situation individuelle et 4 groupes (20 enfants), soit un total de 28 enfants.

AUTRES PROJETS

- ▶ L'évolution et le fonctionnement du dispositif « Parle Avec Moi » (PAM) a continué dans toutes IPE de Vernier. En 2018, l'accent a été mis sur la formation continue des éducatrices référentes pour leur permettre de

mieux accompagner les équipes dans la mise en place du PAM.

- ▶ Le SPE a aussi poursuivi le travail autour de la rédaction du rapport famille SPE/SCOS et présenté ses résultats au nouveau magistrat élu, Martin Staub.

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR (AFJ)

Durant l'année, 19 accueillantes familiales de jour, dont deux nouvellement engagées, ont accueilli 64 enfants, pour un équivalent de 36,32 places sur 33 places prévues. L'Accueil familial de jour en plus d'apporter un soutien

aux accueillantes, a organisé 15 cafés-rencontres.

La structure a engagé deux nouvelles coordinatrices et a pris congé de la directrice partie en retraite. En octobre 2018, le comité de l'association a validé une nouvelle organisation de l'AFJ-MVM.

Celle-ci est basée sur un système de fonctionnement à responsabilité partagé offrant à l'équipe une plus grande autonomie dans les divers champs d'action repartis en deux pôles: pédagogique et administratif.



Police municipale

Jacques Chevalier
Responsable 022 306 06 55
police-municipale@vernier.ch

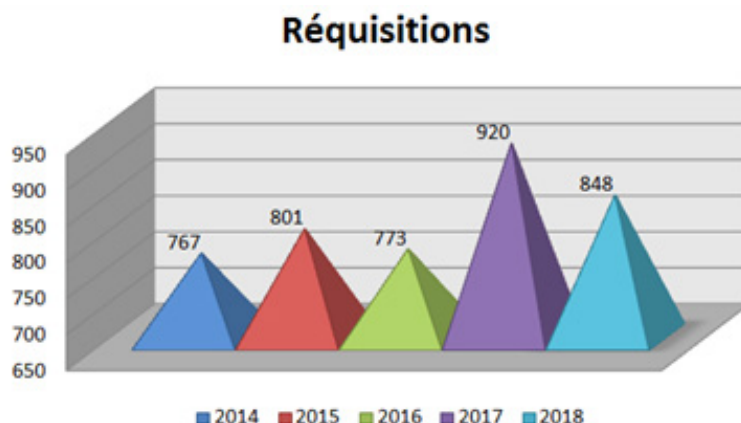


La police municipale compte 19 agents qui travaillent en rotation afin d'assurer une couverture opérationnelle de 06h à 23h en semaine et de 13h à 23h le samedi.

Les actions journalières des agents concernent un large spectre d'activités qui vont de la simple présence policière pour répondre à un sentiment d'insécurité à des arrestations de délinquants.

Dans le domaine de de la Loi à la Circulation Routière (LCR), il y a eu 325 interventions.

Durant ces dernières années, un appui non négligeable a été assuré afin de décharger la police cantonale dans les interventions. Ce chiffre se monte pour 2018 à 848 procédures.



Proximité – Visibilité – Dissuasion





Proximité – Visibilité – Dissuasion

PATROUILLES PÉDESTRES

Un travail important de proximité est assuré tout au long de l'année via des patrouilles pédestres. Cela représente une augmentation de plus de 1000 heures de patrouilles pédestres entre 2017 et 2018.

POINTS DE CONTACT

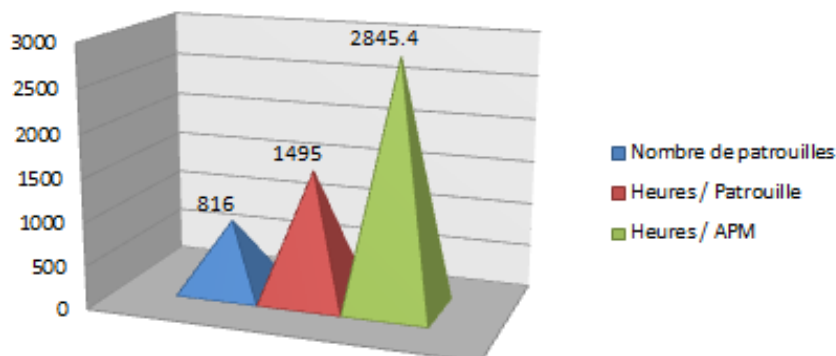
Le travail effectif des policiers municipaux qui en assurant 990 points de contact l'année dernière donnent une réponse ponctuelle et efficace dans des domaines aussi variés que la circulation, la loi sur les armes, les stupéfiants ou la lutte contre le bruit.

Les points de contact sont réalisés par la présence d'une patrouille pendant un laps de temps donné sur un lieu donné, identifié pour des raisons différentes: densité de circulation créant un certain danger, demande d'une présence policière rassurante, lieu criminogène ou bien faisant l'objet de doléances récurrentes.

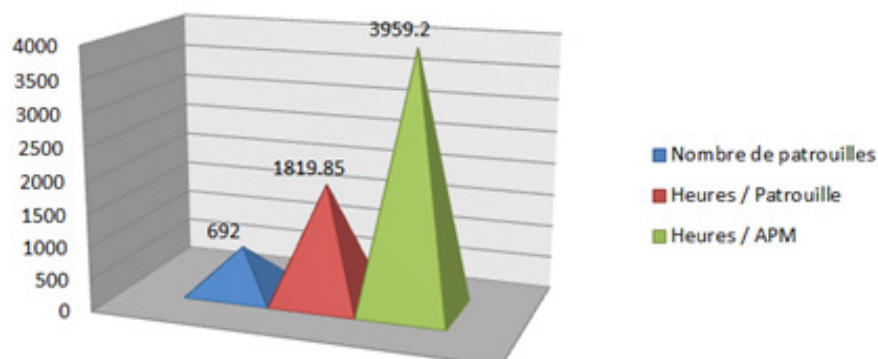
La collaboration avec les services communaux permet également de répondre aux besoins des habitants et usagers de la Ville de Vernier. Cette coopération se fait grâce à un travail collaboratif transversal avec d'autres services comme la cohésion sociale, la récupération, la voirie, les espaces verts ou encore le service écoles et locations.

En 2019, nos perspectives se projettent sur une présence policière toujours plus marquée dans le domaine de la prévention, de l'information, du respect, via un service d'ilotage performant, opérationnel et humain. La coordination inter-service sera encore renforcée.

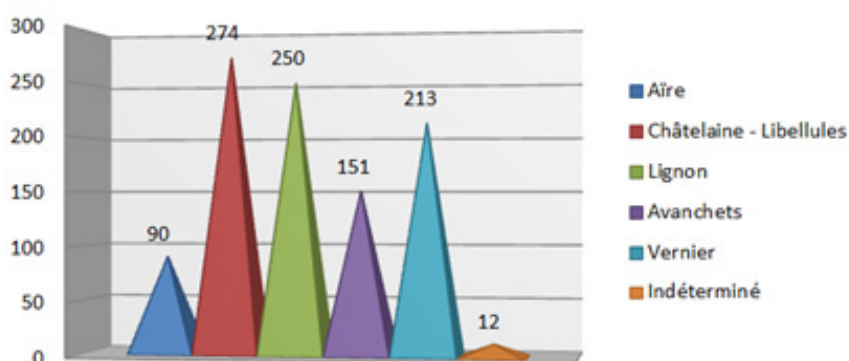
Patrouilles pédestres 2017



Patrouilles pédestres 2018



Point de contact 2018



Sécurité civile

Jean-Luc Biolley
Responsable de service
022 306 07 00
securite-civile@vernier.ch

La sécurité civile comprend les domaines de la protection civile, les sapeurs-pompiers, les samaritains et les sauveteurs auxiliaires



© Serge Honthaas

PROTECTION CIVILE

EXERCICES ANNUELS

Durant l'année 2018, l'OPC a mené les activités suivantes :

- ▶ 7 février : test sirènes (EM)
- ▶ 5 mai : Marathon de Genève
- ▶ 21 juin : Opération PAPAM
- ▶ 14-15 juillet : Triathlon
- ▶ 4-8 août : alerte canicule

- ▶ 11 cours de répétition entre l'assistance, appui et PBC, PABC et logistique

SAPEURS-POMPIERS

EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2018 est de 57 sapeurs-pompiers.

ADMINISTRATION :

2 séances pour la distribution des piquets ont été organisées. Les 52 semaines ont été tenues par 5 à 6 sapeurs.

Les membres de l'état-major ont tenu les 52 semaines de piquet en tant que chef d'intervention pour le territoire de Vernier et celui de Meyrin occasionnellement.

Les affaires courantes ont été traitées au cours de 12 séances d'état-major.

Suite du contrôle des colonnes sèches sur mandat cantonal.

Le site internet fonctionne avec des liens sur les réseaux sociaux

VÉHICULES

Les 9 véhicules de la compagnie ont accompli 17'854 Km.

Le Puch de 1987 a fêté ses 31 ans de service, il a effectué 1432 Km. Son état se dégrade au niveau de la carrosserie et de sa boîte à vitesse, mais le garage municipal fait des miracles.

10 chauffeurs ont participé au module sapeur-pompier sur la conduite et la sensibilisation aux signaux prioritaires au circuit du Plantin du TCS.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

Le groupe entretien a effectué le contrôle et l'entretien du matériel et des engins selon les directives et lois en vigueur, 9 contrôles pour un total de 522 heures.

Remplacement de matériel usagé et acquisition :

- ▶ 3 Appareils respiratoires et 6 cylindres d'air comprimé en remplacement de matériel en fin de vie pour le fabricant
- ▶ Remplacement de 6 lampes par système LED
- ▶ Remplacement du matériel de protection pour le tronçonnage

- ▶ Remplacement du matériel de communication analogique par le système numérique Polycom

INSTRUCTION ET CONVOCATION DU CORPS

- ▶ 2 mai : cours de cadres
- ▶ 5 mai : exercice d'intervention : école des libellules
- ▶ 10 octobre : cours de cadres, préparation de l'exercice
- ▶ 13 octobre : exercice d'inspection compagnie à l'école des Libellules

6 instructions ont été données par les sof chef de groupes les lundis lors des prises de piquet.

DÉTAIL DES ACTIVITÉS

L'engagement du corps a représenté 8'090.25 heures qui se répartissent comme suit :

- ▶ Intervention sinistre : 1'669 heures ;
- ▶ Garde de préservation : 1'561.50 heures ;
- ▶ Instruction de la compagnie : 2299.75 heures ;
- ▶ Diverses séances de l'EM & représentation : 410.50 heures ;
- ▶ Entretien matériel du corps : 763 heures ;
- ▶ Instruction section Trexa : 481.25 heures ;
- ▶ Divers : 905.25

GARDE DE PRÉSERVATION

Le corps a assuré 168 services de garde (199 en 2017) pour 1'548 heures dans les salles communales et sur les emplacements de fête, soit 31 engagements de moins.

La directive sur les gardes de préservation est en toujours en cours de consolidation au niveau communal pour l'application de la F4 05, les demandes répétées à l'OCCPAM afin de former le personnel communal en interne sont restées sans réponse. Nous avons supprimé les gardes à l'aula de l'école des Ranches

SECTION DES PORTEURS D'APPAREILS RESPIRATOIRES

16 exercices soit 524.50 heures selon le règlement, 2 exercices pour le test annuel de condition physique. 2 des exercices ont été effectués dans les berces feu de gaz à Bernex.

Nous avons rempli nos cylindres à l'aide du compresseur de la piscine du Lignon, ainsi que contrôlé nos appareils après chaque exercice selon les directives la FSSP pour un total de 241 heures.

INSTRUCTION ET ACTIVITÉS DE LA SECTION TREXA

- ▶ 11 avril : cours de cadre
- ▶ 14 avril : exercice de la section : au SIG, exercice d'engagement par postes, le tout alimenté par des conduites d'eau de 110mm
- ▶ 12 septembre cours de cadre : préparation d'une leçon de détail pour le samedi

- ▶ 15 septembre : exercice de détail en petits groupes sur les moyens TREXA et visite de SOGEP 1 et 2
- ▶ 12 septembre : exercice conjoint avec les SIS : mise en place d'un dispositif de protection sur des citernes (1 canon et notre 1GP).
- ▶ Nuit du 23 au 24 octobre : exercice Carbura, le SIS a réalisé la fermeture de la route de Vernier.

Nous avons effectué les inspections annuelles des dépôts pétroliers courant octobre.

AUTRES ACTIVITÉS

Le Commandant a participé aux diverses séances d'arrondissement Rhône-Lac. La compagnie était représentée à l'assemblée de la Fédération Genevoise des sapeurs-pompiers ainsi qu'à la caisse de secours.

Le concept SP 2030. Le groupe de travail SPV/magistrats auquel participe le cmdt de la CP51, se sont réunis dans un très bon esprit de collaboration.

ACTIVITÉS HORS SERVICE

- ▶ Accueil d'une classe de collège avec présentation de notre programme didactique et interactif sur le feu ;
- ▶ Pour la Ville de Vernier, 2 formations pour les collaborateurs et 1 pour les apprentis

- ▶ Le train TREXA s'est déplacé pour le 200ème des pompiers de Veyrier
- ▶ Téléthon au centre commercial de Blandonnet.

SAMARITAINS

EFFECTIF & STRUCTURE

L'effectif au 31.12.2018 est de 57 membres dont 41 membres actifs. Durant l'année, nous avons recruté 8 nouveaux volontaires. Les membres actifs sont âgés de 17 à 66 ans, et se répartissent en 28 femmes et 13 hommes. L'ancienneté des membres actifs est de quelques mois à 17 ans. La gestion est réalisée par un comité élu de 6 personnes.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

- ▶ 24 services médico-sanitaires,
- ▶ 15 services de renforcement des gardiens de piscine,
- ▶ 4 services «Aider & Encadrer» (accompagnement des voyages des aînés),
- ▶ 9 cours de secourisme (7 cours pour la population et 2 cours cibles),
- ▶ 10 collectes de sang (2 publiques et 8 en entreprise),
- ▶ 5 actions de promotion du secourisme auprès de la population

INVESTISSEMENTS

L'engagement a été de 2124 heures, qui se répartissent comme suit :

- ▶ 901 heures de services médico-sanitaires communaux,
- ▶ 120 heures de renforcement des gardiens de piscine,
- ▶ 37 heures de service «Aider & Encadrer»,
- ▶ 53 heures de cours à la population,
- ▶ 185 heures de collectes de sang,
- ▶ 100 heures de promotion du secourisme,
- ▶ 28 heures de formations initiales, de formations continues et de recyclages¹ pour nos membres,
- ▶ 300 heures dédiées à l'organisation des activités²,
- ▶ 400 heures dédiées à la gestion de la section³.

CÉLÉBRATION DE NOS 50 ANS

Cette année marquait les 50 ans de notre section. Pour célébrer ce jubilé, une commission a été créée. Parmi les faits marquants :

- ▶ Une conférence organisée le 8 mai 2018 à l'aula de l'École des Ranches sur le thème « Implication des citoyens dans le secours à

¹ BLS-AED, oxygène, radio, mesure de la glycémie, moniteur de cours 1...

² planification, contrôle matériel, désinfection, achat, préparation des cours...

³ gestion proprement dite (comptabilité, AG, réunions du comité...), communication, représentation

victime – Maillon indispensable » a convié le responsable médical du 144, le Docteur Robert Larribau ; monsieur Sebastien Martin-Achard, qui a présenté le projet « Save a Life » et l'officier sanitaire du SIS et membre d'honneur de notre section, le lieutenant Alexandre Genolet, qui a montré l'évolution de la formation des premiers secours à la population.

- ▶ Le 8 septembre 2018, Journée Mondiale des Premiers Secours, nous étions présents au Centre Commercial de Balaxert où nous avons occupé les 150m² du Mail central.
- ▶ Enfin, la Section des Samaritains de Vernier a eu l'honneur de recevoir le Mérite Verniolan le 18 octobre 2018.

PARTENARIAT & COLLABORATION

Outre la collaboration avec la Délégation Seniors de la Ville de Vernier (pour les services «Aider & Encadrer»), nous avons des partenariats avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (pour les collectes de sang), avec le 144 (pour l'annonce des services médico-sanitaires) et avec le collectif d'organisation de la fête au village.

Nous collaborons au niveau cantonal pour les services de grande envergure (Fêtes de Genève, Matches du GSHC...) et dans le cadre du plan OSIRIS (par l'intermédiaire du groupe d'intervention PICA).

SAUVETEURS AUXILIAIRES

EFFECTIF & STRUCTURE

L'effectif du corps au 31 décembre 2018 est de 21 sauveteurs et 13 honoraires.

Le nombre d'heures totales effectuées pour 2018 s'élève à 360 réparties de la manière suivante : comités : 48, manifestations : 297, exercice : 15.

ACTIVITÉS

Différentes activités ont réunis membres du comité, sauveteurs et honoraires à de nombreuses reprises, notamment :

- ▶ 11 janvier : traditionnel apéritif de début d'année
- ▶ 19 janvier : rapport annuel des pompiers verniolans
- ▶ 1^{er} mars : participation à l'assemblée générale des samaritains
- ▶ 8 mars : assemblée générale au BSV
- ▶ 17 avril : participation à l'assemblée générale de la Fédération à Thônex
- ▶ 15 mai : exercice sous forme d'alarme.
- ▶ 24 mai : assemblée générale de printemps au BSV pour la préparation des promotions et du 1^{er} août
- ▶ 1^{er} juin : adieux et honneurs à Monsieur Parcineau qui nous a quitté le 27 mai.
- ▶ 1^{er} juin : participation à la commémoration du débarquement des troupes confédérées au Port Noir, sous l'égide de la Fédé
- ▶ 16 juin : sortie annuelle dans la région de Porrentruy
- ▶ 29 juin : fête des écoles, avec préparation du sirop, cortège et tenue d'un stand saucisses / frites
- ▶ 1^{er} Août : fête nationale au Lignon avec préparation et service de la soupe aux aînés. Pour la 1^{ère} fois les sauveteurs ont tenu la buvette en lieu et place d'un stand saucisses / frites. Organisation appréciée par tous.
- ▶ 26 août : gestion de la circulation lors de la manifestation sportive Swim Run
- ▶ 11-12-13 octobres : gestion circulation et parking au Vernier sur Rock
- ▶ 1^{er} novembre : assemblée générale d'automne au BSV
- ▶ 26 novembre : participation à la séance debriefing promotions & 1^{er} Août organisée par le service de la culture et de la communication à Chauvet-Lullin
- ▶ 9 décembre : 6 sauveteurs verniolans ont participé au cortège de l'Escalade en Ville de Genève. Au

total ce n'est pas moins de 34 sauveteurs qui ont œuvré ensemble au nom de la Fédé

- ▶ 14 décembre : 7^e fête de l'Escalade, délocalisée à l'école de Vernier-Village en raison des travaux à l'école des Ranches

Participation aux deux comités de la fédération.

Le comité s'est réuni à 6 reprises.

Lors des fortes températures du mois de juillet, nous avons été mis en alerte dans le cadre du plan «Alerte Canicule».

Les Samaritains de Vernier lors de la remise du Mérite municipal verniolan en octobre 2018.



Informatique et télécommunications

Olivier Debernardi
Responsable de service
022 306 06 90
infotel@vernier.ch



INFORMATIQUE

La fin du support du système d'exploitation Windows Seven par Microsoft est prévue pour 2020. Cela a impliqué de planifier le déploiement vers Windows 10 ainsi que le remplacement des ordinateurs fixes et portables à raison d'une centaine de machine par année sur trois ans.

TÉLÉPHONIE

Sunrise est devenu notre opérateur principal pour la téléphonie fixe. Nous avons également procédé à l'installation d'un trunk SIP. Ces différentes opérations ont pour résultat une baisse substantielle des coûts de la téléphonie communale.

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE

L'école primaire Emilie de Morsier ainsi que le Jardin Robinson du Lignon ont été raccordé par fibre optique au réseau informatique communal ce qui représente plus de cinquante bâtiments communaux interconnectés.

Ce réseau fibre permet d'accéder aux données informatiques communales, de diffuser la téléphonie IP communale, d'alimenter la centaine de borne WIFI, de gérer les accès aux bâtiments et de contrôler à distance chaufferies et sondes.

© iStock-nacla



**Aménagement
du territoire**

Génie civil

Projets

Bâtiments

**Urbanisme et
développement
durable**

Energies

Sports

Ecoles et locations



**Conseiller administratif délégué
Yvan Rochat**

Aménagement du territoire

Dominik Meyer
Secrétaire général adjoint technique
022 306 07 40
amenagement-territoire@vernier.ch



REQUÊTES EN AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Les autorisations suivantes ont été délivrées par le canton sur le territoire communal :

- ▶ 7 autorisations de démolir (M)
- ▶ 129 autorisations en procédure accélérée (APA) dont 119 sans préavis communal
- ▶ 46 autorisations définitives de construire (DD)
- ▶ 4 demandes préalables (DP)
- ▶ 1 demande de renseignement (DR)

Ainsi, la Ville de Vernier a enregistré des autorisations délivrées par le DT pour :

- ▶ La construction d'un immeuble d'habitation de quarante logements au chemin du Croissant
- ▶ La construction d'un immeuble pour personnes âgées (IEPA) au chemin des Campanules
- ▶ La construction d'un centre d'accueil pour requérants d'asile mineurs au chemin du Grand-Champ
- ▶ La construction d'un habitat groupé de six logements au chemin du Wellingtonia
- ▶ La surélévation de deux étages de deux immeubles situés au ch. De-Maisonnette 12 C et D, création de 32 appartements.

Au quartier de l'Étang :

- ▶ La réalisation des aménagements extérieurs du quartier, création des infrastructures.

- ▶ La construction d'un bâtiment dédié aux équipements publics : Salle de sports double, salle d'arts martiaux, groupe scolaire, parascolaire, ludothèque, maison de quartier, centre de quartier, EVE et potagers urbains en toiture - abattage d'arbres et mise en place d'une climatisation

OPERATIONS FONCIERES

Dans le courant de l'année 2018, les opérations suivantes ont été régularisées :

1/ Réalisation du PLQ 29'719 – route de Peney-chemin Mouille-Galand : cession consentie en faveur de la Ville de Vernier pour permettre l'élargissement du chemin.

2/ Réalisation du PLQ 29271 – chemin de l'Ecu : cession consentie en faveur de la Ville de Vernier pour permettre l'élargissement du chemin.

NOUVEAU QUARTIER DE L'ÉTANG

L'année 2018 a été essentiellement consacrée à la construction des réseaux de canalisation dans le chemin de l'Étang et dans les venelles ainsi qu'aux importants travaux de terrassement et aux préparations des fonds de fouille des îlots. Le financement nécessaire à la construction du bâtiment public prévu sur l'îlot G a été voté par le Conseil municipal en fin d'année.

Le planning général est le suivant : réouverture du chemin de Jacques-Philibert-de-Sauvage (et passage sous pont CFF) fin 2019

Ilot A : Livraison février 2023

Ilot B : Livraison janvier 2022

Ilot C : Livraison mars 2022

Ilot D : Livraison janvier 2022

Ilot E : Livraison avril 2021

Ilot F : Livraison août 2021

Ilot G : Exploitation du bâtiment prévue pour août 2021

Vue du chantier du quartier de l'Étang © Mayenfish.com



Génie civil

Stefano De Giorgi
Kim Ng
Responsables de domaine
022 306 07 50
techniques@vernier.ch

Les activités du service de Génie civil sont consacrées principalement à l'étude et à la réalisation de projets dans le domaine des aménagements routiers et de la gestion des eaux. Parmi ceux-ci, plusieurs projets phares ont marqué l'année 2018 :

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'AÏRE ET DU CHEMIN DES SELLIÈRES (PARTIE AMONT)

Dans un souci d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers (automobilistes, cycles et piétons), d'importants travaux ont été mis en œuvre : une nouvelle piste cyclable a notamment été construite et un collecteur pour récupérer les eaux de chaussée a été posé. Ces travaux ont débuté au deuxième semestre 2016 et se sont achevés durant l'été 2018 par la pose d'un revêtement phonoabsorbant sur la totalité du tronçon (1 km au total).

TRAVAUX DE LA BOUCLE DE REBrousSEMENT DU LIGNON

La boucle de rebroussement du Lignon a été complètement réaménagée en 2018

afin d'optimiser la desserte des bus TPG. Dans ce cadre, le talus situé en contrebas de la boucle a été stabilisé, un nouveau passage pour piétons a été créé, les enrobés de la route ont été remplacés et les arrêts de bus réaménagés.

MISE EN ŒUVRE D'UN RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX ET D'UNE STATION D'ÉPURATION AU LIEU-DIT « LE MOULIN »

Une installation enterrée pour le traitement des eaux issues des habitations existantes dans le secteur au lieu-dit « Le Moulin » a été posée aux mois de mai et juin 2018. Un édicule sanitaire ouvert au public a aussi été mis en place et raccordé à l'installation d'épuration.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIÉS AU QUARTIER DE L'ETANG

Les travaux sur le quartier de l'Etang ont démarré au mois de mai 2018 par la pose des futurs réseaux de collecteurs publics d'assainissement. Ces travaux conséquents (2km de canalisations posées allant jusqu'à des diamètres de

1000mm et certains travaux effectués en micro-tunnelier) se sont achevés en un temps record à la fin de l'année 2018.

DES ÉTUDES LIÉES À D'AUTRES PROJETS IMPORTANTS ONT ÉTÉ PORTÉS PAR LE SERVICE DU GÉNIE CIVIL DURANT L'ANNÉE 2018, EN PARTICULIER :

- ▶ Etude liée aux travaux de réaménagement routier du quartier des Avanchets dont les travaux sont prévus mi-2019
- ▶ Etude de mise en séparatif du réseau d'assainissement de la route de Peney dont les travaux sont prévus fin 2019
- ▶ Etude de gestion et de renaturation des eaux du nant des Grebattes en cours d'achèvement et dont les travaux sont prévus en 2022



Mise en place des tirants d'ancrage pour la stabilisation du talus au pied de la boucle du Lignon

Projets

Anne-Sophie Meichtry Pinho
Carole Penelas
Responsables de domaine
022 306 07 50
techniques@vernier.ch



PROJET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU FUTUR QUARTIER DE L'ETANG

Lors de la commission des bâtiments de décembre 2017, les plans de l'avant-projet ont été présentés en vue d'une validation par le Conseil municipal. Ce dernier a validé l'avant-projet le 6 février 2018.

Le projet des équipements publics du futur quartier de l'Etang a été développé durant le premier trimestre 2018, pour aboutir à la dépose de l'autorisation de construire le 17 mai, laquelle a été délivrée le

17 septembre avec une entrée en force le 17 octobre 2018.

En parallèle, s'est déroulé le travail de l'établissement des documents en vue

du dépôt de l'appel d'offres en procédure ouverte pour les travaux de construction en Entreprise Générale, qui a été déposé sur le site SIMAP le 5 octobre 2018. L'adjudication de l'Entreprise Générale est prévue en février 2019, avec début intentionnel des travaux en mars-avril 2019.

La demande d'autorisation (DA), pour le crédit de réalisation du projet des équipements publics du quartier de l'Etang n° 357 – 18.11, a été présentée à la commission des bâtiments le 27 novembre 2018 et a été votée au CM du 18 décembre 2018, pour un montant TTC de CHF 54'500'000.00.

JARDIN ROBINSON DU LIGNON – JRL

Le chantier du nouveau projet du Jardin Robinson du Lignon JRL qui a débuté en mars 2017, s'est terminé en août 2018,

selon les délais annoncés. La remise des clés du bâtiment aux utilisateurs a eu lieu le 27 août 2018. Le planning a été respecté, et les aménagements extérieurs ont été remis en état selon la disposition initiale, en intégrant l'implantation du nouveau projet.

MAISON DE QUARTIER ACTARIS

En 2016, un échange parcellaire s'est fait entre la Fondation Emile Dupont (FED), et la Ville de Vernier en vue de développer le projet du Centre Culturel de Châtelaine. A l'issue de ces échanges parcellaires, le secteur dit Actaris a fait l'objet de réflexions quant à son développement.

La finalité de ces discussions a amené ces trois entités Maîtres d'ouvrage, soit la FED, l'AGCT et la Ville de Vernier, à organiser conjointement un concours SIA

Jardin Robinson du Lignon



142 (2009), dans le but de réaliser deux immeubles de logements et une maison de quartier.

Le concours a été lancé en avril 2017. Le projet WOOD WISCH, du bureau d'architecture Acau architecture a été jugé fin décembre 2017, comme étant celui qui répondait le mieux aux trois programmes distincts demandés par les Maîtres d'ouvrage, ainsi qu'aux critères d'appréciation suivants :

- ▶ Concept architectural et intégration dans le site
- ▶ Concept constructif et économique du bâtiment
- ▶ Concept environnemental

L'annonce officielle du projet lauréat a été faite le 18 janvier 2018 lors du vernissage.

L'année 2018 a permis de débiter la collaboration entre les deux Maîtres d'ouvrages, la Ville de Vernier et le bureau lauréat, ainsi qu'avec les mandataires spécialisés en vue de débiter l'étude de l'avant-projet.

ECOLE EMILIE-DE-MORSIER (CONCORDE, SECTEUR L)

Les travaux se sont poursuivis comme prévus et la remise de l'Ecole par l'Entreprise Générale Edifea SA a eu lieu en août 2018, pour une exploitation du bâtiment par la population et l'accueil de six classes du DIP pour la rentrée scolaire 2018-2019. Quelques travaux de finition ont été exécutés en parallèle de la rentrée scolaire.

ESPACE DE VIE ENFANTINE DANS UN IMMEUBLE SITUÉ À LA RUE JEAN-SIMONET 3

L'immeuble réalisé par Christophe Pittet et la FMCV, permettra de recevoir au rez-de-chaussée un espace de vie enfantine de 30 places avec un accueil multi-âge. Le projet d'aménagement s'étend sur 480 m² et comprend deux espaces de vie ainsi que des locaux communs (salle de mouvement, salle de repas, cuisine, vestiaires) et locaux pour l'administration et le personnel. Un parc privatif attenant à la crèche, avec un accès direct, sera équipé de jeux et planté d'arbres de petite taille ainsi que des arbustes.

L'entreprise générale Edifea SA a été adjudgée en novembre 2018 afin de réaliser les travaux d'aménagements de la crèche. L'ouverture et l'accueil des enfants sont prévues en août 2019.

ECOLE DES RANCHES II – RÉNOVATION, AGRANDISSEMENT ET SURÉLÉVATION

Le chantier en lien avec le projet définitif de rénovation, faisant l'objet de la demande d'autorisation DD 110608, déposée le 14 juillet 2017, a débuté au début février 2018, par les travaux préparatoires et de repérages des installations techniques.

Le chantier est divisé en trois phases, à savoir :

- ▶ 1^{ère} phase ouverture jusqu'à juin 2018.
- ▶ 2^{ème} phase de juin jusqu'à décembre 2018.

- ▶ La 3^{ème} phase se fera en 2019, avec la remise du bâtiment en août, pour une exploitation totale du bâtiment dès la rentrée scolaire 2019-2020.

STADE DE VERNIER – 12 VESTIAIRES COMPLÉMENTAIRES

Le projet de la réalisation d'un bâtiment modulaire en béton préfabriqué a fait l'objet de la DD 110854, qui a été déposée le 1^{er} novembre 2017. Cette dernière a été acceptée le 26 mars 2018, avec une entrée en force fin avril 2018. L'Entreprise Générale Rampini SA, adjudicatrice de la réalisation des travaux suite à un appel d'offres en marché public ouvert, a débuté le chantier le 30 avril 2018. Les travaux se sont déroulés tout le long de l'année en respectant le planning prévu.

L'ouverture du bâtiment, ainsi que son exploitation, avec remise aux utilisateurs, soit le FC Vernier et le FC Avanchet-Sport aura lieu en mars 2019.

Stade de Vernier - 12 vestiaires complémentaires



© Rampini Construction

Bâtiments

Patrick Conconi
Responsable de service
022 306 07 50
techniques@vernier.ch

COMPTES 2018

Le service des bâtiments est chargé de la maintenance, hormis les installations CVSE

(Chauffage - Ventilation - Sanitaire - Electricité), de tous les bâtiments du parc immobilier de la commune de Vernier.

Le budget global alloué à ces travaux (charges) s'élève à CHF 4'094'683.00 alors qu'en 2017 le budget était de CHF 4'737'140.00 soit un budget diminué de 400'000.- environ pour cause d'exercice budgétaire restrictif.

Pour les charges, les comptes montrent un dépassement de CHF 391'459.86 là ou comparativement en 2017 les comptes présentaient un dépassement de CHF 541'049.41 nous étions alors à 5,278 millions de charges. Soit une importante diminution liée aux mesures d'économies consenties pour l'ensemble du budget de fonctionnement 2018.

INVESTISSEMENTS

CRÉDIT POUR L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

En 2018, nous avons amélioré les écoles des Avanchets, pour un montant de 668'000.- environ, 130'000.- en dessous des estimations. Les techniques employées avec le temps et l'expérience, permettent de diminuer les coûts assez nettement.

MAISON D'IVERNOIS – RÉNOVATION DE LA CHARPENTE

Nous avons terminé les travaux, nous avons laissé passer l'hiver et terminons les diverses interventions cosmétiques en façade ce printemps. Les associations VSR et Antigél ont récupérés leurs locaux. Une opposition ne permet pas de réaliser des fenêtres en toiture, le chantier se terminera définitivement une fois ces dernières réalisées.

ASSAINISSEMENT DES FAÇADES DE LA SALLE DU LIGNON ET DU CENTRE SPORTIF DU LIGNON

La première étape des travaux est terminée, le remplacement des vitrages a été réalisé. En complément des travaux d'assainissement, nous avons rénové la toiture de la Salle du Lignon. En 2019, nous interviendrons sur le centre sportif et terminerons les travaux sur la Salle du Lignon. A noter que nous sommes bien en-dessous des budgets estimatifs et que cette marge permet d'envisager quelques rénovations complémentaires nécessaires.

VANDALISME

Concernant les dégâts liés au vandalisme, une somme de CHF 30'000.00 a été inscrite au budget 2018 soit 10'000.- de moins que pour l'exercice précédent. Nous avons subi des dégâts et vandalisme pour une somme globale de CHF 195'300.95. Il faut mettre en balance le fait que les assurances ont remboursé CHF 187'625.65 en 2018. Soit donc au total un vandalisme dont le coût total dégage un disponible de CHF

7'675.30. Ceci s'explique par le fait que les remboursements d'assurances sont en décalage avec les paiements, et que pour cet exercice les paiements 2016 ont permis ce résultat positif.

ELÉMENTS NOTABLES NON PRÉVUS AU BUDGET COURANT

Globalement, dans les comptes par nature, les dépenses sont équilibrées et proches des montants budgétisés. Cette année, il y a eu une seule grosse intervention hors budget.

Abri PC du Lignon : Une importante infiltration nous a contraints d'intervenir sur la dalle et de refaire une zone de l'étanchéité. Pour une somme d'environ CHF 19'000.-.

Urbanisme et développement durable

Igor Moro
Responsable de domaine
022 306 07 50
mobilite@vernier.ch



GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

La collaboration avec l'office de l'urbanisme et les autres services de l'Etat sur les trois grands projets (GP) de développement urbain touchant le territoire de la Ville de Vernier s'est poursuivie en 2018, tant au sein des directions de projet que lors des séances décisionnelles des comités de pilotage. Pour chacun des trois GP, les principales thématiques traitées en 2018 ont été les suivantes :

- ▶ **GP CHÂTELAINÉ** : la définition des besoins du futur pôle multimodal de Châtelaine a été longuement questionnée au regard des nombreuses transformations attendues dans le secteur de l'Ecu : le passage de lignes de bus à haut niveau de service, celui de la voie verte d'agglomération, de deux axes routiers d'importance cantonale, la construction d'un centre culturel d'intérêt régional ainsi que d'un nouveau cycle d'orientation, la réalisation des bâtiments du PLQ voies CFF et, dans un avenir plus éloigné, la construction d'une halte RER. Une étude préliminaire pour une requalification de l'avenue Henri-Golay, de la rue Jean-Simonet et du passage inférieur de l'avenue de l'Ain a également été menée en collaboration avec l'office de l'urbanisme.
- ▶ **GP ZIMEYSAVER** : mise à part l'adoption au mois de janvier du plan directeur de zone de développement industriel et artisanal de

la ZIBAT-SUD, l'année 2018 a été grandement consacrée au projet de demi-jonction autoroutière de Vernier-Canada et surtout à celui de la future route du plateau de Montfleury. L'organisation d'ateliers ainsi que des séances bilatérales ont permis de faire évoluer ces projets et les rendre plus acceptables aux yeux des riverains et des exploitants agricoles. En parallèle, un mandat pour développer une image directrice du secteur de Crotte-au-Loup, voué à accueillir des jardins familiaux sur des parcelles appartenant en grande partie à l'Etat, a démarré. La concertation des riverains et des représentants des jardins familiaux, au cœur de la démarche, aura lieu en 2019.

- ▶ **GP Vernier-Meyrin-Aéroport** : le phasage du projet de requalification de l'avenue Louis-Casaï ainsi que le développement de la pointe du Bouchet ont été les deux principaux sujets verniolans débattus dans le cadre de ce GP en 2018

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Les travaux en vue de la révision du plan directeur communal se sont poursuivis en 2018 et ont permis de traiter en commission (ci-après commission) tous les enjeux prioritaires. Un avant-projet du plan directeur a été présenté et validé en commission. La question des conditions de densification de la zone 5 pour les ensembles à valeur patrimoniale du Coin-

de-Terre a été longuement discutée, tant au sein de l'administration qu'au sein de l'association susmentionnée qui devait se prononcer sur le dispositif proposé. L'avant-projet sera soumis aux services de l'Etat pour enquête technique début 2019.

AUTRES PROJETS SUR LESQUELS LE SERVICE A ŒUVRÉ EN 2017

En plus du travail courant effectué dans le cadre des préavis aux divers dossiers de construction (demandes de renseignements, demandes préalables et demandes définitives) pour lequel un avis du législatif n'est pas demandé, le service urbanisme et développement durable a œuvré aux dossiers suivants :

- ▶ **Concours pour le futur cycle d'orientation à Châtelaine-Balexert** : après l'adoption de la modification du régime des zones (MZ) N° 30'011-540 à l'avenue du Pailly – lieu-dit « Balexert », le concours pour le futur cycle a eu lieu au printemps 2018. La Ville de Vernier a été impliquée dans celui-ci tant au stade de la définition du cahier des charges que pour le jury du concours.
- ▶ **Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA)** – Projet de fiche de l'aéroport de Genève (PSIA partie III C) : fin 2017, le contenu du PSIA avait été dévoilé au public (dont les communes) par la Confédération et le Canton. Un travail d'analyse et une prise de

position de la commune a eu lieu via la résolution R 299 – 18.02. En parallèle, la commune a été intégrée à un groupe de suivi piloté par la Direction générale des transports (DGT) en vue de définir un plan d'action mobilité pour le secteur aéroportuaire.

- ▶ **Projet de PLQ Vernier / Pointe du Bouchet N° 30135** : les échanges avec l'office de l'urbanisme et les mandataires de ce projet de PLQ ont poursuivi tout au long de l'année. Le Conseil administratif a formulé son préavis à ce projet de PLQ au mois de décembre. L'enquête publique et le traitement du dossier par le Conseil municipal auront lieu dans le premier semestre 2019.
- ▶ **Etude stratégique Tattes – Echarpines – Pré-Bois** : une étude de ce secteur ayant pour objectif de définir son potentiel de mutation en cas de levée progressive des contraintes environnementales a eu lieu entre 2017-2018. Les conclusions de cette étude ont été présentées à la commission dans le cadre des travaux de révision du PDCOM et intégrées dans son avant-projet.

MOBILITÉ

- ▶ **Plan d'action des transports collectifs (PATC) 2020-2024** : le projet de PATC élaboré par la DGT en concertation avec les Transports publics genevois (TPG) a été présenté et soumis pour avis à la commune en vue de son adoption par le Conseil d'Etat.
- ▶ **Projet d'axe fort de transports en commun (TC) Genève-Vernier-ZIMEYSAVER** : l'étude préliminaire du projet pour un bus à haut niveau de service entre Cornavin et Vernier-Village, lancée par la DGT fin 2017, a été terminée dans le deuxième semestre 2018. Elle se poursuivra en 2019 avec le lancement de l'avant-projet. La mise en service de cet axe fort est imaginée pour l'année 2024.
- ▶ **Projet de demi-jonction autoroutière de Vernier-Canada et de route du plateau de Montfleury (aussi appelée « barreau de Montfleury »)** : voir plus haut sous GP ZIMEYSAVER .
- ▶ **Requalification de l'avenue Henri-Golay, de la rue Jean-Simonet et du passage inférieur de l'avenue de l'Ain** : en collaboration avec l'office de l'urbanisme et la Ville de Genève, une étude préliminaire en vue de la requalification de ces rues a eu lieu en 2018. Les principes de leur requalification – induite par la réorganisation des accès routiers au quartier de la Concorde – ont pu être définis et seront approfondis lors de l'étude d'avant-projet qui sera lancée en 2019.
- ▶ **Image directrice du chemin du Croissant** : le développement d'une image directrice de ce chemin dont l'usage et les abords seront transformés par la construction de plusieurs bâtiments issue des PLQ 29681 et 29461 a été lancée à l'automne.
- ▶ **Voie verte d'agglomération (VVA)** : une étude préliminaire du tronçon de VVA reliant le secteur de la Concorde à la halte RER de Vernier a été pilotée par l'Office de l'urbanisme en collaboration avec la Ville de Vernier. Le lancement de l'avant-projet est prévu pour l'année 2019.
- ▶ **Evaluation stationnement secteur Aire – Le Lignon** : un bilan du fonctionnement du stationnement dans ce secteur a conduit à la décision de procéder à la création d'une nouvelle zone bleue à macaron. Sa mise en place aura lieu dans le premier semestre 2019

Energie

Nathalie Rossier Iten
Responsable de domaine
022 306 07 50
techniques@vernier.ch

La Ville de Vernier poursuit sa politique énergétique afin de réduire la consommation d'énergie sur l'ensemble des édifices communaux tout en conservant un bon confort. Elle maintient également l'aide aux propriétaires verniolans en subventionnant des audits. Ces subventions sont ensuite remboursées par le canton.

Le service de l'énergie a collaboré, en 2018, avec les services des bâtiments et des projets dans les domaines du chauffage, de la ventilation, des sanitaires et de l'électricité, notamment dans le cadre des projets de l'école Emilie de Morsier, du chauffage à distance de la Maison de quartier de Balexert (ChâBal), du Jardin Robinson du Lignon, de l'école des Ranches, des Espaces de Vie Enfantine de Jean-Simonet et de l'Étang et de la Salle du Lignon. Cette collaboration est également très active avec le service

des sports concernant le projet de la piscine du Lignon.

MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE

La première version du Plan Directeur de l'Énergie a été établi en 2014. Ce document de travail a été très utile pour diriger nos actions afin de répondre à notre politique énergétique.

Ce plan directeur a été mis à jour afin d'être introduit dans le Plan Directeur Communal de l'aménagement du territoire.

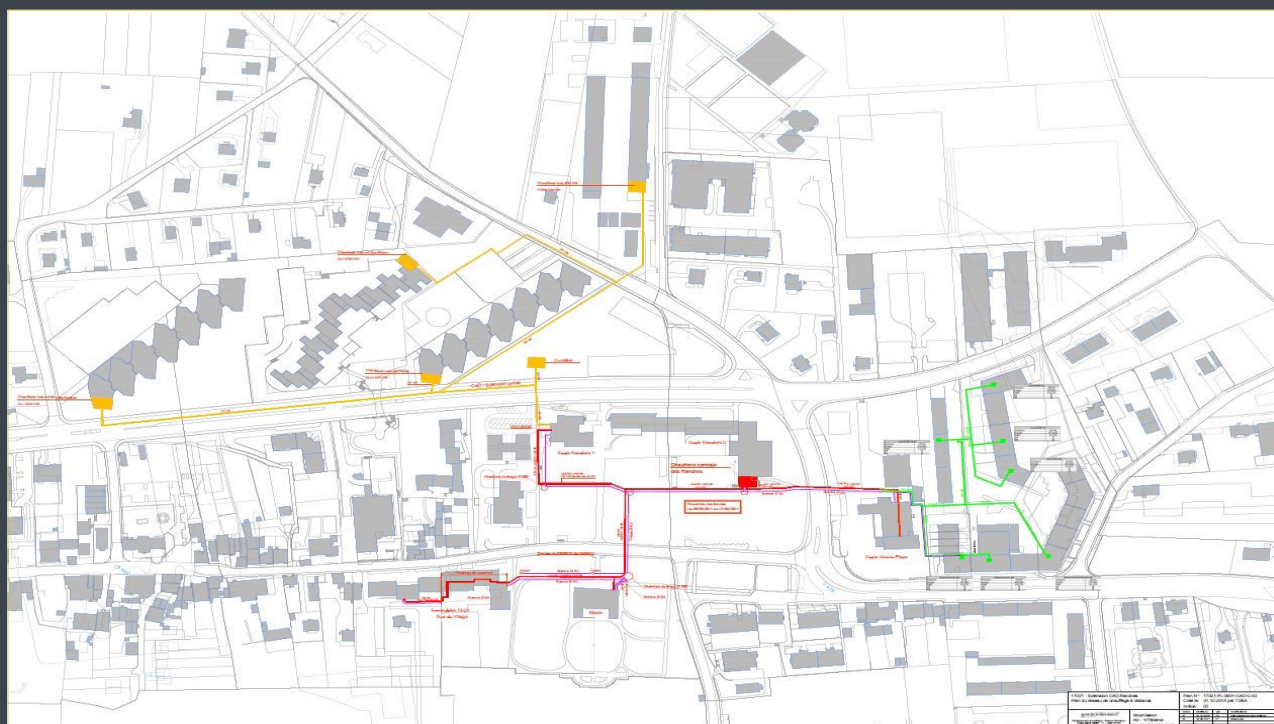
RÉFLEXION SUR LES RÉSEAUX DE CHAUFFAGE À DISTANCE ET SAISIE D'OPPORTUNITÉS

Suivant les stratégies des analyses du Plan Directeur de l'Énergies, la Ville de

Vernier poursuit ses démarches auprès d'acteurs importants, tels que SIG, l'Office cantonal de l'énergie et les industries, dans le but de mettre à exécution nos stratégies.

Dans le secteur L de la Concorde, un réseau de chauffage à distance novateur a été développé par SIG. Ce réseau est alimenté par trois ressources complémentaires: la géothermie sur nappe d'eau souterraine, la valorisation des déchets urbains des Cheneviers et le gaz naturel via la chaudière SIG du Lignon. Sur l'ensemble de l'année, l'approvisionnement thermique du secteur sera couvert à hauteur de plus de 65% d'énergie non fossile. La centrale de distribution du secteur se trouve dans la chaufferie de la nouvelle école.

Cette première réalisation du programme Géothermie 2020 à Genève a



En rouge : réseau existant / En vert : projet avec SIG entre l'avenue Louis-Pictet et la route de Vernier / En orange : projet à plus long terme pour l'extension du réseau côté Vernier-Place, Mouille-Galand, voirie et stade de Vernier

débuté le 27 mars 2017 et s'est achevée en 2018 avec encore quelques finitions en 2019.

Un partenariat s'est formé entre l'Office Cantonal de l'Énergie (OCEN), Givaudan et la Ville de Vernier dans le but de développer un projet de la récupération de chaleur industrielle couplée avec d'autres ressources énergétiques.

Une étude de concept énergétique territorial, mandatée par l'OCEN, a été réalisée sur la valorisation des rejets thermiques de l'entreprise Givaudan au bénéfice des périmètres voisins, en synergie avec les projets routiers de la jonction autoroutière du Canada et du Barreau de Montfleury. Les conclusions de ce projet se révélant pertinentes, une deuxième étude a été commandée par l'OCEN afin d'évaluer la faisabilité technico-économique.

Un projet d'extension du réseau de chauffage à distance à pellets du quartier des Ranches au secteur de Louis-Pictet (entre l'avenue Louis-Pictet et la route de Vernier) est en cours. La Ville de Vernier a mandaté SIG pour la réalisation du projet suite à un appel d'offre à investisseur tiers sur invitation. Les discussions avec les propriétaires des immeubles concernés sont en cours. Les travaux devraient débuter en 2019.

Une réflexion à plus long terme est également en cours concernant l'extension du réseau côté Vernier-Place, Mouille-Galand, voirie et stade de Vernier.

ASSAINISSEMENT D'INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DANS DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX

La chaudière à mazout, en fin de vie de la maison Chauvet-Lullin, a été

remplacée par une chaudière à pellets en été 2018 dans le cadre du crédit de l'assainissement d'installations de chauffage dans divers bâtiments communaux. L'économie d'énergie est estimée à 12'000 kWh (31.5 tCO₂/an), soit CHF 1'000.– par an d'énergie. Une subvention de CHF 50'000.– est octroyée pour ce projet par les fonds énergie des collectivités publiques.

La chaudière à gaz en fin de vie de la villa Boccard, au chemin Coudrier 21, a été remplacée par une pompe à chaleur à sondes géothermiques en été 2018 dans le cadre du crédit de travaux de la villa Boccard, chauffage, électricité et toiture. L'économie d'énergie est estimée à 35'500 kWh/an, soit CHF 1'300.– par an d'énergie. Une subvention de CHF 14'250.– est octroyée pour ce remplacement par les fonds énergie des collectivités publiques, nous sommes en attente de l'octroi d'une subvention complémentaire de la part du Programme Bâtiments de l'Office Cantonal de l'énergie d'environ CHF 25'000.–.

Les prochaines étapes pour 2019 sont le remplacement de la chaudière à gaz en fin de vie de la villa du chemin de l'Étang, occupée par le service de la Cohésion Sociale, par une pompe à chaleur, et le remplacement de la chaudière à mazout de la villa du Vieux-Lignon par une chaudière à pellets.

L'ensemble des travaux, que nous entreprenons depuis quelques années, réduit notre part de fossile sur la consommation de chauffage de 68% en 2011 à 49% après les travaux cités ci-dessus et la part de mazout passera de 32% en 2011 à 8.4% après les travaux cités ci-dessus.



Chaudière à pellets installée à la Maison Chauvet-Lullin.



Nouvelle panoplie de chauffage – Ecole des Libellules

REPLACEMENT DES PANOPLIES DE CHAUFFAGE AUX ÉCOLES D'AVANCHET- SALÈVE ET DES LIBELLULES

Le Conseil municipal a délibéré, en mars 2018, sur le remplacement des panoplies de chauffage aux écoles d'Avanchet-Salève et des Libellules pour un montant de CHF 493'500.-. Les anciennes conduites de chauffage d'origine présentaient un état de rouille important caché par l'isolation. Le remplacement des pompes engendrera une économie d'électricité d'environ 19'520 kWh (CHF 4'600.-) par année pour l'école des Libellules, ce qui représente 16% de la consommation globale de l'école. Concernant l'école d'Avanchet-Salève, l'économie d'électricité

sera d'environ 8'370 kWh (CHF 2'380.-) par année, soit 4% de la consommation d'électricité globale de l'école.

CHAUFFAGE 2018

L'année 2018 a montré un nombre de jours de chauffage et un facteur de températures (degrés-jours) inférieur à 2017. Nous constatons une baisse de 15% sur la consommation de chauffage pour cette année particulièrement clémente. En effet, les mois de septembre et d'octobre ont été très doux.

Sports

Valérie Pillonel
Responsable de service
022 306 07 70
sports@vernier.ch



PISCINE DU LIGNON

Le nombre total des entrées pour l'année 2018 est de 155'198 (149'121 en 2017).

100'658 personnes ont fréquenté nos bassins durant la saison estivale du 19 mai au 2 septembre.

Nous avons enregistré 54'540 entrées pour la période hivernale. Durant cette même période, l'ouverture de la piscine à 7h du matin du mardi au vendredi remporte toujours autant de succès.

Dans le cadre des mises à disposition scolaires, nous avons eu le plaisir d'accueillir les élèves de la nouvelle école Emilie-de-Morsier.

BASSINS DE NATATION D'AVANCHET-JURA ET DES RANCHES

Ces bassins sont ouverts pendant les périodes scolaires. Ils sont utilisés en priorité par les écoles, puis par l'école de natation communale et sont mis à disposition de diverses sociétés locales. La fréquentation a légèrement augmenté pour le bassin d'Avanchet-Jura (42'000 contre 38'000 l'année dernière suite à la venue de deux écoles non verniolanes que nous avons accueillis provisoirement en raison de l'impossibilité d'utiliser leur bassin habituel. En ce qui concerne le bassin des Ranches la fréquentation est stable, soit environ 40'000 personnes.

TENNIS ET BADMINTON D'AÏRE ET DE VERNIER

Sur les 4 courts extérieurs et 5 courts couverts du Tennis de Vernier, il y a eu 5'357 réservations à l'heure et 320

ventes d'abonnements (11x, heure fixe par semaine et personnel).

Pour le badminton, nous avons enregistré 4'337 réservations à l'heure et vendu 217 abonnements (11x et heure fixe par semaine) sur les 6 courts de Vernier.

Sur les 4 courts extérieurs et 1 couvert du Tennis d'Aïre, il y a eu 1'999 réservations à l'heure et 134 ventes d'abonnements.

Pour le badminton, nous avons enregistré 2'522 réservations à l'heure et vendu 132 abonnements (11x et heure fixe par semaine) sur les 5 courts de badminton d'Aïre.

Par ailleurs, certains terrains de tennis sont mis, toute l'année selon convention, à disposition du Tennis Club de Vernier, pour leurs activités, les cours privés et les stages.

PADEL

Il est comptabilisé 392 locations à l'heure (388 en 2017) et 394 locations à 1h30 (376 en 2017). Depuis la construction de deux terrains effectuée en 2016, la pratique du Padel est en légère hausse.

MINIGOLF

La fréquentation du minigolf est stable, nous avons enregistré 2'931 entrées payantes (3'154 en 2017). En sus de ces entrées, durant la période estivale, des écoles communales, ainsi que des maisons de quartiers de Vernier ont également profité gratuitement du minigolf.

ACTIVITÉS SPORTIVES COMMUNALES

ÉCOLE DE NATATION

L'école communale de natation est toujours gérée en collaboration avec la société Aquatraining et remporte un vif succès. Les enfants sont acceptés dès l'âge scolaire et se répartissent, comme l'année dernière dans les 71 cours hebdomadaires. A ceux-ci s'ajoutent 7 cours adultes. Toutes catégories confondues, les cours sont complets.

Début juillet, deux sessions d'une semaine de stage ont été organisées avec des cours de niveaux initiation à avancés. 90 enfants ont profité de ces stages (87 en 2017).

AQUAGYM

Les cours d'aquagym adultes et seniors donnés à la piscine du Lignon continuent de rencontrer un vif succès. Au total 196 personnes y ont participé en 2018 (203 en 2017).

ÉCOLE DE PLONGÉE

Cela fait maintenant cinq ans que la Ville a confié la gestion pratique et la dispense des cours au Club Subaquatique de Vernier, le service des sports s'occupant de l'organisation de l'école et des inscriptions.

En 2018, l'offre de formation d'est diversifiée et 2 stages d'apnée ont été proposés durant l'été, pour débutants et apnéistes confirmés.

Sur la totalité des cours, il y a eu 61 baptêmes et 76 inscriptions

AQUABIKE

Nous avons organisé pour la sixième année consécutive des cours d'aquabike à la piscine du Lignon durant le mois de juillet. 234 inscriptions ont été enregistrées contre 259 en 2017.

GYMNASTIQUE SELON MÉTHODE PILATES

Les quatre cours hebdomadaires dispensés dans l'école du Lignon sont pleins. Le succès est toujours au rendez-vous.

MANIFESTATIONS

URBAN TRAINING

La Ville de Vernier a offert pour la septième année consécutive les presta-

tions d'Urban training sur le territoire communal. Il s'agit d'un entraînement sportif, encadré par un coach, utilisant le matériel urbain (escaliers, bancs, etc.).

18 cours ont eu lieu de mai à septembre, réunissant 280 participants, soit un taux de remplissage des cours de 62%.

JIU-JITSU BRÉSILIEN

En collaboration avec le Budokan Vernier et Anderson Pereira, moniteur, la ville organise des cours de jiu-jitsu destinés aux jeunes de Vernier afin de leur donner accès à une activité sportive permettant de créer des passerelles vers d'autres clubs sportifs communaux.

La participation est constante avec 25 à 30 participants réguliers, qui progressent et s'engagent de plus en plus dans les activités.

Divers stages avec des champions internationaux ainsi que des entraînements en commun au Shinbudo ont été organisés.

Les élèves ont pris part à plusieurs compétitions en Suisse et à l'étranger également.

SPORTS POUR TOUS

Cette année Sports pour tous a eu lieu le 16 juin et s'est déroulée avec une très forte participation en journée, grâce à une météo favorable.

En revanche, la nocturne jusqu'à minuit a rencontré très peu de succès et ne sera pas réitérée en 2019.

VERNIER SWIMRUN

Le service des sports a lancé le premier SwimRun sur le territoire verniolan, une discipline sportive qui combine la natation et la course à pied et se courre

Vernier SwimRun



par équipe de deux. Cette compétition, qui conquiert le cœur des sportifs du monde entier depuis quelques années, s'est déroulée pour la première fois à Vernier le dimanche 26 août 2018. Plus de 80 concurrents ont participé en binôme aux deux parcours proposés (11.7 et 18.4 km), dans un cadre naturel exceptionnel au bord du Rhône depuis le Lignon.

Cette manifestation a reçu un vif succès et sera reconduite en 2019.

TRAVAUX

TERRAIN A

Un crédit de CHF 1'700'00.– a été voté le 16 mai 2017 pour le remplacement du revêtement et la création de l'éclairage du terrain A du stade de Vernier. Ces travaux étaient initialement prévus dans le plan pluriannuel d'investissements en 2019.

Sachant que les travaux d'assainissement du quartier de l'Etang seraient décalés et que le montant prévu au plan pluriannuel des investissements (PPI) en 2017 ne pourrait pas être utilisé, le Conseil administratif a décidé de disposer de ce solde pour avancer les travaux de réfection du terrain A au stade de Vernier. Cette manière de faire a permis d'alléger le budget d'investissements 2019.

Nous avons remplacé le revêtement en herbe du terrain A par un revêtement synthétique de qualité supérieure avec des granulats en liège naturel.

Le terrain a été équipé de nouveaux buts mobiles et de filets pare-balls.

Afin de proposer aux clubs de football une utilisation optimale tout au long de l'année, nous avons créé un éclairage composé de 10 mâts abaissables de 7 mètres. Ces transformations permettent de mettre à disposition des clubs un terrain praticable toute l'année. Après 6 mois de travaux, ce terrain a été inauguré le 1^{er} mars 2018.

Coût total du projet CHF 1'699'391.80.

PALISSADE ANTI-BRUIT DU STADE D'AÏRE

Pour répondre aux oppositions formulées par les riverains lors de la réfection du terrain A du stade d'Aire en 2012, et afin d'apaiser les conflits liés à la problématique des nuisances sonores engendrées par les activités du stade, la Ville de Vernier a établi une convention, conjointement avec le FC Aire-Le Lignon, les riverains et l'association du Coin de Terre. Dans cette convention était prévu un mur anti-bruit afin de limiter les nuisances issues des activités du stade.

Après étude, la réalisation d'un mur de 3 m de hauteur a été considérée la solution la plus adéquate avec une diminution des immissions sonores de la buvette pour les villas les plus exposées et leurs terrains.

Le choix de l'emplacement du mur a été fait essentiellement en fonction des paramètres de coût, impact visuel et exploitation des locaux.

En fonction de ces divers critères, notre choix s'est porté sur un mur avec angle droit, d'une longueur totale de 19 mètres linéaires. Ce choix a d'ailleurs été aussi approuvé par les riverains lors d'une séance de présentation de différents

projets. La végétalisation du mur a été réalisée en interne.

Le coût total de cette réalisation s'est élevé à CHF 34'417.90.

REFECTION DE LA MACHINERIE DE LA PISCINE DU LIGNON

Les installations des bassins extérieurs de la piscine du Lignon sont vieillissantes et coûteuses, elles ne répondent plus aux normes énergétiques et ne sont plus adaptées aux standards technologiques actuels, notamment en ce qui concerne le traitement de l'eau.

Une réhabilitation répondant aux nouvelles conditions légales est devenue nécessaire. Les installations concernées sont la machinerie et les bassins extérieurs de la piscine du Lignon.

Dans le cadre de ces travaux, outre une réfection complète des locaux techniques, sont prévus des bassins neufs en inox, de nouveaux jeux dans la pataugeoire et un réaménagement des plages autour des bassins et de la pataugeoire.

Un crédit de CHF 6'830'000.– a été voté à cet effet par le Conseil municipal le 25 mars 2016.

Les travaux de réfection ont débuté en septembre 2017 et devront être terminés pour l'ouverture de la saison estivale en mai 2019.

Ecoles et locations

Nicole Schwitter
Responsable de service
022 306 07 60
ecoles-locations@vernier.ch



La configuration du service des écoles et locations n'a pas changé en 2018: 1 responsable de service, 3 collaboratrices, 19 concierges et 2 apprentis se répartissent la charge des écoles, de la location des salles, du matériel ainsi que des diverses prestations guichet. Le travail de nettoyage des écoles et des salles à louer est secondé par 2 entreprises de nettoyage verniolannes pour un coût total de CHF 318'058.-.

ÉCOLES ET LOCATIONS

Cette année s'est ouvert le grand chantier de la rénovation de l'école des Ranches, pour une durée d'une année et demie. Les classes ont dû déménager et se reloger dans des bâtiments provisoires, selon le planning de l'avancée des travaux. Malgré les désagréments, chacun a pu continuer ses activités et les salles de sport ainsi que la buvette sont restées ouvertes à la location.

L'année 2018 a également été marquée par l'ouverture de la nouvelle école Emilie-De-Morsier, groupe scolaire entier qui répondra au cours des prochaines années à l'augmentation de la population une fois les nouveaux logements terminés dans ce quartier de la Concorde en pleine expansion. Une magnifique inauguration de l'école a eu lieu le 22 septembre. Le soleil était au rendez-vous et de nombreuses animations suivies d'une parade avec la compagnie Zanco pour terminer en fête de quartier au parc de la Concorde.

L'école d'Emilie-De-Morsier augmente encore le nombre de salles mises à disposition de la population qui passe ainsi à :

- ▶ 11 salles de gymnastique
- ▶ 6 salles des fêtes
- ▶ 14 salles de rythmique
- ▶ 4 salles de réunion
- ▶ 4 aulas
- ▶ 1 salle de spectacle (Chauvet-Lullin)
- ▶ 8 centres de quartier
- ▶ 1 chalet à Planachaux

Sans compter les diverses salles de jeux, classes scolaires et préaux également proposés en locations.

Le site internet www.vernier.ch permet dorénavant de visualiser les principales salles des fêtes et centres de quartier ainsi que leurs disponibilités. Malgré l'augmentation des tarifs, les salles sont toujours aussi prisées, tant par la population que par les associations.

Actuellement, et pour répondre aux nombreuses demandes de groupes musicaux ou associations, une soixantaine de locaux sont proposés en convention dans des abris PC ou dans des villas.

En 2018, 200 manifestations ont nécessité du matériel, dont 35 facturées pour un montant de CHF 3'694.-. 142 tentes ont été livrées et montées par les employés de la voirie.

D'une manière générale, les dégâts sur le matériel ont diminué significativement ces dernières années. En effet, grâce à un dialogue essentiel le service s'efforce d'estimer au plus juste la quantité de matériel nécessaire selon l'ampleur de la manifestation en reprenant notamment les données des années précédentes. Par ailleurs, ce dialogue permet également un engagement de la part du loueur, qu'il s'agisse du nettoyage ou de la responsabilité, et ceci même si le prêt est gratuit.

PRESTATIONS GUICHET

- ▶ Vente de cartes journalières CFF pour un total de CHF 283'693.- dont 2'371 cartes par internet (un peu plus de 50%);
- ▶ Vente de macarons pour les parkings communaux pour un montant de CHF 96'620.-, le prix étant passé de CHF 60.- à CHF 70.- à la rentrée scolaire;
- ▶ Remboursement des subventions vélos électriques communales pour un total de CHF 13'500 (50) et cantonales pour CHF 37'750.- (151);
- ▶ Remboursement de chèques familles pour un montant total de CHF 196'560.-, soit une augmentation de 7% par rapport à l'an passé.

DIP ET GIAP

La Ville de Vernier compte toujours 5 établissements scolaires, répartis en 12 écoles. Cette année encore, deux nouveaux directeurs ont pris leur fonction: Madame Vincent-Gatti aux Libellules et Monsieur Pellet aux Avanchets.

Les classes ont bénéficiés des subventions du réseau d'enseignement prioritaire (REP), pour un montant de CHF 28'220.- qui correspond à 166 classes.

Les sorties scolaires ont également été subventionnées à hauteur de :

- ▶ CHF 57'269.- pour les sorties scolaires et journées sportives
- ▶ CHF 21'965.- pour les classes vertes et les classes de neige
- ▶ CHF 7'080.- pour les fêtes divisions moyennes

Le budget de CHF 15'000.- a été utilisé pour diverses activités scolaires

(50 ans de l'école des Libellules, Genève-escapade, association La Libellules pour des ateliers nature pour l'établissement Balaxert-Châtelaine, association Croc-Licot, association Apeca pour une sortie et des goûters sains) et parascolaires (cours de natation, danse country, boxe chinoise).

Le GIAP s'est agrandi, avec une augmentation des secteurs genevois. Vernier compte à ce jour 3 responsables de secteur qui se partagent les écoles :

Ecole Emilie-de-Morsier



- ▶ Ana Vienne pour le secteur Lignon, Emilie-De-Morsier et Balexert-Châtelaine
- ▶ Clara Pategay pour les secteurs Avanchets et Vernier-Village
- ▶ Olivier Grunder pour l'école des Libellules

RESTAURANTS SCOLAIRES

Les restaurants scolaires livrent à ce jour 11 sites en plus du site de production des Avanchets. Au vue de la quantité de repas, certains lieux dotés de l'équipement adéquat sont fournis en liaisons froides (Ferme Golay et école Emilie-De-Morsier).

Tout au long de l'année, divers animations sont proposées afin de marquer les événements comme les fêtes et les saisons : crêpes, kebabs, poulets-frites, glaces italiennes, galette des rois, hamburgers, marmites de l'Escalade et menu de Noël font la joie des enfants et des animatrices.

Le ratio baisse de prix / augmentation des enfants permet de garder une qualité basée sur les différents Label Fourchette Verte, GRTA et Bio si possible.

Finances

**Ressources
humaines**

Etat civil

**Communication,
culture et
bibliothèques**

Espaces verts

**Voirie et
cimetières**

Récupération

**Relations
économiques**

Equipements



**Maire
Pierre Ronget**

Finances

Maria De La Oliva
Responsable de service
022 306 06 16
finances@vernier.ch



COMPTES DE RÉSULTATS

Le bouclage de cet exercice 2018 est le premier pratiqué sous le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2.

Malgré les craintes et les incertitudes, liées notamment à l'évolution de nos revenus fiscaux, lors de l'établissement du budget 2018, cet exercice se termine avec un boni de CHF 4.3 mios. Pour mémoire, le projet de budget tablait sur un petit bénéfice de CHF 1'423.–.

Des mesures drastiques prises lors de l'établissement du budget durant l'été 2017 ont porté leurs fruits. C'est plus de quatre-vingts propositions faites par l'ensemble des services communaux, pour une somme globale de CHF 3 mios, qui avaient permis au Conseil administratif de ramener le déficit prévu à hauteur de CHF 1.4 mios. Par la suite, les derniers chiffres de la fiscalité reçus en octobre 2017 avaient permis de ne plus présenter un budget déficitaire, mais de le ramener à ce petit excédent de revenus d'un peu plus de mille francs.

Que s'est-il passé depuis, pour arriver ce jour avec un excédent de CHF 4.3 mios ?

CHARGES

D'une part, nos charges ont été une fois de plus bien maîtrisées.

Budget	CHF 112'724'478.00
Comptes	CHF 110'452'461.24
Disponible	CHF 2'272'016.76

Ce non-dépensé de charges provient de plusieurs secteurs et s'explique de la manière suivante:

- ▶ Les charges de personnel ont été moins importantes que prévu, et ceci pour un montant global de CHF 690'000.–
- ▶ Les frais des repas des restaurants scolaires sont inférieurs aux prévisions pour un total de CHF 250'000.–
- ▶ Le réajustement des différentes provisions fiscales laisse un disponible de CHF 365'000.– par rapport au budget
- ▶ Les amortissements du patrimoine administratif sont inférieurs aux prévisions pour un total de CHF 800'000.–
- ▶ La participation à la compensation financière aux communes frontalières est à la baisse de CHF 130'000.–

REVENUS

D'autre part, les revenus sont supérieurs aux montants inscrits au budget :

Budget	CHF 112'725'901.00
Comptes	CHF 114'748'916.73
Excédent	CHF 2'023'015.73

Cette augmentation de revenus s'explique de la façon suivante :

- ▶ Les revenus fiscaux ont été plus importants que prévu, et ceci pour un montant de plus de CHF 1.4 mios
- ▶ En raison du résultat bénéficiaire de l'exercice, la contribution de solidarité du personnel communal n'a finalement pas été prélevée pour un montant de CHF 160'000.–

- ▶ Les revenus financiers, liés à la réévaluation à la valeur de marché du patrimoine financier, sont supérieurs aux prévisions pour un total de CHF 430'000.–

- ▶ Des subventions reçues, en lien avec différents projets de la Commune, ont été plus importantes que prévu pour un montant global de CHF 350'000.–

CENTIMES ADDITIONNELS DES PERSONNES PHYSIQUES

Par rapport aux prévisions budgétaires, la différence est négative de CHF 1'416'000.–. Cette moins-value provient essentiellement d'une diminution de l'impôt à la source de CHF 1'335'000.– par rapport aux prévisions budgétaires.

La différence est encore plus significative par rapport aux comptes de l'exercice 2017 :

Comptes 2017	CHF 14'238'524.00
Comptes 2018	CHF 9'928'215.00
Différence	CHF 4'310'309.00

Concernant l'impôt sur le revenu, il est en hausse de CHF 1'047'000.– (+2.95%) par rapport à 2017, alors que l'impôt sur la fortune est en baisse de CHF 130'000.– (-5.12%), toujours par rapport aux chiffres de 2017.

Les réajustements des années précédentes sont positifs et amènent des revenus supplémentaires de CHF 1'784'000.–.

CENTIMES ADDITIONNELS DES PERSONNES MORALES

L'impôt des personnes morales est supérieur de CHF 900'000.– par rapport aux prévisions budgétaires.

Il est également supérieur par rapport aux comptes de l'exercice 2017. L'impôt sur le bénéfice augmente de CHF 255'000.– (2.51%), alors que celui sur le capital progresse de CHF 84'000.– (2.15%).

Les réajustements des années précédentes sont positifs et amènent des revenus supplémentaires de CHF 980'000.–.

FONDS DE PÉRÉQUATION

Comme déjà évoqué à plusieurs reprises, le Fonds de péréquation est alimenté par le 20% des impôts payés par l'ensemble des personnes morales du Canton.

Pour 2018, le budget prévoyait une rentrée de CHF 7'000'000.–, alors que la somme enregistrée dans nos comptes au 31 décembre 2018 s'élève à CHF 8'649'673.–, soit un excédent de revenus de presque CHF 1'650'000.– (+ 23.57%).

Nous vous rappelons que la somme mentionnée dans le projet de budget est celle que nous communiquons au mois de septembre de chaque année le Département des finances.

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

La production de cet impôt est supérieure au montant budgété et fait ressortir un excédent de revenus de CHF 316'000.–.

Ce résultat découle en grande partie de la taxation rétroactive sur plusieurs années (2008 à 2018) d'un nouveau contribuable (CHF 220'000.–).

Par contre, par rapport aux comptes 2017, le montant des taxations produites diminue de 2.56% et représente une somme de presque CHF 250'000.–.

Le reliquat des débiteurs de la taxe professionnelle diminue de 38.56% par rapport à l'année précédente et se situe dorénavant à CHF 3'097'692.09. La provision pour pertes sur débiteurs est de CHF 20'559.–.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne les investissements, le total des dépenses s'élève à CHF 48'782'581.69 et celui des recettes à CHF 17'347'151.75. Les investissements nets présentent donc un montant de CHF 31'435'429.94.

Le budget 2018 présentait un total des dépenses de CHF 45'195'557.–, le taux de réalisation des dépenses d'investissements par rapport au budget 2018 est donc de 107.94%.

Ces chiffres battent tous les records enregistrés à ce jour concernant le compte des investissements de notre Commune :

- 1) Le total des dépenses est le plus élevé jamais réalisé par notre Commune ;
- 2) Le total des recettes est également le plus élevé jamais perçu par notre Commune ;

3) L'investissement net est, malgré le total de recettes élevé, le plus important jamais réalisé ;

4) Le taux de réalisation est pour la première fois supérieur aux prévisions budgétaires.

Il convient cependant de relativiser ces chiffres. Le total des dépenses ayant été influencé par les transferts d'actifs du patrimoine financier au patrimoine administratif pour un montant de CHF 6 mios, et celui des recettes par les transferts d'actifs du patrimoine administratif au patrimoine financier pour une somme de CHF 7.5 mios.

Si l'on fait abstraction de ces éléments comptables, il s'avère que les dépenses d'investissements réelles pour 2018 sont de CHF 42.7 mios et les recettes de CHF 9.9 mios. Le taux de réalisation des dépenses d'investissements par rapport au budget 2018 est donc de 94.51%.

Cette situation est assez exceptionnelle, car le taux moyen de réalisation de nos investissements, ces dernières dix années, se situe plutôt aux alentours de 70%.

Ce bon résultat se justifie par de gros chantiers, avec des engagements financiers importants, tels que notamment :

- ▶ Transformation de l'école de Ranches
CHF 7.2 mios
- ▶ Assainissement de la Salle du Lignon
CHF 2.3 mios
- ▶ Construction du groupe scolaire Émilie-de-Morsier
CHF 5.9 mios

- ▶ Concours pour le groupe scolaire de l'Etang
CHF 2.8 mios
- ▶ Création de vestiaires au stade de Vernier
CHF 2.1 mios
- ▶ Travaux piscine Lignon (bassins et machinerie)
CHF 3.2 mios
- ▶ Démolition et reconstruction du Jardin Robinson Lignon
CHF 1.7 mios
- ▶ Collecteurs quartier de l'Etang
CHF 7.6 mios

Concernant les recettes, elles sont supérieures de CHF 13 mios à celles budgétées. Cette différence s'explique, d'une part, par les transferts d'actifs du PA au PF mentionnés ci-dessus, pour un montant de CHF 7.5 mios et, d'autre part, d'une subvention pour les collecteurs du nouveau quartier de l'Etang pour un montant de CHF 4'700'000.-, et d'une subvention pour le nouveau groupe scolaire Emilie-de-Morsier pour un montant de CHF 1'000'000.-.

Relations économiques

Jean-Claude Stevan
Secrétaire général adjoint
022 306 06 10
jc.stevan@vernier.ch



Le plan d'action mis en place en 2015, destiné à rapprocher les autorités communales des sociétés implantées sur son territoire porte ses fruits. La cellule de relations économiques est opérationnelle et permet une meilleure compréhension des besoins mutuels.

ACTIONS MENÉES DURANT L'ANNÉE 2018

Pour promouvoir la Ville, une plaquette d'information a été éditée. Elle s'adresse aussi bien aux sociétés verniolanes qu'aux institutions cantonales de promotion économique. La brochure est rédigée en français et en anglais. Elle invite les entreprises à prendre contact avec les autorités communales. Elle met également en lumière la situation privilégiée de Vernier au niveau géographique, proche de l'aéroport et de l'autoroute. Enfin, elle insiste sur la qualité de vie qui se caractérise par un cadre naturel agréable, par la présence de crèches, d'installations sportives et d'activités

culturelles. La « veille » mise en place par le plan d'action a pour but de détecter les nouvelles sociétés sur le territoire. Un courrier personnalisé est dorénavant envoyé à chaque nouvelle entreprise récemment installée.

Concernant le volet de la prise de contact, le conseiller aux entreprises, continue à visiter les entreprises verniolanes nouvellement installées ainsi que celles qui y résident depuis plus longtemps. Les diverses préoccupations évoquées par ces entreprises lors de ces entretiens sont traitées hebdomadairement par la cellule de relations économiques et transmises aux services communaux concernés afin d'y apporter une réponse.

3^E ET 4^E ÉDITION DU « PETIT-DÉJEUNER DES ENTREPRISES VERNIOLANES »

Depuis 2018, la cellule de relations économiques a décidé d'organiser deux éditions par année de cette manifestation.

La première s'est déroulée le 2 mai 2018 dans les locaux de l'Hôtel Novotel Suites – Hôtel Ibis Budget à l'avenue Louis Casaï. Comme les précédentes, elle a rencontré un vif succès avec près de 140 participants.

La deuxième s'est déroulée le 27 septembre 2018 à l'espace de coworking Nomadspace à ARCenter.

La participation à cette manifestation a dépassé toute nos attentes, avec plus de 230 inscriptions.

Nous rappelons que ces rencontres sont l'occasion pour les responsables d'entreprises d'échanger dans un cadre informel entre eux, avec les autorités communales et les responsables des relations économiques.

Petit-déjeuner des entreprises verniolanes ©Greg Clément



Communication, culture et bibliothèques

Myriam Jakir Duran
Responsable
022 306 07 80
culturecom@vernier.ch



COMMUNICATION

Le service de la culture et de la communication travaille de manière transversale avec les différents services de l'administration, les associations et les institutions externes pour relayer auprès des citoyens et du public au sens large les informations sur les activités et événements, les projets en cours et les prestations délivrés par la Ville de Vernier.

OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le service est responsable de la gestion de plusieurs outils de communication : le magazine communal *ActuVernier*, le site internet vernier.ch, la page Facebook, ainsi que les relations avec les médias. En parallèle, les collaborateurs

gèrent en interne la quasi-totalité des projets de communication du briefing initial à la diffusion. Ils conseillent également et accompagnent les services de l'administration et les associations dans l'organisation d'événements, la préparation de campagnes de communication et lors de la réalisation (graphisme, mise en page, production et distribution) de brochures, affiches, flyers, etc.

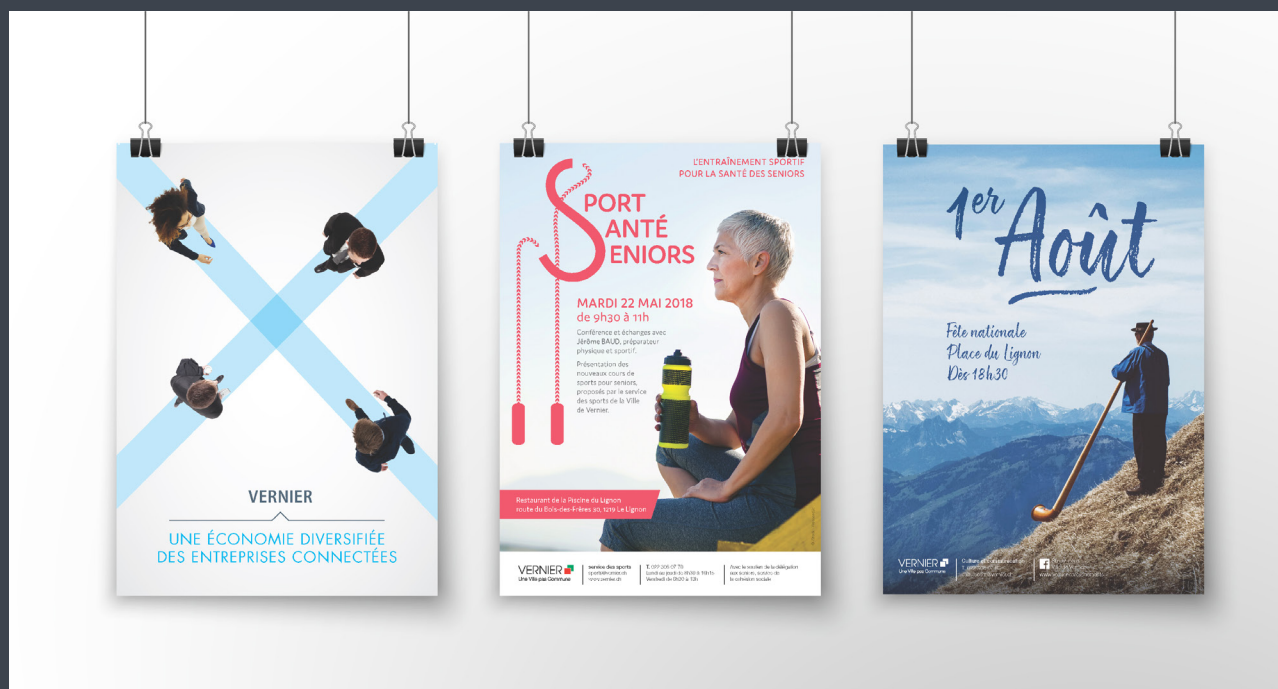
Les traditionnelles brochures interservices Activités d'été à Vernier et Activités pour les jeunes de 0 à 25 ans pour la période scolaire 2018-2019 ont, à l'instar des années précédentes, été réalisées à l'interne. Ces deux supports ont bénéficié d'un relooking tant au niveau du format que du graphisme. Ils ont été distribués en tout-ménage ou encartés dans l'*ActuVernier* mais également diffusés à travers différents réseaux associatifs et institutionnels.

MÉDIAS

En 2018, 10 communiqués de presse ont été rédigés et envoyés. Les contacts avec les médias initiés dans le courant de l'année par la municipalité ou provenant de questions / intérêts de journalistes ont généré un grand nombre d'articles et reportages audio-visuels sur les prestations, idées et positions de l'administration et sur les nouveautés au sein de la Ville de Vernier.

MAGAZINE COMMUNAL ACTUVERNIER

Le magazine communal est tiré à 17'200 exemplaires et est distribué 10 fois par année dans les boîtes aux lettres des Verniolans. Il reste un support de communication important pour l'administration qui, par ce biais, établit un contact régulier avec la population. Le service



Zoom sur quelques campagnes de communication

réalise un travail éditorial, rédactionnel ainsi que de mise en page.

En 2018, le journal a mis à l'affiche les thèmes suivants : la sécurité, les écoles, le sports, la petite enfance, la saison culturelle, le tri des déchets, les nouveaux quartiers, les relations économiques, le projet «Senior Plus», le budget 2019.

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Diffuser de l'information et proposer des services en ligne est une priorité car le site internet vernier.ch est le guichet le plus largement ouvert aux Verniolans. Son objectif est de mettre à disposition du public des informations, favoriser l'interaction par le biais d'un espace de contact et permettre d'effectuer des

procédures à distance. En 2018, une nouvelle fonctionnalité permettant la visualisation des principales salles des fêtes et centres de quartier ainsi que leurs disponibilités a pu être mise en place.

Aujourd'hui, pour répondre aux besoins des utilisateurs et de l'administration, le site internet doit pouvoir être repensé dans sa conception technique, son arborescence ainsi que son design. Ce développement s'intègre dans une analyse globale des systèmes d'information de la Commune avec l'objectif de pouvoir bénéficier d'un nouvel outil web en 2020.

La commune en capitalisant sur la communauté Facebook, encourage le partage d'informations. Il s'agit aujourd'hui de diversifier les médias sociaux perti-

nents pour l'administration. Dans cette perspective, le service travaille à une stratégie de communication globale de diffusion de contenus qui bénéficiera d'un compte Instagram en 2019.

ACTIVITÉS CULTURELLES

SAISON VERNIER CULTURE

Au coeur de la Cité, la Salle du Lignon, vaste espace, accueille tout au long de l'année la programmation culturelle de la Ville de Vernier. La saison compte plus d'une trentaine de spectacles de danse, théâtre, cirque, musique (classique, baroque, du monde et actuelles).

Salle du Lignon © Greg Clément



La Salle du Lignon dispose d'un espace modulable qui offre un large panel de configurations possibles aux compagnies qui viennent s'y produire. La jauge assise qui oscille entre 100 et 450 places a l'avantage de créer un lien privilégié entre les spectateurs et les artistes.

PRÉSENTATION DE SAISON

Le 18 mai 2018, le service de la culture et de la communication a organisé la deuxième présentation de sa saison culturelle. Un événement qui a réuni plus d'une centaine de personnes autour des temps forts de la programmation. A l'issue de cette présentation, un apéritif dînatoire en musique a été offert. Un stand d'information pour les souscriptions de cartes 5 spectacles et les réservations étaient à disposition.

SAISON CULTURELLE

La Ville de Vernier se positionne, depuis un certain nombre d'années, comme un acteur culturellement engagé. Le service programme la saison culturelle avec la volonté d'offrir un large panel de propositions artistiques répondant à tous les publics.

Cette année, la saison Vernier Culture a été un tremplin à la diversité de la danse actuelle au travers de spectacles riches et variées. Le programme a également fait la part belle aux performances théâtrales, musicales, circassiennes et pluridisciplinaires.

En 2018, les spectacles suivants ont été programmés :

- ▶ ALEX VIZOREK EST UNE ŒUVRE D'ART
- ▶ MÊME
- ▶ DANS LA GUEULE DU GNOU
- ▶ TERRA DANZA
- ▶ VOLE!
- ▶ STEPHEN KOVACEVICH
- ▶ TORDRE
- ▶ VERNIER LADIES' JAZZ
- ▶ LE ROMAN DE RENART
- ▶ SPEECHLESS VOICES
- ▶ ROCK & GOAL
- ▶ BEYTNA (OUR HOME)
- ▶ KRAFF
- ▶ IOLANTHE
- ▶ QUATUOR AROD
- ▶ LIEDERABEND
- ▶ MASTERCLASSES D'ALAIN PLANÈS
- ▶ DEBUSSY & LE PIANO
- ▶ MARINA ROLLMAN
- ▶ UNE BALADE SANS CHAUSSETTES
- ▶ MANON LEPOMME
- ▶ MOUSTACHES
- ▶ SUSPIROS DE ESPANA
- ▶ TITI TOMBE, TITI TOMBE PAS
- ▶ CLOC

Accueil à la Salle du Lignon © Greg Clément



- ▶ ENSEMBLE LE CARAVANSÉRAIL
- ▶ L'ARCHIVOLTE
- ▶ ENSEMBLE TEMENOS
- ▶ LE PETIT TRIANON
- ▶ 4x4 EPHEMERAL
- ▶ PETITES HISTOIRES.COM
- ▶ 24/42 OU LE SOUFFLE DU MOUFLET

OFFRE FAMILLE

Cette année l'offre pour le jeune public a été repensée et a changé d'appellation. Elle se nomme dorénavant « l'offre famille ». Cette programmation, riche de dix spectacles, mélange toutes les disciplines. Une année 2018 très prometteuse en termes de fréquentation qui confirme que cette nouvelle offre répond à un réel besoin. Elle sera donc reconduite pour la saison 19-20.

JEUNE PUBLIC ET SCOLAIRES

La Ville de Vernier offre à ses plus jeunes habitants un accès facilité aux arts de la scène. Chaque saison, des représentations scolaires gratuites sont proposées aux classes des établissements de la commune ainsi qu'aux crèches. Toutes les représentations ont été complètes.

CARTES 5 SPECTACLES

En 2018, la Ville de Vernier a maintenu la « carte 5 spectacles » à CHF 50.– pour les habitants de Vernier et à CHF 75.– pour les habitants hors Vernier.

ACTIVITÉS HORS MURS ET COLLABORATIONS

Festival du film et Forum international sur les droits humains (FIFDH)

Deux projections ont eu lieu le mardi 13 mars au Foyer des Tattes et le vendredi 16 mars au Café Nénuphar aux Libellules.

Festival les Créatives

Deuxième collaboration avec le Festival des Créatives avec :

- ▶ L'intégration dans le programme des Créatives du spectacle L'Archivolte, dans le cadre des Rendez-vous Baroques, le mercredi 14 novembre, à la Salle du Lignon
- ▶ Un accueil au Café Nénuphar le samedi 24 novembre pour des contes gourmands avec la conteuse Vi Indigaïa.

Centre musical des Libellules

Le centre musical des Libellules, actif depuis 2017, a été inauguré le 2 mars 2018, par l'association VEART, qui occupe principalement l'édicule, en proposant des ateliers, cours et événements musicaux.

Vernier Street Art

Dans le parc des Libellules, le samedi 16 juin, une performance de Soundpainting, une discipline qui réunit des musiciens, des chanteurs, des danseurs, des peintres. Le piano de « jouez, je suis à vous » a ainsi été utilisé pour cette performance ouverte et accessible à toutes et tous.

Danse en famille

Collaboration avec + dense, association de soutien à la danse contemporaine. Organisation de deux ateliers le 25 mars à l'école du Lignon et le 15 avril à l'école Avanchet-Salève. Le temps d'une matinée, un enfant et un adulte découvrent le vaste monde du mouvement et de la danse. Les ateliers sont gratuits.

Fête de la danse

Divers ateliers de danse à l'espace EKA et l'édicule Art'Lib (samedi 5 et

dimanche 6 mai), et une discokids aux Avanchets.

Jouez, je suis à vous

Du 14 au 27 juin, 2 pianos ont été disposés sur le territoire communal, respectivement devant le centre commercial et du Lignon et dans le parc des Libellules.

Cinéma en plein air

8 projections gratuites en plein air en collaboration avec l'ABARC. Les 20, 21, 27 et 28 juillet dans le parc des Libellules et les 17, 18, 24 et 25 août sur la place du Lignon. La projection du 21 juillet était en collaboration avec le Festival international du film oriental de Genève (FIFOG).

ÉVÉNEMENTS À LA MAISON CHAUVET-LULLIN

10 événements ont été programmés à la maison Chauvet-Lullin. Les demandes de collaboration sont en nette augmentation. Les spectacles à Chauvet-Lullin permettent de mettre en lumière le travail d'artistes locaux ou des projets en lien avec le territoire et reflètent la volonté de la Commune de soutenir le travail de proximité avec les artistes.

- ▶ 2 au 4 mars : Edouard Mancini – Peinture à l'huile
- ▶ 13 au 15 avril : Aurélie Junod – Photographie
- ▶ 4 au 6 mai : Tamara Veyrat-Fatur – Peinture, encre de chine, crayon de couleur
- ▶ 25 au 27 mai : Ivan Sollogoub – Peinture à l'huile
- ▶ 2 et 3 juin : Soraya Berent et Monsieur Michel Wintsch

- ▶ Concert Jazz de Madame Berent et Monsieur Wintsch
- ▶ Exposition photo de Monsieur Wintsch
- ▶ 14 au 16 septembre : Willemien Van Mameren et Josette Willemie Martens – Peinture et Sculpture
- ▶ 2 au 4 novembre : Adrienne Bonnici – Peinture
- ▶ 9 au 11 novembre : Paul Schönenberger – Peinture
- ▶ 16 au 18 novembre : Nora Tinar - Peinture

Week-end japonais - ikebana & cérémonie du thé

La traditionnelle exposition d'ikebana avec démonstration de la cérémonie du thé a eu lieu cette année du 12 au 14 octobre. Cette édition 2018, confirme le succès annuel. Comme à son habitude,

un nombreux public s'est montré très intéressé.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Promotions citoyennes : jeudi 8 février 2018 à 18h30 à la Salle des Fêtes des Avanchets

Environ 70 jeunes Verniolans, de tous horizons, atteignant leur majorité et résidant sur la commune, étaient présents pour célébrer ce cap important.

Noces d'or et de diamant : lundi 14 mai 2018 à 17h à Vernier-Place

45 couples ont été mis à l'honneur lors de cette célébration. Après avoir convié les invités à se rendre au buffet, s'en est suivie la traditionnelle séance photo en présence des autorités verniolanes.

Promotions scolaires : vendredi 29 juin 2018 à Vernier-Village

La traditionnelle fête des promotions a chaleureusement clôturé la fin de l'année scolaire en rassemblant les élèves

de tous les quartiers. Élèves et professeurs ont défilé dans la rue du Village aux côtés des autorités pour le plus grand plaisir des familles et amis présents pour l'occasion.

1^{er} Août – Lignon

C'est sur la Place du Lignon que les autorités ont convié cette année les habitantes et habitants de Vernier pour célébrer le 1^{er} Août. Une fête nationale sous le signe des costumes traditionnels et de la musique folklorique.

Accueil des Nouveaux habitants : lundi 23 septembre 2018 à 18h à la Salle du Lignon

Plus de 170 personnes ont répondu présentes, garantissant ainsi un franc succès à l'événement. Les nombreux associations et services communaux ont également largement contribué au succès de la soirée.

Promotions citoyennes 2018 © Greg Clément



Nouveaux citoyens - naturalisés : jeudi 4 octobre 2018 à la Mairie et cocktail à Vernier-Place

Les autorités de la Ville de Vernier ont honoré 40 citoyens nouvellement naturalisés ainsi que leurs familles. Une visite de la Mairie puis un apéritif a permis aux nouveaux citoyens d'échanger avec les Conseillers municipaux et administratifs dans une ambiance chaleureuse.

Escalade

La fête de l'Escalade s'est déroulée le 14 décembre à l'école de Vernier-Place. Un public intergénérationnel était dégusté pour l'occasion et s'est présenté devant le jury. Cette soirée a été organisée par les Sauveteurs auxiliaires de Vernier avec le soutien de la Ville de Vernier.

BIBLIOTHÈQUES

Les Bibliothèques de la Ville de Vernier mettent à disposition du public, à des fins d'information, d'éducation, de culture et de loisirs, des collections dont les supports sont diversifiés, les contenus sans cesse actualisés et qui reflètent l'évolution du savoir et de la culture.

Afin d'accomplir cette mission, les bibliothécaires choisissent et traitent les documents, accueillent et répondent et aux demandes du public, assurent la gestion administrative des bibliothèques, organisent des animations et mettent en valeur le fonds documentaire par diverses actions (brochure « Plaisirs de lire », articles dans ActuVernier, expositions...).

BIBLIOTHÈQUE DES AVANCHETS

EVÈNEMENTS

- ▶ Heures du conte pour les enfants : 7 sessions pour les 5 ans et plus et 3 sessions pour les 3 à 5 ans.
- ▶ Ateliers créatifs : 3 après-midis pour les enfants dès 7 ans, création de fleurs en feutrine, création de masques avec l'illustratrice Adrienne Barman, fabrication d'une écritoire à l'aide de boîtes de DVD recyclés.
- ▶ Bibliolpro, mars 2018 : spectacle d'improvisation théâtrale autour des livres et de la littérature par

1^{er} Août 2018 © Greg Clément



des comédiens professionnels de la Compagnie LesArts, tout public.

- ▶ Fête de la musique : concert de Zepless, duo de reprises du groupe Led Zeppelin en version folk-jazz, tout public.
- ▶ Lectures ludiques transats : durant 2 semaines en juillet, tous les après-midis de 14h à 17h, transats, livres, animations et jeux, à la pataugeoire des Avanchets avec le ludocycle de la ludothèque des Avanchets. Tout public.
- ▶ Tu lis et tu joues : samedi après-midi lecture, jeux de rôles et contes par Casilda Regueiro, sur le thème de l'imaginaire et de l'imagination, entre la bibliothèque et la ludothèque des Avanchets. Tout public, dès 5 ans.
- ▶ Rencontre avec des auteurs, avec Olivier May et Corinne Jaquet :
- ▶ Atelier d'écriture de Haïkus et discussion sur la préhistoire et le métier d'écrivain avec Olivier May, auteur de livres pour enfants, dont une série sur la préhistoire, enfants de 9 à 12 ans.
- ▶ Apéritif-rencontre participatif avec Corinne Jaquet, auteure de romans policiers se déroulant à Genève.
- ▶ Et encore : Sacs surprises de l'été et de l'hiver (paquets de livres choisis par les bibliothécaires que les enfants empruntent sans connaître leur contenu) et participation au prix Chronos (prix littéraire intergénérationnel).

ACCUEIL DE GROUPES ET DE CLASSES

Accueil de 141 groupes (en dehors des heures d'ouverture) : EVE, classes des écoles primaires, maison de quartier (cours de français pour femmes et groupes d'enfants).

QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 2 postes de bibliothécaires (180%), 1 poste d'aide (50%) et 1 poste d'employée de bibliothèque (50%),
- ▶ 1 apprentie AID en collaboration avec la bibliothèque de Châtelaine.
- ▶ 1 stagiaire durant 2 jours et un job d'été durant 2 semaines en juillet.
- ▶ 2'416 documents traités (choisis, acquis, catalogués/bulletinés, indexés/dépouillés, équipés).
- ▶ 23'910 prêts (16'084 jeunes et 7'826 adultes), soit une moyenne de 88 prêts par jour d'ouverture, 382 réservations, 37 propositions d'achats validées et traitées.
- ▶ 760 heures d'ouverture au public, 148 inscriptions, 706 lecteurs actifs.

BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTELAINE

EVÈNEMENTS

- ▶ Livres à goûter : rencontres entre les lecteurs et les bibliothécaires afin d'échanger leurs expériences de lecture. 4 fois par an et destiné aux adultes

- ▶ Heures du conte pour les enfants : 8 sessions pour les 4 ans et plus et 2 sessions pour les 2 à 4 ans (dont une dans le cadre de « Découvrir le monde » en collaboration avec le SPE
- ▶ Histoires à croquer : théâtre de marionnettes par la Cie Rikiko, pour les petits dès 3 ans
- ▶ Atelier créatif : fabrication d'une écritoire à l'aide de DVD recyclés, pour les enfants dès 6 ans
- ▶ Fête de la musique : Vocal Cheese, duo de musique alpine transfrontalière, tout public
- ▶ Lecture transats : durant 2 semaines en juillet, tous les matins de 9h30 à 11h30, animations et jeux pour les enfants autour du livre et de la lecture, en extérieur, sur la place de Châtelaine
- ▶ Le tourne-tubes : marionnettes et chansons par la Cie Les Bamboches, pour les tout-petits dès 2 ans
- ▶ Fête de l'Escalade : histoire(s), bricolage et marmite, pour les enfants dès 6 ans

ACCUEIL DE GROUPES ET DE CLASSES

Accueil de 145 groupes (principalement en dehors des heures d'ouverture) : EVE, classes des écoles primaires, groupes d'écoles spécialisées (CMP), classes d'accueil ACCESS II.

QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 1 bibliothécaire responsable (100%), 1 bibliothécaire (90%) et 1 AID (80%), 1 apprentie AID en collaboration avec la Bibliothèque des Avanchets
- ▶ 2 stagiaires de 9e du CO, 2 stagiaires de 11e du CO, 2 stagiaires de l'ECG, 1 job d'été, soit un total de 7 personnes accueillies pour une durée totale de 5 semaines
- ▶ 2575 documents traités (choisis, acquis, catalogués/bulletinés, indexés/dépouillés, équipés)
- ▶ 158 abonnements gérés sur site pour le réseau des bibliothèques municipales de Vernier
- ▶ 25'869 prêts (5'925 adultes, 19'944 jeunes), soit une moyenne de 112.5 prêts par jour d'ouverture (résultat meilleur que les deux années précédentes), 330 réservations, 30 propositions d'achats validées et traitées
- ▶ 9600 entrées, 841 heures d'ouverture au public
- ▶ 291 inscriptions, 798 lecteurs actifs (en hausse par rapport aux années précédentes)

BIBLIOTHÈQUE DE VERNIER-VILLAGE

EVÈNEMENTS

- ▶ Heures du conte : 9 séances de contes tout au long de l'année pour les enfants dès 4 ans.

- ▶ Ateliers-bricolage : ciseaux, colle, papier : les petits lecteurs viennent nous aider à décorer la bibliothèque deux fois par an.
- ▶ Ethno Vernier : Participation à l'événement. Accueil des élèves de 7P des écoles de Vernier Place et des Ranches pour leur faire découvrir certains aspects du multiculturalisme de leur commune.
- ▶ « Qui a volé la carotte ? », théâtre de marionnettes par la Cie. La Turlutaine. Dès 3 ans
- ▶ A la rencontre de Hyacinthe : Lecture et discussion autour des albums de l'auteur-illustrateur Hyacinthe Reisch, suivi d'un atelier illustration à l'encre de Chine.
- ▶ Nuit des bibliothèques : Participation le 28 avril à la seconde édition de La Nuit des bibliothèques sur le thème « La tête dans les étoiles ». Atelier créatif « Dessine-moi ton rêve » pour les enfants et, pour les adultes, « Le rêve dans tous ses états », présentation d'interprétation de rêve avec une spécialiste des HUG.
- ▶ Soirée cinéma : l'analyse de « Tourments » de Luis Buñuel. Événement adultes.

ACCUEIL DE GROUPES ET DE CLASSES

158 visites de groupes/classes (crèches, jardin d'enfants, école primaire) en dehors des heures d'ouverture.

QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 3 postes de bibliothécaires (210%) et 1 poste AID (60%)
- ▶ 2 stagiaires du CO pendant une journée (journée des métiers), 1 stagiaire en Master de Sciences de l'information et 1 job d'été durant le mois d'août.
- ▶ Coordination/élaboration de la brochure « Plaisirs de lire » deux fois par an.
- ▶ 2405 documents catalogués, 573 magazines mis à disposition.
- ▶ 32096 documents prêtés (10629 adultes et 21467 jeunes) avec une moyenne de 128,38 par jour d'ouverture, 510 réservations, 51 propositions d'achats.
- ▶ Ouverture 21 heures par semaine tous les jours sauf vendredi et dimanche.
- ▶ 144 inscriptions, 667 lecteurs actifs.

Ressources humaines

Patrick Ruettimann
Secrétaire général adjoint RH
022 306 06 40
rh@vernier.ch



MISSIONS

Le service des ressources humaines (SRH) est l'interface entre le Conseil administratif, les responsables de service et le personnel communal. A ce titre, il assure la gestion du personnel et contribue à son développement.

Doté d'une politique RH dynamique intégrant notamment des principes d'égalité entre femmes et hommes, les missions du SRH se déclinent notamment autour des thématiques suivantes :

- ▶ le recrutement
- ▶ la gestion administrative du personnel conformément aux dispositions statutaires et réglementaires
- ▶ la gestion financière des ressources humaines tant au niveau de la rémunération que des assurances
- ▶ l'évolution des compétences professionnelles du personnel à travers la formation continue
- ▶ la mise en place d'un dialogue social constant permettant de prévenir et de gérer les conflits, notamment avec la Commission du personnel, et le développement d'une culture d'entreprise
- ▶ la promotion de la santé et de la sécurité au travail (MSST)
- ▶ l'intégration des jeunes dans le monde du travail en proposant et en développant des places d'apprentissage et de stage.

ÉLÉMENTS MARQUANTS 2018

CONTRIBUTION DE SOLIDARITÉ

Face à un contexte budgétaire difficile nécessitant les efforts de chacun, le Conseil administratif a mené des discussions avec la Commission du personnel pour faire participer le personnel communal à la couverture du déficit budgétaire prévu. La première piste évoquée consistant à bloquer les mécanismes salariaux n'a pas été retenue, la Commission du personnel ayant préféré une solution plus solidaire et plus équitable et surtout réversible sous conditions. Une contribution de solidarité fixée à 0.4% prélevée sur le traitement de tous les salariés communaux, à l'exception des apprentis et des stagiaires, a donc été décidée et effectuée en 2018. Il est à relever que les conseillers administratifs et les conseillers municipaux se sont montrés solidaires en s'assujettissant également à cette contribution de solidarité

TÉLÉTRAVAIL

Mis en place en 2017, ce nouveau mode de travail offre aux collaborateurs dont la fonction permet le travail à distance de pouvoir effectuer une partie de son activité professionnelle dans un tiers-lieu. La conciliation vie professionnelle et vie privée s'en trouve notamment facilitée.

Ce dispositif semble par ailleurs répondre à une évolution des pratiques et correspondre aux besoins des collaborateurs, puisqu'ils sont 13 à avoir signé une convention en 2018. L'administration compte désormais une vingtaine de télétravailleurs sur environ 80 collaborateurs éligibles.

GESTION DU PERSONNEL

MOUVEMENT DU PERSONNEL FONCTIONNAIRE

Le SRH a traité 68 mouvements au cours de l'année 2017 :

- ▶ 19 engagements
- ▶ 6 départs à la retraite
- ▶ 16 départs (démissions / licenciements)
- ▶ 3 changements de fonction / service (y compris les recrutements internes)
- ▶ 18 changements de taux d'activité.

Le traitement de ces mouvements requiert notamment des compétences administratives, financières et juridiques.

FIDÉLITÉ DU PERSONNEL

L'administration compte un effectif de collaborateurs fidèles. Chaque année, le personnel qui fête ses 10, 20, 30 voire 40 ans d'activité est chaleureusement félicité et convié à une cérémonie au

cours de laquelle le Conseil administratif les remercie pour leur engagement.

ANNÉES DE SERVICE	NOMBRE DE FONCTIONNAIRE(S)
10 ANS	7
20 ANS	3
30 ANS	6
40 ANS	1

PERSONNEL AUXILIAIRE

En sus des fonctionnaires, le SRH recrute du personnel auxiliaire nécessaire au bon fonctionnement de l'activité de l'administration. Ce personnel permet de répondre aux besoins saisonniers de certains services, comme celui des sports dans le cadre de l'ouverture estivale de la piscine du Lignon ou encore le service de la petite enfance qui a besoin chaque année scolaire de compléter ses effectifs en recrutant notamment des aides dont la fonction permet d'apporter un soutien au personnel éducatif des institutions tout en leur offrant la possibilité de découvrir le métier et d'acquérir l'expérience professionnelle nécessaire pour accéder à une formation supérieure dans le domaine.

Le SRH a traité plus de 250 processus d'établissement de contrat de personnel auxiliaire. Par définition, ces engagements temporaires permettent de remplir des missions bien spécifiques, ils constituent néanmoins une charge de travail importante par les nombreuses formalités administratives qu'ils génèrent.

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2018						
SERVICES	PERSONNEL PERMANENT		APPRENTI-E-S ET STAG. MPC		TOTAUX	
	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT
ADMINISTRATION DU CEV	4	3.30			4	3.30
COHESION SOCIALE	48	35.70	2	2.00	50	37.70
CULTURE ET COMMUNICATION	22	18.00	1	1.00	23	19.00
ECOLES ET LOCATIONS	24	23.00	2	2.00	26	25.00
EQUIPEMENTS	21	20.65	2	2.00	23	22.65
ESPACES VERTS	18	16.40	2	2.00	22	18.40
ETAT CIVIL	6	4.40			6	4.40
FINANCES	8	5.50	2	2.00	10	7.50
INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS	3	2.70			3	2.70
PETITE ENFANCE	240	157.29	14	14.00	254	171.29
POLICE MUNICIPALE	28	23.93			28	23.93
RECEPTION - ECONOMAT	4	2.80			4	2.80
RECUPERATION	4	4.00			4	4.00
RESSOURCES HUMAINES	8	6.65	1	1.00	9	7.65
SECRETARIAT GENERAL	10	6.80			10	6.80
SECRETARIAT GENERAL TECHNIQUE	4	3.90			4	3.90
SPORTS	40	29.70			40	29.70
TECHNIQUES	13	11.05			13	11.05
VOIRIE ET CIMETIERES	27	26.10			27	26.10
Totaux généraux	532	401.87	26	26.00	558	427.87

RECRUTEMENT

Le recrutement est une des missions principales du SRH. A cet effet, nous collaborons étroitement avec les services pour engager le personnel compétent dont l'administration a besoin. En suivant des procédures bien établies, le SRH conduit des recrutements garantissant l'objectivité et la non-discrimination à l'embauche.

L'attractivité de la Ville de Vernier se démontre au fil des années ; nos offres d'emploi suscitent toujours un vif intérêt et plus particulièrement les postes administratifs. Néanmoins, depuis plusieurs années, nous constatons pour certains métiers une pénurie de personnes formées. C'est notamment le cas dans le secteur de la petite enfance où il est difficile de recruter du personnel qualifié. Le développement de ce secteur avec l'ouverture de nombreuses institutions sur le canton explique en partie ce phénomène.

En ce qui concerne les jeunes, près de 600 dossiers de candidature ont été traités pour les 5 places d'apprentissage vacantes. La formation d'assistant socio-éducatif remporte toujours un vif succès et détient le record avec 360 candidatures à elle seule.

Pour les jobs d'été, ce sont 182 jeunes, âgés de 15 ans révolus à 17 ans, qui se sont inscrits dont 71 ont pu bénéficier d'un contrat de travail pour la période estivale. On continue par ailleurs d'observer une forte demande pour les emplois étudiants destinés, dans notre administration, à un public âgé de 18 à 25 ans. En 2018, 70 candidatures ont été enregistrées pour 8 places de travail.

PÔLE FORMATION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Les missions principales de ce pôle sont d'encourager et d'accompagner le personnel dans ses démarches de formation, d'assurer la gestion des apprentis et des stagiaires et d'effectuer le suivi de personnes nécessitant un accompagnement particulier en raison d'une atteinte à leur santé. La mise en place de mesures de santé et de sécurité au travail est également une des activités déployées dans ce pôle.

FORMATION CONTINUE

Chaque année, la Ville de Vernier encourage la formation professionnelle à travers des séminaires, des formations externes ou internes afin de répondre aux besoins identifiés sur le terrain. L'objectif est également de proposer des formations dans des domaines transversaux permettant notamment le partage d'expérience entre les différents membres du personnel.

Le budget alloué à la formation a permis à plus de 200 collaborateurs (hors formation continue de la petite enfance) de suivre des formations au cours de l'exercice 2018. Nous avons notamment pu proposer des formations dans le domaine du management, de la communication, mais aussi dans la gestion des produits chimiques en entreprise.

FORMATION DUALE

Le souhait de nombreuses personnes, jeunes ou moins jeunes, de suivre une

formation duale se vérifie d'année en année. L'augmentation de nos places d'apprentissage est une des mesures mises en place pour répondre à ce besoin. Le SRH a aussi pour objectif de privilégier l'engagement de jeunes issus du degré secondaire I qui rencontrent des difficultés à trouver une place d'apprentissage puisqu'ils sont en concurrence avec des jeunes au parcours scolaire plus étoffé voire même qui ont déjà entrepris ou réussi des formations initiales.

Au terme de l'année scolaire 2018, tous nos apprentis ont obtenu leur CFC (8 personnes). Quant à notre stagiaire MPC, elle a réussi sa maturité professionnelle.

Pour les encadrer, nous pouvons compter sur 18 formateurs qui s'investissent quotidiennement, en plus de leurs activités usuelles, dans la transmission de leurs savoirs.

STAGES

Chaque année, l'administration accueille de nombreux stagiaires. Ces stages ont pour but de faire découvrir des métiers, d'aider à l'insertion professionnelle ou de compléter leur formation. Ils font l'objet d'une convention et d'un encadrement sur le terrain par des professionnels qualifiés.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Accompagnement particulier

En raison d'une atteinte à leur santé, 14 collaborateurs ont bénéficié d'un accompagnement particulier durant l'année 2018. Il s'est notamment traduit par des entretiens individuels menés par le SRH et une collaboration étroite avec nos médecins-conseils et

**EFFECTIF AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018
(RENTREE SCOLAIRE)**

APPRENTISSAGE / STAGE MPC	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	Total
Agent-e d'exploitation	1	1	0	2
Agent-e en information documentaire	0	1	0	1
Aide-ménisier-ère	0	1	0	1
Assistant-e en maintenance d'automobiles	0	1	0	1
Assistant-e socio-éducatif-tive	1	2	2	5
Employé-e de commerce	1	1	2	4
Horticulteur-trice - option floriculture	1	0	0	1
Horticulteur-trice - option paysagisme	0	1	0	1
Stagiaire MPC	3	0	0	3
Totaux généraux	7	8	4	19

les assurances sociales. Une situation a nécessité d'effectuer une annonce de détection précoce auprès de l'AI et 4 autres cas ont fait l'objet d'une demande de prestations d'invalidité. Pour deux collaborateurs, des mesures AI ont été mises en place pour leur permettre de réintégrer leur poste de travail.

Plans et exercices d'évacuation des bâtiments communaux

Le comité « MSST » a poursuivi ses démarches afin d'élaborer les plans d'évacuation des bâtiments communaux. Les exercices d'évacuation annuels ont été effectués dans l'ensemble des institutions de la petite enfance, ainsi que dans différents autres bâtiments communaux.

Campagne de prévention intercommunale

En 2018, 60 collaborateurs de la Ville de Vernier ont participé à la campagne, organisée par la Ville de Carouge, qui avait pour thème « zen attitude ». Le sujet abordé en collaboration avec la SUVA a intéressé plus de 320 personnes provenant des différentes communes participantes que sont également Lancy, Onex et Meyrin. Un nombre de participants maximum a été introduit afin d'aborder la thématique dans les meilleures conditions et répondre aux contraintes logistiques.

Formation 1^{ERS} secours et extincteurs

Dispensé par les Sapeurs-Pompiers et les Samaritains de la Ville de Vernier, ce cours a permis à 26 employés supplémentaires d'être formés aux premiers secours et à l'utilisation des extincteurs.

Formation sécurité au travail pour les apprentis

Soucieux de la sécurité de nos apprentis, le SRH en collaboration avec le comité MSST a mis en place une demi-journée de sensibilisation à la sécurité au travail. Cette formation leur permet de comprendre les risques liés à la pratique de leur métier et de réaliser l'importance des mesures de sécurité mises en place. La conception de cette journée a été spécifiquement adaptée à leurs besoins.

PÔLE RÉMUNÉRATION ET ASSURANCES

Les missions de ce pôle sont notamment d'assurer l'ensemble de la gestion administrative et financière des salaires et des absences du personnel et de recruter, si nécessaire, le personnel de remplacement en étroite collaboration avec les responsables de service.

GESTION DES SALAIRES

6'940 décomptes de salaire ont été établis au cours de l'année 2018. En sus des salaires du personnel communal, le SRH est également chargé d'assurer le paiement des jetons de présence des membres du Conseil municipal, ainsi que le paiement de la solde des pompiers.

ASSURANCES

Nous avons établi 131 déclarations d'accident en 2018, 100 concernaient des accidents non professionnels et 31 des accidents professionnels. Ces

derniers font systématiquement l'objet d'une analyse par le Comité MSST afin d'évaluer s'il y a lieu de prendre des mesures complémentaires visant à réduire les risques.

En ce qui concerne la maladie, notre assurance prend en charge les cas dès le 151^e jour d'absence. Le SRH a effectué 16 annonces à notre assureur.

L'année 2018 a été une nouvelle fois particulièrement faste pour les naissances, puisque 13 congés maternité ont été traités. Ce chiffre important s'explique notamment par le grand nombre de personnel féminin présent dans nos institutions de la petite enfance.

PERSONNEL DE REMPLACEMENT

Certains secteurs de l'administration nécessitent que le personnel soit remplacé lors d'absence, c'est notamment

le cas pour le personnel des institutions de la petite enfance. Des normes d'encadrement fixent en effet le nombre de professionnels requis pour assurer l'accueil des enfants, ces normes nous obligent à mettre à disposition des directions le personnel de remplacement indispensable au fonctionnement de nos structures.

Dans les autres secteurs, le personnel n'est en revanche pas systématiquement remplacé et chaque situation fait l'objet d'une évaluation par le SRH. Lorsqu'un remplacement est toutefois nécessaire, notamment dans le cas d'absences de longue durée ou de congé maternité, nous collaborons de manière étroite avec des agences de placement pour recruter le personnel adéquat.

Etat civil

Michel Burgisser
Secrétaire général
022 306 06 30
etat-civil@vernier.ch



Le service de l'état civil est à la disposition des personnes domiciliées sur la commune et des citoyens originaires de Vernier, il répond aux différentes questions relatives à l'état civil : naissance, reconnaissance, mariage, partenariat enregistré, partenariat cantonal pour les couples hétérosexuels, décès, déclaration de nom, naturalisation.

Le service est également en charge de la gestion des trois cimetières communaux, pour les inhumations, les dépôts d'urnes et le renouvellement des concessions.

Depuis 2010, le service de l'état civil établit les cartes d'identité et effectue différentes tâches relatives aux contrôles des habitants, ce uniquement pour les personnes de nationalité suisse.

Le service de l'état civil s'est vu attribuer de nouvelles tâches durant l'année 2014 avec, au 1er juillet l'arrivée de l'autorité parentale conjointe pour les parents non-mariés, établie dans le cadre des formalités de reconnaissance prénatale ou postnatale, 79 demandes pour l'année 2018.

Le service de l'état civil s'est vu également confier dès le 1er septembre 2014 la préparation des documents d'état civil en vue de la naturalisation : 374 dossiers pour l'année 2016 et 494 pour l'année 2017 et 276 pour l'année 2018.

La complexification des tâches en la matière a amené le Conseil administratif à réfléchir sur l'organisation du service de façon à pouvoir garantir dans la durée la qualité des prestations. Il est apparu assez rapidement qu'il convenait pour ce faire d'avoir un service d'une certaine taille. Cela a conduit à la création

d'un nouvel arrondissement d'Etat-civil Meyrin – Mandement – Vernier. L'expérience du Mandement, qui a rejoint Meyrin en 2014, montre que ce changement ne porte pas préjudice aux citoyens. Il convient de relever que seules les missions d'Etat-civil ont été transférées ; les tâches de gestion des cimetières ou celles en lien avec le registre des habitants (arrivées sur la commune) ou attestations de vie continuent de se faire à Vernier. De même, si les mariages pourront toujours être célébrés à Vernier, les formalités préalables devant elles avoir lieu à Meyrin. Les modifications sont intervenues au 1er janvier 2019, de sorte que ce compte rendu sera modifié dès l'année prochain.

REGISTRE DES PERSONNES, INFOSTAR

Depuis 2004 le registre des familles a été remplacé par le registre des personnes, système informatique fédéral nommé Infostar, dans lequel figure tout individu suisse et étranger, enregistré soit par sa commune d'origine (pour le ressortissant suisse) ou, pour les étrangers, suite à un événement (naissance, reconnaissance, mariage ou autre).

Ce programme nous permet de délivrer bon nombre d'actes utiles pour différentes administrations.

En 2018 le service de l'état civil de Vernier a délivré 1298 actes contre 1'801 pour l'année 2017, sans compter les actes délivrés lors de l'enregistrement des différents événements. Ces demandes sont en constante augmentation.

REGISTRE DES PERSONNES, INFOSTAR

ACTES DÉLIVRÉS	
2014	1238
2015	1604
2016	1685
2017	1801
2018	1298

CÉLÉBRATIONS DE MARIAGE

2014	170
2015	166
2016	176
2017	176
2018	192

PARTENARIATS ENREGISTRÉS

2014	2
2015	3
2016	5
2017	5
2018	5

DÉCLARATION CONCERNANT LE NOM DE FAMILLE

2014	40
2015	52
2016	45
2017	35
2018	45

NAISSANCES

La Ville de Vernier ne possède pas de maternité sur son territoire, les naissances à domicile sont donc peu nombreuses.

Ainsi en 2018, le service de l'état civil de Vernier a enregistré deux naissances à domicile.

RECONNAISSANCES

Pour les couples non-mariés qui ont des enfants communs, les pères peuvent se présenter à l'état civil pour enregistrer la reconnaissance. Cette dernière peut se faire avant ou après la naissance de l'enfant, mais il est préférable de la faire avant la naissance, afin d'alléger des différentes démarches administratives lors de l'arrivée du bébé.

En 2018, le service de l'état civil a enregistré 93 reconnaissances de paternité, en hausse par rapport à 2017 (+ 14) et 72 autorités parentales conjointes.

MARIAGES

Pour les fiancés qui le souhaitent, le service de l'état civil délivre des autorisations de mariage qui leur permettent de pouvoir se marier dans d'autres offices du canton ou de Suisse.

Le service de l'état civil célèbre également beaucoup de mariage dont les formalités ont été faites dans d'autres communes genevoises ou ailleurs en Suisse.

Les fiancés qui le souhaitent peuvent effectuer les formalités de mariage à l'office de l'état civil de Vernier, puis aller se marier à l'étranger. Pour ce faire, le service de l'état civil leur délivre un certificat de capacité matrimoniale.

Néanmoins, le service constate que c'est une pratique plutôt rare.

Le service de l'état civil a envoyé passablement de fiches de renseignements concernant les documents à fournir en vue de mariage et a ouvert un certain nombre de dossiers; ces chiffres restent stables par rapport aux mouvements des autres années.

Comme le règlement cantonal sur l'état civil autorise les magistrats à célébrer les mariages, ces derniers unissent quelques couples par année.

En 2018 les magistrats de la Ville de Vernier ont célébrés 14 mariages.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la légalité du séjour pour les étrangers en 2011, le service de l'état civil avait constaté une baisse des mariages. En 2018, le service de l'état civil de Vernier a célébré 192 mariages, la valeur la plus importante de ces 5 dernières années (16 de plus que les deux années précédentes).

PARTENARIATS ENREGISTRÉS

Depuis l'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur le partenariat enregistré (mariage homosexuel), les chiffres relatifs aux enregistrements sont stables.

DÉCLARATION CONCERNANT LE NOM DE FAMILLE

Au premier janvier 2013 avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le nom de famille, toute personne, divorcée, veuve ou mariée peut venir déclarer au service de l'état civil, sans délai dans le temps, vouloir reprendre son nom de célibataire. Les parents non-mariés qui ont fait l'autorité parentale conjointe peuvent éga-

lement demander à changer le nom de famille de leur-s enfant-s.

Le service de l'état civil constate qu'en 2018 les déclarations de nom ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente.

CERTIFICATS DE VIE

Le service de l'état civil se charge de délivrer les certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de pension pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal. On constate une légère baisse en 2018.

DÉCÈS, CIMETIÈRES

Le service de l'état civil de Vernier enregistre les décès survenus sur la commune. Pour l'année 2018, 57 décès ont été enregistrés.

En ce qui concerne, les formalités relatives aux cimetières, les chiffres des 5 dernières années sont disponibles dans le tableau, colonne de droite.

Depuis 2005, la Ville de Vernier prend en charge les frais d'obsèques de ses habitants aux conditions et selon les modalités prévues par le règlement sur les cimetières.

Dans la colonne de droite, un aperçu de la progression de la prise en charge avec le nombre de décès ainsi que le

coût moyen de chaque prise en charge pour ces cinq dernières années.

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

Le service de l'état civil à la tâche d'offrir aux Genevois et Confédérés la possibilité de s'adresser directement à son service, ce qui leur évite de se déplacer à l'office cantonal de la population pour les différentes démarches présentées ci-dessous (les « Mutations dans le système » concernent l'enregistrement des modifications d'état civil). Ces chiffres sont en constante augmentation depuis la prise en charge des ses tâches sauf pour les mutations.

CARTES D'IDENTITÉ

Le passeport biométrique ayant été introduit en Suisse le 1er mars 2010, le canton de Genève a décidé de reprendre cette prestation.

La Ville de Vernier quant à elle, continue de s'occuper de la délivrance des cartes d'identité.

Depuis le 1^{er} mai 2010, ces prestations ont été reprises par le service de l'état civil.

On constate une baisse des commandes de cartes d'identité ces dernières années. Cela est certainement dû au fait que les clients font leur demande directement au service des passeports

CERTIFICATS DE VIE

2014	877
2015	1360
2016	922
2017	850
2018	840

DÉPÔTS D'URNES

	Femmes	Hommes
2014	21	24
2015	40	21
2016	29	41
2017	38	30
2018	29	37

INHUMATIONS

	Femmes	Hommes	Nb de décès
2014	25	32	57
2015	27	34	61
2016	24	36	60
2017	14	19	33
2018	20	18	38

FRAIS DE PRISE EN CHARGE DÉCÈS

	Nb	Moy.	Total
2014	146	2'122	309'838
2015	177	2'200	395'110
2016	146	2'160	315'396
2017	134	2'171	290'930
2018	174	2'168	377'287

afin de pouvoir commander leur carte d'identité et leur passeport en même temps ; le prix étant plus attractif.

Depuis le 1^{er} mars 2015, les déclarations de vol/perte ne se font plus à l'office de l'état civil mais auprès soit du service cantonal des objets trouvés (Glacis-de-Rive), service de délivrance de documents au public (ch. de la Gravière) ou au poste de police de l'aéroport.

RESSOURCES HUMAINES

Le service a délivré ses prestations malgré la préparation de la création du nouvel arrondissement et le départ d'une officière d'Etat-civil. L'engagement des collaboratrices a été remarquable.

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

	Attestation de résidence	Mutations dans le système	Changement d'adresse	Attestation de départ	Certificat de domicile	Certificat de séjour	Déclaration de domicile
2014	219	47	45	22	39	2	8
2015	210	43	64	35	29	2	13
2016	312	87	69	41	42	8	8
2017	384	7	109	44	53	7	13
2018	494	49	140	48	73	8	25

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cartes d'identité	1102	1075	1028	1138	1074	981	866
Déclarations de vol / perte	157	185	225	12	-	-	-

Espaces verts

Jean-Marc Beffa
Responsable de service
022 306 07 00
sevv@vernier.ch



Les espaces verts c'est plus de 168'000m² soit près de 30 terrains de football, à ce chiffre on peut rajouter la réserve naturelle du Bois-de-la-Grille de 118'000 m², autant de surfaces importantes pour la qualité de vie des habitants de la Ville de Vernier.

Ce patrimoine est administré par le service des espaces verts. Ses priorités sont la gestion de ces lieux, la conservation du patrimoine arboré et le fleurissement urbains. L'année 2018 a été marquée par des températures caniculaires durant la période estivale. La présence de verdure a permis de démontrer, s'il en était encore nécessaire, le rôle important de la végétation sur le microclimat urbain. Les parcs publics ont également un rôle social très important comme lieux de détente.

Toutes ces étendues si appréciées de la population, sont entretenues et fleuries grâce au travail de 14 jardiniers et d'un nouvel apprenti. Une dernière équipe, composée de 2 floriculteurs et d'une nouvelle apprentie, produisent les plantes nécessaires dans notre établissement horticole. Afin de mieux visionner

le travail du service ont peu dire que chaque employé, entretient une surface moyenne de 9'000m²!

Si les activités principales du service des espaces verts sont répétitives d'année en année, on peut cependant mentionner quelles actions importantes en 2018.

La mise à jour des plans de l'entretien différencié a permis de donner des instructions claires aux équipes d'entretien sur la façon de gérer les espaces verts. Il constitue à ne pas appliquer à toutes les surfaces la même intensité ou la même nature de soins. Avec cette approche, la biodiversité de notre ville est enrichie, l'aspect environnemental augmente et le travail des collaborateurs diminue. Ce travail permet également de supprimer l'usage des pesticides et des désherbants chimiques.

L'entretien de la réserve naturelle du Bois-de-la-Grille bénéficie de l'engagement fidèle des employés de l'entreprise Accor et de l'entreprise L'Oréal qui viennent année après année nettoyer et débroussailler cette forêt. Pour

la première fois un essai d'entretien en éco-pâturage a été effectué dans les prairies, redonnant à ces surfaces leur rôle historique.

Après deux projets qui n'ont pu être réalisés pour des raisons budgétaires, le service des espaces verts a proposé un aménagement simple pour donner du volume et de la couleur au giratoire de la route du Bois-des-Frères. Il s'agissait de présenter une réalisation pouvant être exécuté par son équipe de paysagistes. Il a consisté au déplacement d'un mât en bouquet qui se trouvait à la place de Châtelaine et agrémenté de suspensions fleuries. Trois ronds en saule tressé, ont également été plantés pour renforcer le fleurissement à l'entrée de la cité du Lignon.

Le besoin des citoyens de se retrouver dans un espace de loisirs pour partager un pique-nique et bénéficier de la nature n'est plus à démontrer, il est plutôt à canaliser! Année après année le succès de la zone de détente «Au Moulin» ne fait que se confirmer. Des toilettes publiques ont donc été aménagées dans ce lieu.

Entretien des prairies du Bois-de-la-Grille en éco-pâturage.



Récupération

Djamal Bourras
Responsable de service
022 306 07 00
cev@vernier.ch



GESTION DES DÉCHETS 2018

A Vernier, le taux de recyclage qui était en augmentation depuis de nombreuses années, est resté stable à fin 2018 à 47% (47.04% fin 2017). En 2018 treize communes perdent des habitants, la plus forte baisse a été enregistrée à Vernier avec – 350 habitants, ce qui explique également le manque d'évolution de ce taux.

La Confédération laisse un nouveau sur-sis au canton de Genève, afin d'éviter la taxe poubelle. D'ici 2022, chaque commune devra réduire de 25% le nombre de kg de déchets incinérables par habitant. A Vernier, en 2018 nous avons obtenu une moyenne de 195 kg/habitant, nous devons donc descendre ce poids à 146 kg/habitant.

L'action « P'tites poubelles vertes » menée en 2017 continue à porter ses fruits, 1'109.22 tonnes de déchets compos-

tables ont été valorisés en 2018, 96 tonnes de plus que l'année précédente.

Les déchets de jardin sont quant à eux en baisse en raison de la canicule de l'été 2018.

L'organisation du traitement des déchets encombrants mise en place en 2015 est maintenue. Le ramassage est assuré par trois camions, dont un spécifiquement attribué au tri du bois, ce qui a permis de récupérer 908.65 tonnes en 2018.

Les trois collaborateurs du service de la récupération effectuent des tournées quotidiennes afin de nettoyer les places de tri ainsi que ramasser les quelques déchets encombrants déposés illicitement sur notre territoire. Il arrive encore trop souvent que des personnes irrespectueuses souillent les déchets triés, réduisant les efforts à néant. Ces agissements sont automatiquement dénoncés à la Police Municipale. Le service de

la récupération organise régulièrement des visites de la déchetterie communale du chemin de Morglas pour les élèves des classes vernionales, tous niveaux confondus. Ils sont sensibilisés au tri des déchets et à leur valorisation. En 2018, 7 classes de l'école Allemande y ont participé.

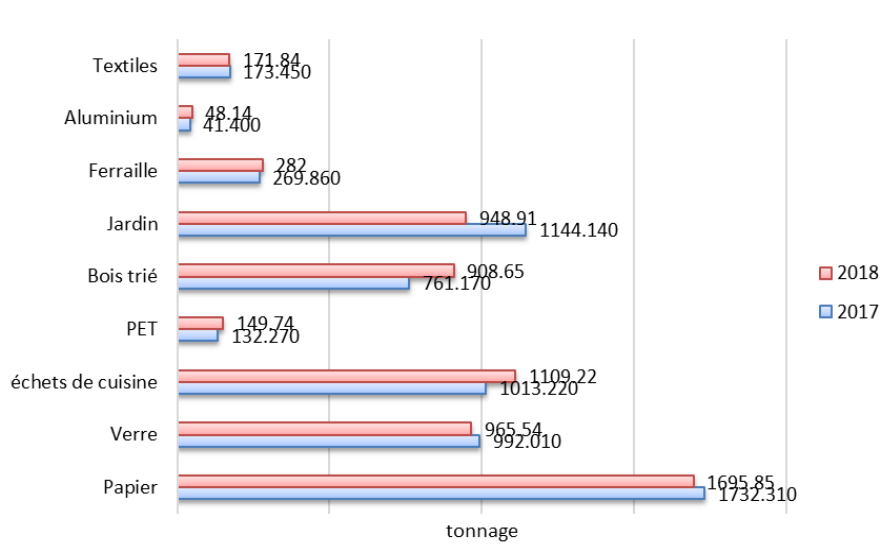
La collaboration avec l'entreprise Retripa leur a permis de visiter également leurs locaux et de connaître le circuit de valorisation du papier.

Les efforts fournis par tous, permettront à terme d'atteindre l'objectif fixé par la Confédération.

EVOLUTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS RECYCLABLES EN 2018 PAR RAPPORT À 2017

Papier	–	36.460 t
Verre	–	26.460 t
Déchets de cuisine	+	96 t
PET	+	17.470 t
Bois	+	147.480 t
Jardin	–	195.230 t
Ferraille	+	12.140 t
Aluminium	+	6.740 t
Textiles	–	1.610 t

Evolution des déchets valorisables



Voirie et cimetières

Matteo Greco
Responsable de service
022 306 07 00
voirie@vernier.ch



LES TÂCHES DU SERVICE DE LA VOIRIE

Nombreux sont les travaux exécutés par les employés du service, ci-après, quelques exemples :

LES CANTONNIERS

Constitué d'un groupe de 10 collaborateurs, leurs travaux sont très variés.

- ▶ Entretien et réparation des chaussées et des trottoirs sur le domaine public : L'équipe compte des collaborateurs venant du milieu de la construction (routes et bâtiment), ils ont pour mission d'assurer les petites réparations, (bordures, grilles,) ils sont aussi habilités à faire des créations nouvelles de chemins piétons, pédestres etc...
- ▶ Fauchages de bords de talus : équipés d'une épareuse, tondeuses, débroussailluses, nos cantonniers entretiennent 29'000 m² de bords des chemins et de routes faisant

partie du domaine public, pour la sécurité des usagers.

- ▶ La mise en place, l'entretien et les petites réparations des décorations de Noël, débutent en octobre pour se terminer fin janvier. Les différents quartiers de la Ville de Vernier sont ainsi aiguayés toutes les années par les différents types de décors. Un tournus est mis en place, afin que chaque quartier puisse découvrir de nouvelles animations tous les ans.
- ▶ L'installation des kits de corbeilles de tri a continué. A fin 2018, nous comptons 200 kits de tri sur le domaine communal. Environ 90 dans les écoles et 110 dans les arrêts de bus et les lieux les plus fréquentés.

LES BALAYEURS

Nos 11 collaborateurs se partagent le territoire communal en trois secteurs : Vernier-Village/Coquelicots-Blandonnet, Avanchets/Crozet/Châtelaine et Libellules/Lignon/Aire.

Les collaborateurs affectés à ces trois secteurs veillent à la propreté sur les routes, trottoirs et arrêts de bus. Ils nettoient et entretiennent les panneaux d'affichage communaux, militaires et société. Ils se chargent également d'aposer les affiches pour les avis officiels et les événements communaux.

Les balayeurs vidangent les kits de corbeilles de tri, les corbeilles isolées encore existantes et les cendriers. Afin d'éviter une certaine confusion de la part de la population concernant le traitement des déchets triés dans les corbeilles, des sacs de même couleur que les corbeilles sont utilisés pour la vidange.

CIMETIÈRES

Trois personnes entretiennent et embellissent les trois cimetières communaux (deux au village de Vernier et un à Aire) et leurs travaux sont divers, de la creuse des fosses à la plantation des fleurs, en passant par la tonte de l'herbe, le dés-herbage, l'entretien des cheminements, l'entretien des machines etc.



Equipements

Jean-Luc Biolley
Responsable de service
022 306 07 00
equipements@vernier.ch



Les quatre collaborateurs mécaniciens ainsi que l'apprenti en maintenance automobile du garage municipal ont préparé et présenté à l'expertise de l'OCV 44 véhicules. Cela représente près de la moitié du parc automobile composé de camions, fourgons, tracteurs, remorques, voitures, motos et vélos. Les autres véhicules et machines ainsi que le matériel de l'ensemble des services communaux ont bénéficié d'une révision annuelle, de réparations plus importantes et du traitement des urgences. Les travaux plus conséquents de carrosserie et de peinture sur des véhicules et des balayeuses anciennes bénéficient de soins permanents, cela est rendu possible grâce à des installations de qualité et la polyvalence des mécaniciens. Le garage étudie les différentes solutions véhicules/matériels/utilisation pour suivre l'évolution des tâches dévolues aux services afin de permettre une optimisation du parc en interne. Quand des renouvellements de véhicules sont possibles, le service établi les cahiers des charges et organise différents essais pour sélectionner le véhicule/matériel en adéquation avec les besoins des utilisateurs.

Le magasinier titulaire avec l'aide un collaborateur, se sont occupés des préparations du matériel pour les prêts de matériel internes et externes. Ils ont procédé à la livraison annuelle et hebdomadaire des consommables et produits d'entretien pour les écoles ainsi que pour les institutions de la petite enfance. Leur cahier des charges comprend également le nettoyage, l'entretien courant de l'outillage ainsi que les petites réparations pour garantir un emploi optimum. Le lavage des tentes de fêtes, du matériel de cuisine, des tables et bancs au retour des manifestations, permet d'offrir ainsi à la population, du matériel de qualité lors

de tous les événements. La gestion des stocks des matériaux de constructions et consommables font intégralement partie des tâches habituelles. Un collaborateur coursier, rattaché au magasin, a pour tâche la livraison du courrier deux fois par jour sur tous les sites, dans tout le canton mais également les déplacements du petit matériel.

La serrurerie, composée de trois serruriers et d'un plombier, s'est occupée des nombreuses réparations et de l'entretien courant nécessaire au bon fonctionnement des bâtiments et en extérieur tel que, les serrures, portes, portails, grilles, le mobilier urbain, bornes de circulation et les accès des préaux des écoles. Le travail de fabrication le plus important cette année consiste en la conception et la fabrication d'une marquise protégeant des intempéries, située entre le 77 Châtelaine et le bâtiment IAC, également peinte au service de équipements, elle sera posée au printemps 2019.

La menuiserie, formée de deux menuisiers, quatre ouvriers polyvalents ainsi que d'un apprenti aide menuisier a réalisé du mobilier, des structures en bois en tous genre ainsi que des réparations et ajustements de portes, fenêtres, etc. Nos collaborateurs ont créé diverses cuisines dont celle de l'arcade 77 à Châtelaine ainsi que celle des locaux des services techniques de la ville de Vernier. De nombreux bacs à fleurs commandés en pièces détachées par le SEV ont également été assemblés et consolidés. Un travail conséquent a été entrepris à Avanchets-Jura, les soubassements des éléments scolaires Batiflex, en très mauvais état, ont dû être entièrement remplacés.

Le peintre s'est occupé des entretiens courants, tels que les rafraîchissements

des peintures dans diverses salles des écoles et une peinture lavable des murs de la salle principale de la ferme Golay, a été effectuée.

L'équipe des ateliers s'occupe également de la pose des banderoles d'annonces des diverses manifestations culturelles sur les quatre sites d'affichage officiel de la commune.

Les deux collaborateurs formés à l'entretien des constructions et du matériel de la protection civile, ont effectué les travaux de contrôles normalisés de nos quatre constructions pour répondre aux directives cantonales et fédérales ITE. Ayant une formation de gardes d'installation militaire pour la construction STPA, les remises en ordre, le nettoyage entre chaque troupe et suite aux locations des constructions de la protection civile louées à des tiers, sont un gage de qualité et de référence. Nous entretenons également les uniformes des astreints de la Protection civile, les habits et linges de l'équipe de cuisine du café nénuphar, les linges du CEV ainsi que les tenues de feu des sapeurs pompiers de la CP 51 en retour d'intervention.

Les collaborateurs formés en tant que chargé et assistant de sécurité MSST du service des équipements, mettent tout en œuvre pour que les collaborateurs de la Ville de Vernier travaillent dans des conditions de sécurité optimale en mettant sur pied les exercices d'évacuations des bâtiments communaux, petite enfance inclus, contrôlant l'ergonomie sur les postes de travail et effectuant les contrôles annuels; des échelles, appareils électriques, moyens de levage.

Comptes annuels

BILAN 2018

Compte	Désignation	Solde au	
		01.01.2018	31.12.2018
1	Actif	271'214'408.57	294'314'424.08
10	Patrimoine financier	132'866'604.42	136'773'702.86
100	Disponibilités et placements à court terme	17'018'901.47	9'840'641.15
101	Créances	34'815'568.92	35'603'338.98
102	Placements financiers à court terme	127'822.70	111'831.40
104	Actifs de régularisation	737'711.03	9'159'767.33
107	Placements financiers	99'700.00	1'314'124.00
108	Immobilisations corporelles PF	80'066'900.30	80'744'000.00
14	Patrimoine administratif	138'347'804.15	157'540'721.22
140	Immobilisations corporelles du PA	130'315'939.50	149'146'329.37
142	Immobilisations incorporelles	228'243.65	212'771.85
145	Participations, capital social	6'608'021.00	5'873'273.00
146	Subventions d'investissements	1'195'600.00	2'308'347.00
2	Passif	271'214'408.57	294'314'424.08
20	Capitaux de tiers	141'214'112.30	160'017'672.32
200	Engagements courants	8'540'924.34	9'516'537.36
201	Engagements financiers à court terme	26'070'144.60	27'724'224.77
204	Passifs de régularisation	1'886'092.93	1'663'071.84
205	Provisions à court terme	3'989'359.00	4'050'225.02
206	Engagements financiers à long terme	96'624'733.69	111'645'162.77
208	Provisions à long terme	1'971'809.00	1'971'809.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de tiers	2'131'048.74	3'446'641.56
29	Capital propre	130'000'296.27	134'296'751.76
291	Fonds enregistrés comme capital propre	995'587.31	979'244.36
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	1'358'655.76	-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier (introduction MCH2)	35'672'452.55	-
299	Excédent/découvert du bilan	91'973'600.65	133'317'507.40

COMPTE DE RÉSULTATS 2018 PRÉSENTATION ÉCHELONNÉE

Désignation	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart CHF
Charges d'exploitation	110'223'236.00	107'865'902.44	-2'357'333.56
30 Charges de personnel	50'252'952.00	49'559'921.70	-693'030.30
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	25'855'112.00	25'198'054.03	-657'057.97
33 Amortissements du patrimoine administratif	12'979'838.00	12'175'992.87	-803'845.13
36 Charges de transfert	21'135'334.00	20'931'933.84	-203'400.16
Revenus d'exploitation	106'392'973.00	107'852'811.95	1'459'838.95
40 Revenus fiscaux	83'199'000.00	84'648'327.35	1'449'327.35
42 Taxes	13'493'910.00	13'230'993.05	-262'916.95
43 Revenus divers	443'500.00	291'725.30	-151'774.70
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	77'072.99	77'072.99
46 Revenus de transfert	9'256'563.00	9'604'693.26	348'130.26
Résultat d'exploitation	-3'830'263.00	-13'090.49	3'817'172.51
34 Charges financières	2'501'242.00	2'586'558.80	85'316.80
44 Revenus financiers	6'332'928.00	6'896'104.78	563'176.78
Résultat financier	3'831'686.00	4'309'545.98	477'859.98
RESULTAT OPERATIONNEL	1'423.00	4'296'455.49	4'295'032.49
38 Charges extraordinaires	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1'423.00	4'296'455.49	4'295'032.49

COMPTE DE RÉSULTATS 2018 PAR FONCTION (1/8)

Compte	Désignation	Budget 2018		Solde du compte 2018		Ecart CHF			
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	DISPONIBLE	DEPASSEMENT	INSUFFISANCE	EXCEDENT
0	Administration générale								
	TOTAL CHARGES	11'570'789.00		10'864'078.25	2'474'019.03	706'690.75			
	TOTAL REVENUS		2'336'805.00						-137'214.03
01	Conseil municipal et Exécutif								
	TOTAL CHARGES	1'090'460.00		965'686.55	4'931.85	124'773.45			
	TOTAL REVENUS		5'080.00					148.15	
30	Charges de personnel	925'510.00		799'341.90		126'168.10			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	154'950.00		156'914.65			-1'964.65		
36	Charges de transfert	10'000.00		9'430.00		570.00			
42	Taxes		5'080.00		4'931.85			148.15	
02	Services généraux								
	TOTAL CHARGES	10'480'309.00		9'898'391.70	2'469'087.18	581'917.30			-137'362.18
	TOTAL REVENUS		2'331'725.00						
30	Charges de personnel	5'412'250.00		5'472'916.10			-60'666.10		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'185'179.00		2'012'142.40		173'036.60			
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'946'360.00		1'438'093.60		508'266.40			
34	Charges financières	500.00		391.80		108.20			
36	Charges de transfert	936'020.00		974'847.80			-38'827.80		
42	Taxes		1'125'285.00		1'309'448.63				-184'163.63
43	Revenus divers				4'628.00				-4'628.00
44	Revenus financiers		1'206'440.00		1'155'010.35			51'429.65	
1	Ordre et sécurité publique, défense								
	TOTAL CHARGES	7'225'068.00		6'996'037.03	1'801'102.98	229'030.97			42'967.02
	TOTAL REVENUS		1'844'070.00						
11	Sécurité publique								
	TOTAL CHARGES	3'764'340.00		3'523'386.98	1'083'889.63	240'953.02			57'460.37
	TOTAL REVENUS		1'141'350.00						
30	Charges de personnel	2'942'962.00		2'729'592.05		213'369.95			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	821'378.00		793'794.93		27'583.07			
42	Taxes		1'120'350.00		1'064'421.28				55'928.72
44	Revenus financiers		21'000.00		19'468.35				1'531.65
14	Questions juridiques								
	TOTAL CHARGES	632'040.00		573'034.95	210'646.05	59'005.05			-2'326.05
	TOTAL REVENUS		208'320.00						
30	Charges de personnel	575'700.00		528'053.55		47'646.45			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11'340.00		12'336.80		-996.80			
36	Charges de transfert	45'000.00		32'644.60		12'355.40			

COMPTE DE RÉSULTATS 2018 PAR FONCTION (2/8)

Compte	Désignation	Budget 2018		Solde du compte 2018		Ecart CHF			
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	DISPONIBLE	DEPASSEMENT	INSUFFISANCE	EXCEDENT
42	Taxes		208'320.00		210'646.05				-2'326.05
15	Service du feu								
	TOTAL CHARGES	2'400'024.00		2'450'722.50	466'714.00		-50'688.50		-23'714.00
	TOTAL REVENUS		443'000.00						
30	Charges de personnel	198'500.00		243'009.00			-44'509.00		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	268'510.00		275'098.55			-6'588.55		
33	Amortissements du patrimoine administratif	182'468.00		182'468.95			-0.95		
36	Charges de transfert	1'750'546.00		1'750'146.00		400.00			
42	Taxes		98'000.00		97'787.40			212.60	
44	Revenus financiers		45'000.00		45'000.00				
46	Revenus de transfert		300'000.00		323'926.60				-23'926.60
16	Défense								
	TOTAL CHARGES	428'664.00		448'692.60	39'853.30		-20'228.60	11'546.70	
	TOTAL REVENUS		51'400.00						
30	Charges de personnel	277'990.00		274'412.90		3'577.10			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	110'050.00		124'901.35			-14'851.35		
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'124.00		16'124.00					
36	Charges de transfert	24'500.00		33'454.35			-8'954.35		
42	Taxes		1'900.00		1'954.50				-54.50
44	Revenus financiers		37'000.00		20'308.80			16'691.20	
46	Revenus de transfert		12'500.00		17'590.00				-5'090.00
2	Formation								
	TOTAL CHARGES	14'471'779.00		14'394'965.05	2'328'937.34	76'813.95		355'466.66	
	TOTAL REVENUS		2'684'404.00						
21	Scolarité obligatoire								
	TOTAL CHARGES	14'014'939.00		13'915'778.70	2'191'499.64	99'160.30		368'934.36	
	TOTAL REVENUS		2'560'434.00						
30	Charges de personnel	2'805'440.00		2'853'605.40			-48'165.40		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'419'050.00		5'279'301.40		139'748.60			
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'377'155.00		2'377'284.00			-129.00		
36	Charges de transfert	3'413'294.00		3'405'587.90		7'706.10			
42	Taxes		17'13'067.00		1'464'077.14			248'989.86	
44	Revenus financiers		363'180.00		263'638.75			99'541.25	
46	Revenus de transfert		484'187.00		463'783.75			20'403.25	
29	Autres systèmes éducatifs								
	TOTAL CHARGES	456'940.00		479'186.35	137'437.70		-22'346.35		-13'467.70
	TOTAL REVENUS		123'970.00						

COMPTE DE RÉSULTATS 2018 PAR FONCTION (3/8)

Compte	Désignation	Budget 2018		Solde du compte 2018		Ecart CHF			
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	DISPONIBLE	DEPASSEMENT	INSUFFISANCE	EXCÉDENT
30	Charges de personnel	308'220.00		326'276.85			-18'056.85		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	108'620.00		119'623.40			-11'003.40		
36	Charges de transfert	40'000.00		33'286.10		6'713.90			
42	Taxes		123'970.00		137'437.70				-13'467.70
3	Culture, sport et loisirs, églises								
	TOTAL CHARGES	19'931'110.00		19'817'021.84		114'088.16			-75'983.59
	TOTAL REVENUS		2'457'116.00		2'553'099.59				
31	Héritage culturel								
	TOTAL CHARGES	500.00		527.30			-27.30		
	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	500.00		527.30			-27.30		
32	Culture, autres								
	TOTAL CHARGES	4'729'400.00		4'542'402.37		186'997.63			-1'914.50
	TOTAL REVENUS		203'746.00		205'660.50				
30	Charges de personnel	2'385'280.00		2'238'978.00		146'302.00			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'676'921.00		1'635'604.37		41'216.63			
33	Amortissements du patrimoine administratif	362'626.00		335'959.00		26'667.00			
36	Charges de transfert	304'673.00		331'961.00			-27'188.00		
42	Taxes		124'120.00		124'952.70				-832.70
43	Revenus divers		2'500.00		3'262.30				-762.30
44	Revenus financiers		28'640.00		28'127.50				512.50
46	Revenus de transfert		48'486.00		49'318.00				-832.00
33	Médias								
	TOTAL CHARGES	2'597'900.00		2'515'170.00		8'273.00			1'540.00
	TOTAL REVENUS		10'000.00		8'460.00				
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'547'900.00		2'465'517.00		8'273.00			
36	Charges de transfert	5'000.00		5'000.00					
43	Revenus divers		10'000.00		8'460.00				1'540.00
34	Sports et loisirs								
	TOTAL CHARGES	14'941'420.00		15'022'575.17		2'318'979.09			-75'609.09
	TOTAL REVENUS		2'243'370.00		2'318'979.09				
30	Charges de personnel	6'255'280.00		6'342'125.75			-86'845.75		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'191'197.00		3'361'449.80			-170'252.80		
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'203'453.00		4'030'143.82		173'309.18			
36	Charges de transfert	1'291'490.00		1'288'655.80		2'634.20			
42	Taxes		1'638'190.00		1'493'662.94				144'527.06

COMPTE DE RÉSULTATS 2018 PAR FONCTION (4/8)

Compte	Désignation	Budget 2018		Solde du compte 2018		Ecart CHF			
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	DISPONIBLE	DEPASSEMENT	INSUFFISANCE	EXCEDENT
43	Revenus divers		1'000.00		3'000.00				-2'000.00
44	Revenus financiers		227'790.00		363'663.30				-135'873.30
46	Revenus de transfert		376'390.00		458'652.85				-82'262.85
4	Santé								
	TOTAL CHARGES	3'900.00		3'405.70		494.30			
42	Soins ambulatoires								
	TOTAL CHARGES	3'900.00		3'405.70		494.30			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'900.00		1'405.70		494.30			
36	Charges de transfert	2'000.00		2'000.00					
5	Prévoyance sociale								
	TOTAL CHARGES	30'622'997.00		30'451'288.62		171'708.38			
	TOTAL REVENUS		7'037'448.00		7'243'674.55				-206'226.55
52	Invalité								
	TOTAL CHARGES	37'430.00		32'866.95		4'563.05			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	37'430.00		32'866.95		4'563.05			
54	Famille et jeunesse								
	TOTAL CHARGES	23'712'348.00		23'435'433.70		276'914.30		85'786.79	
	TOTAL REVENUS		6'913'998.00		6'828'211.21				
30	Charges de personnel	16'286'760.00		15'907'524.55		379'235.45			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'655'709.00		2'773'107.40		-57'398.40			
33	Amortissements du patrimoine administratif	762'088.00		762'088.05		-0.05			
36	Charges de transfert	3'987'791.00		4'032'713.70		-44'922.70			
42	Taxes		651'648.00		6'317'640.71			198'857.29	
43	Revenus divers		50'000.00		133'000.00				-83'000.00
44	Revenus financiers		97'500.00		97'500.00				
46	Revenus de transfert		250'000.00		280'070.50				-30'070.50
57	Aide sociale et domaine de l'asile								
	TOTAL CHARGES	6'575'219.00		6'684'987.97		-109'768.97			
	TOTAL REVENUS		123'450.00		415'463.34				-292'013.34
30	Charges de personnel	4'192'610.00		4'386'057.30		-193'447.30			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	429'941.00		516'170.46		-86'229.46			
33	Amortissements du patrimoine administratif	138'948.00		86'287.00		52'661.00			
34	Charges financières			33'494.00		-33'494.00			
36	Charges de transfert	181'372.00		1'662'979.21		1'507'407.21			
42	Taxes		61'170.00		225'590.96				-164'420.96
43	Revenus divers				200.00				-200.00
44	Revenus financiers		62'280.00		65'065.18				-2'785.18

COMPTE DE RÉSULTATS 2018 PAR FONCTION (5/8)

Compte	Désignation	Budget 2018		Solde du compte 2018		Ecart CHF			
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	DISPONIBLE	DEPASSEMENT	INSUFFISANCE	EXCEDENT
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux				35'872.99				-35'872.99
46	Revenus de transfert				88'734.21				-88'734.21
59	Domaine social, non mentionné ailleurs								
	TOTAL CHARGES	298'000.00		298'000.00					
	Charges de transfert	298'000.00		298'000.00					
6	Trafic et télécommunications								
	TOTAL CHARGES	10'789'817.00		10'553'184.85	1'222'872.50	236'632.15			-86'366.50
	TOTAL REVENUS		1'136'506.00						
61	Circulation routière								
	TOTAL CHARGES	9'596'086.00		9'381'056.95	798'297.80	215'029.05			-114'061.80
	TOTAL REVENUS		684'236.00						
30	Charges de personnel	5754'350.00		5646'321.40		108'028.60			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'541'396.00		1'485'123.75		56'272.25			
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'202'340.00		2'159'319.25		43'020.75			
36	Charges de transfert	98'000.00		90'292.55		7'707.45			
42	Taxes		43'940.00		57'039.20				-13'099.20
43	Revenus divers		200'000.00		139'175.00			60'825.00	
44	Revenus financiers		380'296.00		527'291.35				-146'995.35
46	Revenus de transfert		60'000.00		74'792.25				-14'792.25
62	Transports publics								
	TOTAL CHARGES	414'961.00		414'221.40	283'693.00	739.60		3'007.00	
	TOTAL REVENUS		286'700.00						
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	414'961.00		414'221.40		739.60			
42	Taxes		286'700.00		283'693.00			3'007.00	
63	Trafic, autres								
	TOTAL CHARGES	778'770.00		757'906.50	140'881.70	20'863.50		24'688.30	
	TOTAL REVENUS		165'570.00						
30	Charges de personnel	155'010.00		156'368.35		-1'358.35			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	87'460.00		59'285.80		28'174.10			
36	Charges de transfert	536'300.00		542'252.25		-5'952.25			
42	Taxes		1'170.00		1'161.70			8.30	
44	Revenus financiers		164'400.00		139'720.00			24'680.00	
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire								
	TOTAL CHARGES	7'555'351.00		7'399'561.66	402'514.25	155'789.34			-15'654.25
	TOTAL REVENUS		386'860.00						

COMPTE DE RÉSULTATS 2018 PAR FONCTION (6/8)

Compte	Désignation	Budget 2018		Solde du compte 2018		Ecart CHF			
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	DISPONIBLE	DEPASSEMENT	INSUFFISANCE	EXCEDENT
71	Approvisionnement en eau								
	TOTAL CHARGES	13'000.00		12'448.25		551.75			
	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	13'000.00		12'448.25		551.75			
72	Traitement des eaux usées								
	TOTAL CHARGES	6'097'772.00	40'000.00	5'437'066.40	137'412.85	66'065.60			-97'412.85
	TOTAL REVENUS		40'000.00		137'412.85				
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'992'200.00		1'331'856.40		660'143.60			
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'105'572.00		4'105'210.00		51.00			
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux				41'200.00				-41'200.00
46	Revenus de transfert		40'000.00		96'212.85				-56'212.85
73	Gestion des déchets								
	TOTAL CHARGES	5'119'722.00		5'093'724.66	207'040.40	25'997.34			69'919.60
	TOTAL REVENUS		276'960.00		207'040.40				
30	Charges de personnel	563'850.00		562'318.70		11'531.30			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'375'150.00		4'359'160.41		15'989.59			
33	Amortissements du patrimoine administratif	171'722.00		171'722.00					
36	Charges de transfert	9'000.00		10'523.55		-1'523.55			
42	Taxes		276'960.00		207'040.40				69'919.60
74	Aménagements								
	TOTAL CHARGES	29'512.00		29'512.00					
	Amortissements du patrimoine administratif	29'512.00		29'512.00					
77	Protection de l'environnement, autres								
	TOTAL CHARGES	864'115.00		902'719.50		-38'604.50			11'031.10
	TOTAL REVENUS		64'610.00		53'578.90				
30	Charges de personnel	419'060.00		397'738.75		21'321.25			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	43'490.00		41'843.75		1'646.25			
33	Amortissements du patrimoine administratif	81'565.00		81'565.00					
36	Charges de transfert	320'000.00		381'572.00		-61'572.00			
42	Taxes		64'610.00		53'578.90				11'031.10
79	Aménagement du territoire								
	TOTAL CHARGES	919'230.00		817'450.85	4'482.10	101'779.15			807.90
	TOTAL REVENUS		5'290.00		4'482.10				
30	Charges de personnel	720'260.00		630'868.85		89'391.15			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	147'970.00		135'582.00		12'388.00			
33	Amortissements du patrimoine administratif	36'000.00		36'000.00					

COMPTE DE RÉSULTATS 2018 PAR FONCTION (8/8)

Compte	Designation	Budget 2018		Solde du compte 2018		Ecart CHF			
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	DISPONIBLE	DEPASSEMENT	INSUFFISANCE	EXCEDENT
	TOTAL CHARGES	4'235'000.00		4'104'223.76		130'776.24			
36	Charges de transfert	4'235'000.00		4'104'223.76		130'776.24			
93	Péréquation financière et compensation des charges								
	TOTAL REVENUS		7'640'000.00		7'639'759.00			241.00	
46	Revenus de transfert		7'640'000.00		7'639'759.00			241.00	
96	Administration de la fortune et de la dette								
	TOTAL CHARGES	2'510'742.00		2'562'563.49			-51'821.49		
	TOTAL REVENUS		1'907'142.00		2'376'836.45				-469'694.45
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'000.00		9'890.49		109.51			
34	Charges financières	2'500'742.00		2'552'673.00			-51'931.00		
42	Taxes		57'740.00					57'740.00	
44	Revenus financiers		1'849'402.00		2'376'836.45				-527'434.45
97	Redistributions								
	TOTAL REVENUS		25'000.00		54'178.25				-29'178.25
46	Revenus de transfert		25'000.00		54'178.25				-29'178.25
	TOTAL CHARGES	112'724'478.00		110'452'461.24					
	TOTAL REVENUS		112'725'901.00		114'748'916.73				
	EXCEDENT DE REVENUS	1'423.00		4'296'455.49					

SITUATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS EN COURS AU 31.12.2018 (1/3)

	Date de la délibération	Designation	Credit brut voté	Total dépenses au 01.01.2018	Dépenses 2018	Total dépenses au 31.12.2018	Total recettes au 01.01.2018	Recettes 2018	Total recettes au 31.12.2018	Amort. cumulés au 01.01.2018	Amortissements 2018	Amort. cumulés au 31.12.2018	Valeur comptable nette au 31.12.2018
02 - SERVICES GENERAUX													
022 - Services généraux													
	15.05.2014	Etude prospective de l'organisation de l'administration municipale	150000,00	86097,60	34274,95	120372,55	-	-	120372,55	86097,60	30000,00	116097,60	4274,95
023 - Immobilisations administratives, non mentionnées ailleurs													
	17.05.2016	GEV-CAS Lignon-Ville Becquet-Cols Mouchard - Remplacement villages	185000,00	167389,75	-	167389,75	-	-	167389,75	9750,00	9750,00	185000,00	147868,75
	16.05.2017	Chemin des Courfiers 21 - Réfection de la ville	113062,00	58909,90	58909,90	58909,90	-	-	58909,90	-	-	58909,90	58909,90
	13.12.2011	Ferme Bouquain-Galay - Création d'un RSCCO - Etude	360000,00	363986,85	363986,85	363986,85	-	-	363986,85	363986,85	-	363986,85	-
	16.04.2018	Ferme Bouquain-Galay - Création d'un RSCCO - Réalisation	6174000,00	6168432,47	3950,05	6172382,52	-	-	6172382,52	1234800,00	308700,00	1543500,00	4629382,52
	13.11.2018	Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) - Contribution 2019	11676000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	15.11.2016	Installations chauffage - Assainissement	64910,00	343283,35	89948,40	442231,75	-	-	442231,75	-	64981,00	64981,00	377270,75
	18.12.2018	Quartier de l'Etang - Bâtiment équipements publics - Réalisation	54500000,00	-	-	-	-	-	-	104000,00	104000,00	20800,00	82784,45
	07.10.2014	Sécurité incendie - Amélioration - Etude	104000,00	103584,45	-	103584,45	-	-	103584,45	400000,00	400000,00	800000,00	1229421,96
	15.12.2015	Sécurité incendie - Amélioration - Réalisation	4000000,00	1500991,26	528430,70	2029421,96	-	-	2029421,96	-	-	-	-
16 - SERVICE DU FEU													
	16.05.2017	POLYCOM - Renouvellement des radios pour la compagnie SP51 - Acquisition	107000,00	88228,10	18128,70	106356,80	-	-	106356,80	-	6900,00	6900,00	61105,30
21 - SCOLAIRE OBLIGATOIRE													
	07.10.2014	Ecole Avanchet-Jura - Acquisition d'un pavillon modulaire pour l'IMAD le GIAP et la MOAV	537000,00	464722,70	11707,15	476429,85	-	-	476429,85	107400,00	53700,00	161100,00	315329,85
	20.12.2016	Ecole Avanchet et Liebules - Renovation éclairage salles de gym	136000,00	34046,25	78908,85	112955,10	-	-	112955,10	-	13600,00	13600,00	99355,10
	01.10.2014	Ecole Avanchet-Salève - Agrandissement de la cuisine - Réalisation	185000,00	184984,99	-	184984,99	-	-	184984,99	58500,00	19500,00	78000,00	116984,99
	15.04.2015	Ecole Avanchet-Salève - Remplacement tableaux électriques	32000,00	3273228,50	-	3273228,50	-	-	3273228,50	309462,00	309462,00	1416462,00	186766,50
	21.04.2015	Ecole Avanchet-Salève - Remplacement panneaux de chauffage	520000,00	342829,72	3244,45	346074,17	-	-	346074,17	104000,00	52000,00	156000,00	190074,17
	13.03.2018	Ecole Avanchet-Salève - Remplacement panneaux de chauffage	483500,00	413245,50	-	413245,50	-	-	413245,50	-	-	-	413245,50
	01.10.2013	Ecole des Ranches 2 - Transformation - Etude	1030000,00	971556,35	58405,25	1029961,60	-	-	1029961,60	-	-	-	1029961,60
	05.09.2017	Ecole des Ranches 2 - Transformation - Réalisation	1658000,00	7152330,73	7152330,73	14305661,46	-	-	14305661,46	-	-	-	14305661,46
	28.07.2014	Etang - Groupe scolaire - Concours - Etude	3377000,00	1010956,35	2743339,03	3754295,38	-	-	3754295,38	-	-	-	3754295,38
	06.02.2018	CC. Etang - Groupe scolaire - Concours - Etude	1500000,00	1476825,95	-	1476825,95	-	-	1476825,95	900000,00	300000,00	1200000,00	276825,95
	08.10.2015	Groupe scolaire Emile de Mosier - Réalisation	2900000,00	2099506,35	5932713,55	25927319,50	7321686,67	4327555,50	11649222,17	968667,00	416522,00	1382989,00	1298508,73
	06.02.2018	Salle du Lignon et salles sportives - Assainissement des façades - Etude	800000,00	669193,40	669193,40	669193,40	-	-	669193,40	-	-	-	669193,40
	04.10.2016	Salle du Lignon et salles sportives - Assainissement des façades - Etude	700000,00	66762,80	66762,80	66762,80	-	-	66762,80	-	-	-	66762,80
	11.04.2017	Ecole d'été - Rempl. creux parca à gazon	80000,00	59319,75	12951,75	69871,50	-	-	69871,50	-	8000,00	8000,00	61871,50
32 - CULTURE, AUTRES													
	28.06.2016	Maison d'vernois - Rénovation de la charpente	1522000,00	274666,10	979253,15	1253919,25	-	1500,00	1500,00	76100,00	76100,00	1522000,00	1100219,25
34 - SPORTS ET LOISIRS													
341 - Sports													
	17.11.2009	CSA - 4 vestiaires supplémentaires + rénovation des installations techniques	1503900,00	1503986,90	-	1503986,90	-	-	1503986,90	1052730,00	80390,00	1133120,00	169776,90
	07.10.2014	CSV - Création de vestiaires et salle de comité - Etude	270000,00	258792,35	-	258792,35	-	-	258792,35	-	-	-	258792,35
	19.12.2017	CSV - Création de vestiaires - Réalisation	258000,00	2105033,50	2105033,50	2105033,50	-	-	2105033,50	-	-	-	2105033,50
	21.04.2015	CSA - Couverture courts, vestiaires et buvette - Etude	260000,00	35238,00	-	35238,00	-	-	35238,00	-	-	-	35238,00
	07.03.2017	CSA - Couverture courts, vestiaires et buvette - Réalisation	186760,00	1479168,35	10000,00	1493868,35	-	-	1493868,35	868200,00	167130,00	1135330,00	33386,35
	23.05.2015	CSA - Rénovation de la ventilation du restaurant - Réalisation	27000,00	265318,35	265318,35	265318,35	-	-	265318,35	48000,00	24000,00	72000,00	157318,35
	17.05.2016	Piscine du Lignon - Couverture de la terrasse supérieure du restaurant - Réalisation	104000,00	103902,50	-	103902,50	-	-	103902,50	9400,00	9400,00	18800,00	25102,50
	15.03.2016	Piscine du Lignon - Rénovation phase 1 - Mise aux normes de la machinerie	6930000,00	357111,70	3288764,25	3948875,95	10000,00	-	10000,00	357111,70	683000,00	1040111,70	2605764,25
	06.10.2015	Salle multiports 2 - Appel d'offres	306000,00	16062,30	8142,35	24204,65	-	-	24204,65	-	-	-	24204,65
342 - Loisirs													
	25.06.2013	Au Moulin - Création d'une zone de détente	1623000,00	1512652,90	70537,85	1583190,75	-	-	1583190,75	324600,00	1150,00	406750,00	117440,75
	17.05.2016	Au Moulin - Travaux de réfection du bâtiment	131000,00	117762,75	-	117762,75	-	-	117762,75	6550,00	6550,00	131000,00	104652,75
	16.12.2018	Avenue du Lignon - Réfection de la BM centrale	3685000,00	-	21791,15	21791,15	-	-	21791,15	-	-	-	21791,15
	07.10.2014	JRL - Démolition et reconstruction - Etude	200000,00	183986,25	15099,20	199094,45	-	-	199094,45	-	-	-	199094,45

SITUATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS EN COURS AU 31.12.2018 (2/3)

Designation	Date de la délibération	Credit brut voté	Total dépenses au 01.01.2018	Dépenses 2018	Total dépenses au 31.12.2018	Total recettes au 01.01.2018	Recettes 2018	Total recettes au 31.12.2018	Amort. cumulés au 01.01.2018	Amortissements 2018	Amort. cumulés au 31.12.2018	Valeur comptable nette au 31.12.2018
JRL - Démolition et reconstruction - Réalisation	04.10.2016	29407000.00	1411317.07	1940307.40	3051624.47	-	-	3051624.47	-	98'000.00	98'000.00	2'963'624.47
Libellules - Ecole no. 2 - Bicoche	17.11.2015	899000.00	29041.00	29041.00	29041.00	-	-	29041.00	9900.00	9900.00	19800.00	9241.00
MO Chibhal - Construction - Etude	16.04.2014	1809000.00	178736.90	1980.00	179716.90	-	-	179716.90	144000.00	351818.90	179716.90	-
MO Chibhal - Construction - Réalisation	15.04.2014	2930000.00	2822702.34	89544.55	2927946.89	-	-	2927946.89	293001.00	97867.00	300668.00	2'531'778.89
MO Libellules - Aménagement dans immeubles FED - Etude	13.11.2018	500000.00	15922.55	15922.55	15922.55	-	-	15922.55	-	-	-	15922.55
MO Mouille-Gland - Aménagement - Réalisation	15.11.2012	1600000.00	97847.06	97847.06	97847.06	-	-	97847.06	97847.06	97847.06	97847.06	-
MO Mouille-Gland - Aménagement - Réalisation	25.09.2013	1980000.00	1811966.65	1725.40	1813732.05	-	-	1813732.05	397000.00	89100.00	497000.00	1'386'222.05
MO Mouille-Gland - Aménagement - Réalisation	16.12.2018	1900000.00	1900000.00	-	1900000.00	-	-	1900000.00	145300.00	34000.00	180000.00	1218700.00
MO Mouille-Gland - Aménagement - Réalisation	20.12.2018	760000.00	303968.60	34121.35	338090.00	-	-	338090.00	34000.00	34000.00	34000.00	121.35
MO Mouille-Gland - Aménagement - Etude	15.12.2015	20000.00	20000.00	-	20000.00	-	-	20000.00	-	-	-	-
MO Mouille-Gland - Aménagement - Etude	10.03.2015	76140.00	76140.55	-	76140.55	-	-	76140.55	-	-	-	76140.55
MO Mouille-Gland - Aménagement - Réalisation	04.10.2016	2000000.00	877430.55	181550.00	696080.55	271668.67	847333.00	81499.67	-	32375.02	32375.02	582205.88
MO Mouille-Gland - Aménagement - Réalisation	15.05.2018	2000000.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MO Mouille-Gland - Aménagement - Réalisation	19.04.2016	1300000.00	52862.80	42402.85	95265.65	-	-	95265.65	-	-	-	95265.65
MO Mouille-Gland - Aménagement - Réalisation	06.02.2018	3700000.00	1275607.75	1275607.75	1275607.75	-	-	1275607.75	-	-	-	1275607.75
54 - FAMILLE ET JEUNESSE												
EVE Libellules - Surélévation - Equipement	02.02.2016	329000.00	320330.91	7408.45	327739.36	-	-	327739.36	65900.00	65900.00	131600.00	196138.36
EVE Libellules - Surélévation (ve EVE Smonef) - Etude	25.06.2013	198000.00	122259.40	17115.75	139375.15	-	-	139375.15	90939.40	31320.00	122259.40	17115.75
EVE Smonef - Aménagement	17.04.2018	1910000.00	-	330195.10	330195.10	-	-	330195.10	-	-	-	330195.10
EVE Smonef - Equipement initial	16.12.2018	224000.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libellules - Ecole no. 18 - Jardin d'enfants	16.12.2018	26000.00	264860.25	264860.25	264860.25	-	-	264860.25	153000.00	26500.00	70500.00	185360.25
Libellules - Ecole no. 18 - Jardin d'enfants	16.12.2014	65000.00	767487.79	81940.80	847928.59	-	-	847928.59	17000.00	8300.00	25500.00	829328.59
61 - CIRCULATION ROUTIERE												
Avanchets - Réaménagement du réseau routier - Réalisation	03.10.2017	11750000.00	-	312478.50	312478.50	-	-	312478.50	-	-	-	312478.50
Avenue Edmond Vaucher - Réaménagement ch. Du Coin-de-Terre - Réalisation	06.02.2018	500000.00	-	9823.85	9823.85	-	-	9823.85	-	-	-	9823.85
Chemin de Maisonneuve 12 A-B-C-D - Aménagement	18.12.2018	87750.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Decorations de Noël - Renouvellement	02.10.2012	280000.00	237806.95	6973.65	238780.60	-	-	238780.60	200000.00	38783.60	238780.60	-
Nant des Grabbettes - Surélévation de la passerelle - étude	06.02.2018	34560.00	34560.00	26128.00	26128.00	-	-	26128.00	-	-	-	26128.00
Passerelle des Avanchets - Construction et aménagement MD (laison passerelle) - Réalisation	11.04.2017	3445000.00	7114.85	687904.55	705191.20	-	-	705191.20	49667.00	49667.00	655352.20	-
Passerelle des Avanchets - Réfection de l'asphalte	14.03.2017	389000.00	100000.00	100000.00	200000.00	-	-	200000.00	-	-	-	186800.00
Place du Lignon - Réfection - Etude 2	19.05.2015	54000.00	47299.45	47299.45	47299.45	-	-	47299.45	-	-	-	47299.45
Place du Lignon - Réfection - Etude 1	04.10.2016	129300.00	82663.30	30864.65	113318.15	-	-	113318.15	-	-	-	113318.15
Quartier Elting - Aménagement des espaces publics - Réalisation	27.06.2017	20950000.00	102929.30	228063.00	337355.50	-	-	337355.50	-	182333.00	182333.00	155022.50
Quartier Elting - Aménagement des espaces publics - Réalisation	04.12.2018	3550000.00	-	4718.95	4718.95	-	-	4718.95	-	-	-	4718.95
Réfection de chemins / Avenue Lignon - Réaménagement	25.06.2013	20000.00	167594.60	6735.90	174330.50	-	-	174330.50	-	-	-	174330.50
Route d'Alve / Chemin Salieres Nord - Réaménagement	11.12.2012	1250000.00	9867199.42	1098948.95	10986368.37	483006.98	-	483006.98	40000.00	10000.00	50000.00	117504.60
Route d'Alve / Chemin Salieres Nord - Réaménagement - Etude	03.02.2015	140000.00	124705.58	1098948.95	10986368.37	483006.98	-	483006.98	1584800.00	391200.00	1986000.00	8517976.30
Route d'Alve / Chemin Salieres Nord - Réaménagement - Réalisation	28.06.2016	9253000.00	40907330.44	761229.25	41651559.69	-	-	41651559.69	4867.00	4867.00	9334.00	115371.58
72 - TRAITEMENT DES EAUX USEES												
Avanchets - Réaménagement du réseau routier - Réalisation	03.10.2017	10007000.00	-	6978.95	6978.95	-	-	6978.95	-	-	-	6978.95
Au Moulin - STEP - Etude	02.02.2016	95000.00	13217.85	3741.70	16959.55	-	-	16959.55	-	-	-	16959.55
Au Moulin - STEP - Réalisation	03.10.2017	300000.00	268999.10	268999.10	268999.10	-	-	268999.10	-	-	-	268999.10
Canalisations - Assainissement	15.03.2016	1368989.00	331108.45	86380.30	417488.75	-	-	417488.75	46296.00	46296.00	92592.00	324894.75
Nant des Grabbettes - Renaturation et gestion des eaux - Etude	29.08.2018	240000.00	176139.94	20726.15	196266.09	-	-	196266.09	-	-	-	196266.09
PGEE (étape 1) - Route de Peney - Mise en séparatif - Etude	04.08.2018	73000.00	5200.00	5200.00	5200.00	-	-	5200.00	-	-	-	5200.00
Route d'Alve / Chemin Salieres Nord - Réaménagement - Réalisation	28.06.2016	2129300.00	624863.30	5269.33	630132.63	-	-	630132.63	70988.00	70988.00	141976.00	497974.03
Route d'Alve / Chemin Salieres Nord - Réaménagement - Etude	11.04.2017	100000.00	475189.85	33278.65	512968.50	229842.60	-	229842.60	480000.00	-	480000.00	32974.03
Scieur Cormier - Assainissement et assainissement - Etude	11.04.2017	100000.00	655096.80	98738.65	753835.45	-	-	753835.45	-	-	-	753835.45
Quartier Elting - Collecteurs - Réalisation	27.06.2017	2126500.00	7604582.00	7604582.00	7604582.00	-	-	7604582.00	137000.00	-	137000.00	685366.45
Quartier Elting - Philippe Du-Sauvage - Collecteurs - Réalisation	19.12.2017	1800000.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2024574.15
73 - GESTION DES DECHETS												
Installation de corbeilles de tri	19.05.2015	8107000.00	4020907.77	2838.55	4023846.32	-	-	4023846.32	182000.00	81000.00	243000.00	161926.32
77 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AUTRES												
Cimetière de Venier - Remises en état du mur côté Salève	07.10.2014	98000.00	93995.55	-	93995.55	-	-	93995.55	9800.00	4900.00	14700.00	79295.55
Cimetière (AIRE-VERNAX-VERN) - Travaux de plantation	05.10.2010	677000.00	597733.00	-	597733.00	-	-	597733.00	165100.00	30950.00	215950.00	379783.00

SITUATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS EN COURS AU 31.12.2018 (3/3)

Designation	Date de la délibération	Credit brut voté	Total dépenses au 01.01.2018	Dépenses 2018	Total dépenses au 31.12.2018	Total recettes au 01.01.2018	Recettes 2018	Total recettes au 31.12.2018	Amort. cumulés au 01.01.2018	Amortissements 2018	Amort. cumulés au 31.12.2018	Valeur comptable nette au 31.12.2018
79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE												
PD Communal - Rédaction et adoption - Etude	15.11.2016	175000,00	87801,95	54752,85	142554,80	-	-	-	-	29000,00	29000,00	113554,80
CC- PD Communal - Rédaction et adoption - Etude	02.10.2018	101500,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		283 448 331,00	70227 006,86	40 585 105,19	110 813 112,85	8 370 334,42	9 395 376,35	17 765 710,77	12 463 248,61	4 889 650,52	17 333 100,13	7 571 430,95
PATRIMOINE FINANCIER												
96 - ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE												
13 à 23 Rue du Village - Renovation des immeubles	31.01.2012	4760000,00	4756313,20	-	4756313,20	-	-	-	-	-	-	4756313,20
TOTAUX		4 760 000,00	4 756 313,20	-	4 756 313,20	-	-	-	-	-	-	4 756 313,20

SITUATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS TERMINÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Designation	Date de la délibération	Crédit voté	Total dépenses au 01.01.2018	Dépenses 2018	Total dépenses au 31.12.2018	Total recettes au 01.01.2018	Recettes 2018	Total recettes au 31.12.2018	Amort. cumulés au 01.01.2018	Amortissements 2018	Amort. cumulés au 31.12.2018	Valeur comptable nette au 31.12.2018
02 - SERVICES GÉNÉRAUX												
02 - Services généraux												
Réseau intra-communal à haut débit - 3e étage - et WIFI	26.06.2016	142000.00	140769.75	-	140769.75	-	-	-	142000.00	142000.00	284000.00	112368.75
09 - Immeubles administratifs, non mentionnés ailleurs												
Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) - Contribution 2017	15.11.2016	1195600.00	1195600.00	-	1195600.00	-	-	-	-	309653.00	309653.00	1155747.00
Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) - Contribution 2018	18.12.2017	1152600.00	1152600.00	-	1152600.00	-	-	-	-	-	-	1152600.00
Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) - Alloc. forfaitaire 2018												
EPIOR - 2e étape	01.02.2011	312000.00	309221.15	-	309221.15	-	-	-	246800.00	59621.15	309221.15	-
Transfert du PF au PA - Divers bâtiments et parcelles	18.12.2018	6067293.20	6067293.20	-	6067293.20	-	-	-	-	-	-	6067293.20
Transfert du PA au PF - Divers bâtiments	18.12.2018	6744352.90	6744352.90	-	6744352.90	-	-	-	-	-	-	-
21 - SCOLARITÉ OBLIGATOIRE												
Eclairage dans les écoles - Remplacement et amélioration - Réalisation	25.01.2012	686000.00	684156.40	-	684156.40	79775.00	-	79775.00	224400.00	68000.00	343000.00	261381.40
34 - SPORTS ET LOISIRS												
341 - Sports												
Bassin Avanchet Jura - Réparation infiltration, ventilation double-flux - Réalisation	18.04.2016	250000.00	249318.55	-	249318.55	80000.00	-	80000.00	250000.00	250000.00	500000.00	181318.55
CSV - Terrain A remplacement du revêtement +éclairage	16.05.2017	1700000.00	1382500.95	308690.85	1691191.80	-	-	-	-	85000.00	85000.00	164391.80
CSA - Pose d'une palissade anti-bruit	15.05.2018	45000.00	45000.00	34417.90	34417.90	-	-	-	-	-	-	34417.90
342 - Loisirs												
Parc des Lieublées - Aménagement - Réalisation	24.06.2014	1790000.00	1881860.30	-	1881860.30	30000.00	-	30000.00	296342.10	84921.05	341263.15	1510697.15
CC - Parc des Lieublées - Aménagement - Réalisation	06.02.2018	1519800.00	1519800.00	-	1519800.00	-	-	-	-	-	-	-
Club Nautique - Aménagement extérieur	15.03.2016	70000.00	69642.15	848.75	69790.90	-	-	-	70000.00	70000.00	140000.00	45342.90
Bois de Joux - Aménagement - Réalisation et mise aux normes	12.03.2016	120000.00	120000.00	97197.40	120000.00	-	-	-	97197.40	132546.00	132546.00	267453.60
Terrain municipaux du Lignon - Réalisation	18.04.2016	289300.00	289300.60	-	289300.60	40000.00	-	40000.00	245000.00	245000.00	490000.00	183368.60
61 - CIRCULATION ROUTIÈRE												
Renouvellement d'une machine pour l'entretien de nos routes	27.06.2017	190000.00	100000.00	87274.65	187274.65	-	-	-	-	190000.00	190000.00	188274.65
Eclairage public à vapeur de mercure - Assainissement - Réalisation	06.03.2012	645100.00	642338.55	2746.45	645100.00	-	-	-	322550.00	47187.20	389747.20	186027.35
Chemin de Cotte-Au-Loup - Réaménagement	26.06.2016	100000.00	99840.95	-	99840.95	-	-	-	3330.00	3330.00	6660.00	93174.95
Chemin De-Sauvage - Assainissement pont OFF - Etude	12.11.2013	259200.00	255156.40	-	255156.40	64900.00	-	64900.00	77760.00	24908.95	102668.95	24908.95
Chemin des Vidollels - Cession hors ligne	27.06.2017	150000.00	144910.00	2016.15	146926.15	-	-	-	15000.00	15000.00	15000.00	131926.15
OPB - Assainissement du bûche rouler - revêtement bitumeux photo. - Réalisation	15.03.2016	340000.00	235095.30	435436.65	278581.95	117497.35	-	117497.35	108867.00	108867.00	213334.00	2465000.60
Passerelle Tribone - Construction - Etude	05.10.2010	212000.00	171448.75	-	171448.75	16988.00	-	16988.00	154782.15	-	154782.15	-
72 - TRAITEMENT DES EAUX USEES												
OPB - Assainissement du bûche rouler - revêtement bitumeux photo. - Réalisation	15.03.2016	929000.00	776203.70	6011.75	782215.45	-	-	-	22667.00	22667.00	45334.00	236881.45
PGEE	27.06.2006	800000.00	783021.20	13528.20	796549.40	604777.50	-	604777.50	-	-	-	181771.90
96 - ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE												
Transfert du PA au PF - Actions BCGE (part alléable)	14.05.2019	708091.00	1984830.00	-	1984830.00	-	-	-	708091.00	-	-	976748.00
TOTAUX		29259147.40	21169179.70	8196475.50	29364665.20	961516.45	7981776.40	8913291.85	2466301.25	779988.35	3246266.60	17206093.75

IMPRESSUM

Mairie de Vernier
Rue du Village 9
Case postale 520
1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
mairie@vernier.ch

www.vernier.ch

Service de la culture et de la
communication, Ville de Vernier



VERNIER 
Une Ville pas Commune